

INFORMATION TO USERS

This manuscript has been reproduced from the microfilm master. UMI films the text directly from the original or copy submitted. Thus, some thesis and dissertation copies are in typewriter face, while others may be from any type of computer printer.

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleedthrough, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send UMI a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

Oversize materials (e.g., maps, drawings, charts) are reproduced by sectioning the original, beginning at the upper left-hand corner and continuing from left to right in equal sections with small overlaps. Each original is also photographed in one exposure and is included in reduced form at the back of the book.

Photographs included in the original manuscript have been reproduced xerographically in this copy. Higher quality 6" x 9" black and white photographic prints are available for any photographs or illustrations appearing in this copy for an additional charge. Contact UMI directly to order.

UMI

**A Bell & Howell Information Company
300 North Zeeb Road, Ann Arbor MI 48106-1346 USA
313/761-4700 800/521-0600**



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

Pascal Gin

***Traduire J. L. Austin : le texte et son projet
Éléments pour une réflexion métatextuelle***

Thèse de maîtrise

École de traduction et d'interprétation

Université d'Ottawa

été 1996

Pascal Gin
Université d'Ottawa
1996.



**National Library
of Canada**

**Acquisitions and
Bibliographic Services**

**395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

**Bibliothèque nationale
du Canada**

**Acquisitions et
services bibliographiques**

**395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

Your file Votre référence

Our file Notre référence

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of his/her thesis by any means and in any form or format, making this thesis available to interested persons.

The author retains ownership of the copyright in his/her thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced with the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de sa thèse de quelque manière et sous quelque forme que ce soit pour mettre des exemplaires de cette thèse à la disposition des personnes intéressées.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège sa thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-20918-0

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer ma plus vive reconnaissance à M^{me} Annie Brisset et à M. Vance Mendenhall (Université d'Ottawa), qui ont accepté de diriger cette thèse. Je leur suis redevable tant de leur générosité intellectuelle que de leur évaluation méticuleuse du présent travail. Celui-ci se faisant à plus d'un titre la concrétisation de leur enseignement, je les remercie par ailleurs de l'avoir suscité. J'adresse de semblables remerciements à M. Claude Tatilon (Université York), qui a su éveiller et aiguiller mon intérêt pour la traductologie, à M^{me} Marcia Macaulay (Université York), dont le précieux enseignement m'a permis de faire le lien entre le « dire » et le « faire », à M^{me} Anne MacKenzie (Université York), pour sa passion du raisonnement, qu'elle n'a de cesse de faire partager.

ABSTRACT

This thesis focuses on the notion of text as a project which implicitly underlies a certain orientation in translation studies, traceable through some of Berman's, Brisset's, Derrida's and Fitch's work. Its purpose is to offer a descriptive analysis of this textual perspective through a clarification of four correlated accounts of translation (Berman: 1985, Brisset: 1985, Derrida: 1986, Fitch: 1988). An article drawn from J. L. Austin's *Philosophical Papers* (Oxford, 1979) and its French translation (Aubert et Hacker, Paris, 1979) provide the descriptive framework for a three-stage analysis. Each stage focuses on one defining element common to the four converging approaches. Translation is thus described successively as a dynamic, supratextual, text-altering practice. Concurrently, each descriptive account of the translation phenomenon generates an analysis of the underlying concept of text, described respectively as a non-linear structure, as a project, as an action. The analysis is illustrated throughout by means of concrete applications drawn from Austin's article and its French translation.

RESUME

Cette thèse est consacrée à une certaine conception de la textualité qui, sous-tendant diverses réflexions traductologiques, assimile le texte à un projet. Proposant une explicitation de cette perspective textuelle, l'étude entreprise la révèle dans la convergence de quatre perspectives sur la traduction (Antoine Berman : 1985, Annie Brisset : 1985, Jacques Derrida : 1986, Brian Fitch : 1988). Cette étude, essentiellement descriptive, concrétise son propos en procédant à l'analyse d'un article de J. L. Austin (tiré de ses *Philosophical Papers*, Oxford, 1979) et de la traduction française qu'en proposent Lou Aubert et Anne-Lise Hacker (Paris, 1994). La perspective traduisante dans laquelle convergent les réflexions retenues est examinée sous trois angles différents : la traduction comme dynamique, la traduction comme pratique métatextuelle, la traduction comme acte de déplacement. Cette structure tripartite de l'analyse se dédouble dans un examen parallèle de la perspective textuelle sous-jacente. Ainsi se précisent successivement une conception non linéaire du texte, l'idée de texte comme projet, la notion d'acte textuel.

« Et c'est précisément parce que les phénomènes, de prime abord et le plus souvent, ne sont pas donnés qu'il est besoin de phénoménologie. »

Martin Heidegger, *Être et temps* (36)

AVANT-PROPOS : DE L'USAGE DE LA PAROLE EN TRADUCTOLOGIE

« Et avant de déclarer cette session ouverte, je réfléchis sur l'expression : "déclarer ouverte" qui est un mot d'acte [...] »

*Jean Whal, La philosophie analytique,
« Introduction »¹*

« Savoir traduire, c'est savoir se taire. » Sollicitant une lecture polémique, l'énoncé se prête à un double jeu parodique. S'y travestissent en effet pour mieux s'y affronter, et l'orthodoxie d'un discours attaché au « silence » du sujet traducteur, et la dissidence d'une critique soucieuse d'en faire entendre la voix.

C'est sur cette « prise de parole » revendiquée au nom de la traduction que s'embrasera mon propos. Ainsi la réflexion déployée au fil de ces pages investira-t-elle diverses régions de l'espace critique afin d'y repérer un lieu où s'opère, dans les sous-jacences d'une pensée traductologique, une certaine conceptualisation du phénomène textuel.

Parce que cette réflexion déviara par trois fois des orientations caractérisant bon nombre d'études traductologiques, je souhaite d'entrée de jeu en poser la légitimité, signifier en quelque sorte mon droit de parole. Aussi ferai-je précéder mon propos d'un avant-propos. Où il sera question de la façon dont peut se prendre la parole en traductologie.

1. 1962, p. 10.

I. Prise de parole et droit de parole

La conversation, on le sait, ne peut se résumer à un simple échange spontané d'information. Pratique sociale, elle se trouve régie par un ensemble complexe de dispositifs communicatifs, dont ceux ordonnant la « prise de parole »². En effet, ne participe en toute légitimité à une conversation que le locuteur observant les règles du jeu dialogique. Les diverses perspectives sociolinguistiques sur la pratique conversationnelle s'accordent nécessairement sur ce point : c'est du fait même d'un tel agencement social que cette pratique se constitue comme objet d'étude. À cet égard, le terme de « prise de parole » précédemment retenu n'est pas sans présenter un caractère équivoque : se joindre, légitimement il s'entend, à une conversation relève non pas d'un acte d'appropriation mais d'une prérogative conférée aux locuteurs se conformant au code conversationnel. Aussi paraît-il nécessaire de prévenir d'emblée une éventuelle actualisation sémique du terme qui l'inscrirait dans une axiologie de la confiscation. Parallèlement, si « prise de parole » doit servir à conceptualiser un phénomène « légiféré », le terme ne saurait renvoyer à une simple production langagière. S'ensuit un dédoublement référentiel, « prise de parole » recouvrant tant un

². Le renvoi épistémologique concerne principalement la sociolinguistique, « prise de parole » se faisant la traduction préthéorique des concepts de *floor* (Edelsky, 1981) et de *turn-taking* (Jefferson et als, 1974).

acte locutoire (au sens austinien du terme³) qu'un acte permissif (agir de façon à ce que la parole me soit accordée); le second, condition de possibilité du premier.

Cet affûtage terminologique me permet de situer la « prise de parole » non plus dans une conformité au « code » toute de passivité mais dans la dynamique d'un acte conversationnel. Ne peut en effet prendre la parole que le locuteur faisant état de son droit de parole.

La maxime ainsi dégagée revêt, pour le propos que je mets ici en place, un intérêt tout particulier⁴. Investissant un espace textuel, je me dois en effet d'attester d'un droit, non plus de parole, mais scripturaire. Ainsi devrai-je sans trop tarder poser ma problématique, faire l'état de la question, embrasser une filiation théorique, etc. Différant ici l'acte permissif signifiant mon droit de passage, je ne cherche aucunement à poser les prémisses de quelque anarchisme épistémologique. Je ne m'emploierai donc pas à désamorcer le dispositif régulateur que mettent en place les règles précédemment citées. Bien plutôt, il va s'agir de faire ressortir, dans l'irrégularité de l'écart que je creuse à dessein, la fonction essentiellement secondaire de ce dispositif, par trop évident.

3. « [...] to say something is in the full normal sense to do something — which includes the utterance of certain noises, the utterance of certain words in a certain construction, and the utterance of them with a certain "meaning" [...] The act of "saying something" in this full normal sense I call, i.e. dub, the performance of a locutionary act [...] » (Austin, 1962, p. 94).

4. L'emploi du terme « maxime » n'a rien de fortuit, le parallèle entre l'analyse sociolinguistique de la conversation et les maximes de Grice étant évident (Grice, 1975).

J'en appellerai, pour ce faire, au concept de « discours social », défini en ces termes par Marc Angenot :

[...] tout ce qui se dit, tout ce qui s'écrit dans un état de société donné (tout ce qui s'imprime, tout ce qui se parle dans les média électroniques). Tout ce qui se narre et s'argumente; le narrable et l'argumentable dans une société donnée. Ou plutôt : les règles discursives et topiques qui organisent tout cela, sans jamais s'énoncer elles-mêmes. L'ensemble — non systémique, ni fonctionnel — du dicible, des discours institués et des thèmes pourvus d'acceptabilité et de capacité de migration dans un moment historique d'une société donnée.⁵

De cette analyse, je relèverai tout d'abord deux traits définitoires informant directement mon propos : le discours social s'apparente à un dispositif régulateur; ce dispositif régit le « narrable », « l'argumentable », soit les diverses modalités du « dicible ». Opérant un rapprochement entre ce dispositif et celui précédemment décrit, je noterai ensuite que le second revêt un caractère énonciatif — il préside, explicitement, à la formulation d'énoncés — alors que le premier s'avère méta-énonciatif — il ordonne, implicitement, les possibilités mêmes de l'énonciation. Invoquant, à présent, l'antériorité du dicible sur le dit, j'affirmerai que les règles précédemment retenues (poser une problématique, embrasser une filiation théorique, etc.) s'indexent sur des contraintes d'ordre discursif : ne se dit, de telle ou telle façon, que ce qui peut se dire. Aussi l'acte permissif qu'il me faut accomplir s'avérerait-il manqué, tronqué, s'il se résumait à la simple application de principes énonciatifs. Par-delà l'évidence de ce geste, c'est l'inscription de ma réflexion dans

⁵. Angenot (1982).

l'espace du dicible qui se joue. À moi donc de le délimiter et de l'y situer.

II. Discours et interdiscours

Faire état d'un droit de parole, ce n'est pas, d'ordinaire, faire l'état d'un discours. De fait, l'identité discursive se décline communément sous le couvert des contraintes énonciatives : c'est de par la problématique retenue, de par la filiation revendiquée que le propos marque, de lui-même, son appartenance au dicible. Le présent travail ne fera pas, pour l'essentiel, exception à la règle. M'appêtant toutefois à thématiser un aspect particulier de ce processus discursif, force m'est de reconnaître le caractère déviant de la prise de parole ainsi actualisée. Je pourrais à ce propos reprendre la justification précédemment invoquée. Tout comme la temporisation inhabituelle de cette prise de parole devait permettre d'en révéler le mécanisme, l'explicitation ponctuelle — mais tout aussi inhabituelle — de son actualisation discursive viendrait illustrer l'encodage méta-énonciatif de nos conventions scripturaires, dont elle déjouerait ainsi l'agencement implicite⁶. C'est toutefois parce que le repérage discursif ici entrepris me permettra de rendre compte de l'orientation donnée à ma réflexion que je m'y consacrerai brièvement.

⁶. Il s'agirait donc là d'une démarche « para-doxale » (le terme est d'Annie Brisset, 1985a) visant à déroger aux pratiques établies pour les saisir par-delà leur apparente simplicité.

Partiel, le repérage en question le sera en raison tant d'un contexte étroitement circonscrit que d'un objectif restreint à dessein. En effet, il ne saurait être ici question d'appréhender globalement l'espace discursif dans lequel je me tiens. Qu'on se souvienne des quelque 1 167 pages que Marc Angenot consacre à la simple année 1889⁷. Aussi ne tiendrai-je compte ni des nombreux lieux qu'investit le dicible qui m'occupe, ni de la complexité de son agencement, me contentant plutôt d'étudier, dans une double focalisation textuelle, un unique mécanisme discursif.

En dépit des restrictions ainsi opérées, je pense être en mesure de tirer certaines conclusions quant aux contraintes discursives qui, régissant ma prise de parole, délimitent l'ambition de mon propos. En premier lieu, les passages à partir desquels s'effectuera ce repérage discursif seront tirés de deux communications présentées à l'occasion du 8^e congrès annuel de l'Association canadienne de traductologie : forts d'une approbation toute institutionnelle, ils sont particulièrement représentatifs de ce qui peut se dire, dans l'enceinte universitaire, sur la traduction⁸. En second lieu, je me propose ici d'examiner comment se déploie le dicible dans cet « espace d'échange entre plusieurs discours » appelé « interdiscours »⁹. Or ce mécanisme discursif organise étroitement le propos traductologique, propos que

7. Angenot (1989).

8. Tatilon, Arrojo (1995).

9. « L'interdiscours prime le discours. Ce qui revient à poser que l'unité d'analyse pertinente n'est pas le discours mais un espace d'échanges entre plusieurs discours convenablement choisis. » (Maingueneau, 1984, p. 11).

traverse une pluralité de discours (polarisations linguistique, philosophique, pédagogique, etc. de la réflexion sur le fait traduisant).

À cet égard, c'est avec précaution qu'il faut ici manier la métaphore. Loin de renvoyer à une éventuelle dialectique discursive, « espace d'échanges » marque le lieu d'un véritable protectionnisme discursif :

Le caractère constitutif de la relation interdiscursive fait apparaître l'interaction sémantique entre les discours comme un processus de traduction, d'interincompréhension réglée. Chacun introduit l'Autre dans sa clôture en traduisant les énoncés dans les catégories du Même et n'a donc affaire à cet Autre que sous la forme du "simulacre" qu'il en construit.¹⁰

C'est ce mécanisme, interdiscursif, de réécriture qui va plus précisément m'occuper.

III. Traductologie : ce qui s'y dit

« Libérée de la hantise prescriptiviste, la traductologie s'est depuis quelques années mise à étudier les traductions "déviantes" et, sous l'influence de recherches particulières, post-modernes et antistrukturales — un article fort loué (mais obscur) de Walter Benjamin, une déconstruction derridienne (acrobatique), un polysystème héritée de l'école de Tel Aviv — elle s'est engagée dans une voie nouvelle [...] Cette nouvelle voie de recherche — parce qu'on la confond parfois avec une nouvelle stratégie traduisante, qui viendrait s'inscrire quelque part entre les stratégies antipodales des "sourciers" et des "ciblistes" — me paraît dangereuse au moins autant que prometteuse, pouvant conduire à de graves confusions. »

Claude Tatilon¹¹

¹⁰. Maingueneau (1984), p. 11-12. Et Maingueneau de respecter pieusement les limites du dicible, perpétuant la traduction comme phore de la trahison.

¹¹. (1995), p. 1.

« In the tradition dominated by logocentrism, translation has generally been regarded as a resilient theoretical problem which defies the basic assumptions of most disciplines dedicated to language studies. [...] In the era of postmodernism, which gives up the cult of the same and begins to regard translation as a paradigm for any relationship that we can establish in the Other, the empowerment of the translator and the recognition of her/his authorial role are a given. »

Rosemary Arrojo¹²

Le discours n'est pas, pour reprendre les termes de Dominique Maingueneau, un « système d'idées »¹³. Aussi n'est-ce pas le contenu propositionnel de ces passages sur lesquels s'ouvrent les textes choisis qui retiendra mon attention. Si ceux-ci revêtent un intérêt certain eu égard au repérage discursif projeté, c'est qu'en dépit de leurs thématisations divergentes du phénomène traductionnel (thématisation à orientation linguistique chez Claude Tatilon, philosophique chez Rosemary Arrojo), ils déploient tous deux une stratégie commune pour investir l'espace traductologique. Façonnant l'un comme l'autre l'altérité d'un certain discours (altérité entre autre philosophique pour Tatilon, principalement linguistique pour Arrojo), ils se rejoignent en effet dans un même refus de l'autre comme discours de savoir¹⁴.

Cette neutralisation épistémologique de l'autre discours est inscrite dans la réalisation isotopique du processus de

12. (1995), p. 8.

13. Maingueneau (1984), p. 9.

14. Mettant en regard ces altérités linguistique et philosophique, je ne cherche bien évidemment pas à faire coïncider discours et discipline : le discours traverse le champ du savoir sans pour autant s'y résumer.

« traduction » dont parle Maingueneau, métaphore à laquelle je préfère substituer le concept d'« intertextualité externe »¹⁵. Ainsi le propos de Claude Tatilon — qui de par ses filiations linguistique et pragmatique se rattache à un discours dominant — de se prêter à une mise en scène sémique permettant l'interception d'un certain discours émergent¹⁶. Certes, l'appropriation philosophique de la réflexion sur la traduction par laquelle transite ce discours s'y trouve introduite sous le couvert d'un savoir : elle s'inscrit dans une entreprise épistémologique, la « traductologie »; qui « libérée de la hantise prescriptiviste » remplit l'une des conditions nécessaires à toute connaissance; et dont elle cherche en dernier lieu à étendre le domaine, lui ouvrant une « nouvelle voie de recherche ». Cette apparente caractérisation épistémologique de l'intérêt philosophique pour la traduction ne vise toutefois, par le contraste qu'elle prépare, qu'à mieux signifier son refoulement dans le champ du non-savoir, où convergent ésotérisme (« obscur »), précarité intellectuelle (« acrobatique »), logique de l'opérable (« fort loué ») et babélisation (« graves confusions »).

¹⁵. À savoir le type de relations qu'un discours donné s'autorise à entretenir avec d'autres entités discursives (Maingueneau, 1984, p. 84-86). Pour ce qui est du concept d'isotopie, je renvoie ici à la définition générale qu'en propose François Rastier, dans une foulée greimassienne : « On appelle isotopie toute itération d'une unité linguistique. » (Rastier in Greimas, 1972, p. 82).

¹⁶. Pour le concept de sème, je reprends ici la définition de Bernard Pottier : « Désigne [...] le trait sémantique pertinent, ou l'unité minimale de signification. Si nous admettons le parallélisme avec le plan phonique, le sème sera, sur le plan du continu [sic. contenu], ce que le phème, ou trait phonique pertinent, est sur le plan de l'expression. » (Pottier, 1973, p. 453)

C'est une disposition isotopique analogue que l'on observe chez Rosemary Arrojo, qui cherche pour sa part à réprimer le discours dominant s'exprimant à travers une traductologie foncièrement linguistique. Ainsi remarque-t-on une double convergence sémique projetant ce discours dans le non-savoir, discours dont le dogmatisme — « tradition », « dominated », « logocentrism », « cult » — se double d'une inaptitude — « resilient theoretical problem », « defies », « basic assumptions »). Ainsi cette convergence prépare-t-elle la valorisation épistémologique d'une « traductosophie » toute de lucidité (« gives up », « begins to regard », « recognition »)¹⁷.

Que nous apprend le parallélisme de ces deux démarches sur l'état du dicible en traductologie ? Certes que l'autre discours est passible d'interdit, le dicible autorisant donc bien plus qu'un simple filtrage interdiscursif, de surcroît inhérent à toute manifestation discursive¹⁸. Mais aussi, corollaire de la proposition précédente, que le discours ainsi institué, la parole ainsi prise, s'embraye sur une rupture interdiscursive, le propos par lequel intervient la censure s'autonomisant pour faire sien l'espace épistémologique. Si je me suis préalablement gardé de concevoir la « prise de parole », pratique réglementée, comme acte d'appropriation, je me vois donc à présent contraint d'appuyer la possibilité d'une telle conception, invoquant un certain dispositif

¹⁷. « Traductosophie » : le terme est de Jean René Ladmiraal (Ladmiraal, 1990, p. 115).

¹⁸. De fait, si le discours s'inscrit nécessairement dans un interdiscours (Mainqueneau, 1984, p. 11), il ne saurait prévenir ce réflexe de réécriture, cette « interincompréhension réglée ».

interdiscursif, soit celui dont participent les divers discours traversant la traductologie. Parce que le dispositif énonciatif régissant ma prise de parole s'inscrit en faux contre ces ruptures que permet le dispositif méta-énonciatif ordonnant le dicible traductologique — que l'on songe à cet « état de la question », à cette « filiation théorique » dont je dois m'acquitter —, il m'a fallu plus haut démontrer que le premier dérivait du second. Parce que le travail entrepris s'effectuera en fonction de semblables ruptures, il m'a fallu ici établir la légitimité de ces dernières. Ayant ainsi devancé une objection des plus préjudicielles, j'amorcerai à présent ce travail, reprenant une parole jusqu'ici différée.

1. **TRADUIRE : LE DIRE ET LE FAIRE**

« [...] there is nothing so plain boring as the constant repetition of assertions that are not true, and sometimes not even faintly sensible; if we can reduce this a bit, it will be all to the good. »

J. L. Austin, *Sense and Sensibilia*¹

La présent travail puise sa problématique dans une certaine idée de la traduction traversant l'interdiscours traductologique. Je m'emploierai, au fil de l'analyse préparatoire qui va suivre, à en préciser le contenu. Je me pencherai initialement sur les rapprochements auxquels se prêtent diverses réflexions traitant du phénomène traductionnel. Je poserai par la suite ma problématique, enchainant à la convergence de ces réflexions un mouvement divergent.

Avant d'entreprendre ce travail préparatoire, il me faut toutefois prévenir brièvement une objection relativement prévisible. « Traduction », « fait traduisant », « phénomène traductionnel », « pratiques traduisantes » : ce peu de rigueur terminologique ne saurait en effet manquer de susciter quelque perplexité. Si je ne m'applique pas à resserrer les mailles d'un « filet linguistique » (la métaphore est de Georges Mounin²) constitué au fil de mes lectures, c'est essentiellement pour souligner que la complexité du champ lexical s'indexe sur celle du champ notionnel. Dans l'analyse préparatoire qui va suivre

1. 1964, p. 5.

2. 1963, p. 73.

« traduction » servira de terme générique tout en désignant parfois le produit textuel en aval de l'acte traduisant, « acte traduisant » sera employé lorsqu'il s'agira de considérer la dynamique propre au travail de traduction, « pratiques traduisantes » renverra aux actualisations plurielles de cette dynamique (auxquelles l'expression confèrera par ailleurs un caractère *sui generis*), enfin, « phénomène traductionnel » sera utilisé lorsque l'acte traduisant sera abordé dans une perspective épistémologique.

1.1 Topos et traduction

Les « lieux communs », dans l'acception ordinaire du terme, sont des lieux doublement propices à l'investigation épistémologique. « [S]téréotypes, [...] propositions rabâchées [...] », ils s'insèrent dans une logique du vraisemblable de tradition aristotélicienne : « [...] logique volontairement dégradée, adaptée au niveau du public, c'est-à-dire du sens commun, de l'opinion courante. »² Toute entreprise visant, non plus l'opérable, mais la connaissance y trouvera donc, certes, une proposition dont la valeur de vérité reste à établir, mais surtout une marche à suivre

². Barthes (1985a), respectivement p. 140 et 96. Dans une perspective strictement aristotélicienne, le « lieu commun », tel que nous l'entendons communément aujourd'hui, se rapproche de fait du « lieu spécial » (eîdè), idée reçue s'appliquant à un sujet, une discipline, une thématique donnés. Aristote réserve le concept de « lieu commun » (topoi koinoi) aux prémisses qui « [...] ne se rapportent à aucun sujet particulier [...] » (Aristote, 1932, 1358a, cité dans Halsall, 1988, p. 103). Pour plus de précisions, voir Aristote (1932), livre II, chapitre 23; Barthes (1985), p. 137-143, et Halsall (1988), p. 103-105.

pour appréhender la réalité à laquelle renvoie cette proposition⁴. En effet, se concrétisent dans le lieu commun tous les paralogismes, tous les raccourcis rhétoriques dans lesquels se fonde le vraisemblable, tout le réseau d'implicites par lequel il se perpétue... autant de pistes à remonter, autant d'indices susceptibles de mettre l'investigateur sur la voie de la connaissance. À cet égard, on ne manquera pas de noter le parallélisme entre la disposition métaphorique du syntème « lieu commun » et le paradigme rhétorique dans lequel s'inscrit le concept qu'il dénote. La statique du « lieu » reprend en effet l'immobilisme cognitif de l'idée « reçue », qui n'exige aucune « démarche » argumentative⁵.

C'est de fait en explorant la topographie implicite d'un certain lieu commun sur la traduction que se déploient les réflexions critiques motivant mon propos. L'idée que marque ce lieu peut se

4. À titre d'exemple, je renverrai ici à la première page des *Philosophische Untersuchungen* de Ludwig Wittgenstein, dont je citerai la traduction anglaise de G. E. M. Anscombe (Wittgenstein, 1968, section 1) :

« "When they (My elders) named some object, and accordingly moved towards something, I saw this and I grasped that the thing was called by the sound they uttered when they meant to point it out. [...] (Augustine, Confessions, I.8)" » (lieu commun);

« The individual words in language name objects [...] » (proposition);

« [The meaning of a word] is the object for which the word stands. » (implicite).

On sait quel glissement Wittgenstein opère (« [...] the meaning of a word is its use in the language », section 43) en soumettant cet implicite à l'épreuve de ses jeux langagiers (Sprachspiel).

5. De fait, Barthes précise : « D'abord, pourquoi lieu ? Parce que, dit Aristote, pour se souvenir des choses, il suffit de reconnaître le lieu où elles se trouvent (le lieu est donc l'élément d'une association d'idées, d'un conditionnement, d'un dressage, d'une mnémonique) [...] » (Barthes, 1985a, p. 137).

formuler comme suit : traduire revient à dire dans une langue ce qui a été dit dans une autre langue. Cette conception de la traduction comme simple usage de la parole supprimant les distances de langue à langue participe du langage ordinaire. Véhiculée au quotidien, on la retrouve projetée dans l'imaginaire, Ainsi ce personnage d'Italo Calvino :

Et puis à la correction des épreuves, nous remarquons des contresens, des étrangetés... Nous faisons venir Manara [le traducteur], nous lui posons quelques questions, il se trouble, il se contredit... Nous le serrons de près, nous lui mettons le texte original sous les yeux en lui demandant d'en traduire un bout à haute voix...⁶

Idée reçue, perpétuée, c'est par conséquent celle que consignent nos dictionnaires, isolant le concept en fonction de l'usage :

Faire que ce qui était énoncé dans une langue le soit dans une autre, en tendant à l'équivalence sémantique et expressive des deux énoncés.⁷

Mais c'est aussi l'idée que recyclent certains discours théoriques, censés procéder à l'inverse du dictionnaire puisqu'ils visent à conceptualiser le phénomène indépendamment de l'usage (qu'ils cherchent ainsi à établir) :

TRADUCTION On fait passer dans la langue de l'oeuvre (dite langue cible) un texte ou un fragment de texte dans une autre langue (dite langue source).⁸

Je m'emploierai dans ce qui suit à démontrer que les réflexions sur lesquelles s'appuiera ma problématique cherchent toutes à

6. Calvino (1981), p. 108. (C'est moi qui souligne.) Traduire, c'est donc dire à haute voix...

7. Le Robert (1990), p. 1995 (à l'article « traduction »).

8. Dupriez (1984), p. 454 (à l'article « traduction »). Ne serait-ce que parce qu'il synthétise des définitions techniques, le Gradus relève plus d'un ouvrage terminologique que d'un dictionnaire.

appréhender le phénomène traductionnel en travaillant la disposition implicite de ce lieu commun.

1.2 Dynamique, métatextualité, déplacement

« The creation of this new text [soit la pièce *Immobile*, autotraduction de *Still* par Beckett] is not then a question of recasting a pre-existing textual matter but, above all, of following the trajectory marked out by the original creative process and carrying it further [...] »

Brian T. Fitch, *Beckett and Babel: An Investigation into the Status of the Bilingual Work*⁹

« En traduisant, Artaud crée ses propres signes mais en cela [...] il ne fait que se substituer à Humpty Dumpty dont il accomplit le programme. [...] Artaud transforme incontestablement le texte de Carroll, mais cette transformation n'est pas aléatoire. Elle est une dérivation à caractère génératif, embrayée par le texte original. Elle est l'actualisation par un autre sujet et à un autre moment de l'histoire d'une même esthétique qui en l'occurrence ne veut plus "s'attarder artistiquement sur des formes" et qui cherche à "élargir les frontières de la langue et de la réalité" (Artaud, 1964 : 18). »

Annie Brisset, « Antonin Artaud de l'autre côté du miroir : analyse d'une traduction paradoxale »¹⁰

⁹. 1988, p. 93. Barbara Folkart cite ce même passage dans un article intitulé « Modes of Writing: Translation as Replication or Invention? » (Folkart, 1993, p. xix). Qu'elle soit ici remerciée d'avoir aiguillé ma lecture.

¹⁰. 1985b, p. 138 et 141.

« Ce qu'il faut bien voir, c'est que l'oeuvre n'apparaît pas ici comme une réalité figée, statique, immuable qu'il s'agit de reproduire - mais non plus (cas du classicisme) comme un simple substrat qu'il s'agit de modifier et d'embellir sur un mode hypertextuel : elle est bien plutôt le lieu d'un combat entre deux dimensions fondamentales, et la traduction intervient comme un moment dans la vie de l'oeuvre où ce combat est réactivé, mais en sens contraire, puisque l'acte de traduire consiste à accentuer le principe ou l'élément que l'original a occulté. »

Antoine Berman, « La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain »¹¹

« Si le traducteur ne restitue ni ne copie un original, c'est que celui-ci survit et se transforme. La traduction sera en vérité un moment de sa propre croissance, il s'y complétera en s'agrandissant. »

Jacques Derrida, « Des Tours de Babel »¹²

Quatre passages, quatre projets : Fitch explorant le bilinguisme textuel à travers les autotraductions de Beckett; Brisset se penchant, en vue de repenser l'opération traduisante, sur cet autre côté du miroir carrollien dans lequel nous projette l'écriture d'Artaud (1956, p. 56-173); Berman, partisan d'une traduction rivée au signifiant, suivant à la « lettre » les traductions de Hölderlin; Derrida, enfin, citant Benjamin (1971, p. 261-275), dont il cherche à réactualiser la pensée.

Isolant ces passages, je délaisserai les projets qu'ils concrétisent. Il ne s'agira pas ici de faire converser, dans leur intégralité, ces quatre réflexions sur la traduction mais d'y

11. 1985, p. 101.

12. 1985, p. 232.

délimiter certaines zones de convergence. Ainsi m'emploierai-je à démontrer que l'idée recue précédemment repérée, que je préciserai dans une triple analyse propositionnelle, se trouve contredite par chacun des fragments ici retenus. Ce faisant, j'élèverai inévitablement les propos de Fitch, Brisset, Berman et Derrida à un certain palier de généralité. On notera toutefois que ces auteurs m'en donnent pleinement licence. Derrida traite en effet globalement de la traduction. Brisset et Berman, considérant, l'une une traduction « paradoxale » (Artaud traduisant Carroll), l'autre une traduction « littérale » (Hölderlin traduisant Sophocle), n'en tirent pas moins des conclusions touchant à la globalité du phénomène traductionnel (présence du « sujet traduisant » dans un cas, attachement à la « lettre » dans l'autre). Enfin, la réflexion de Fitch se prête elle aussi, bien que dans de moindres mesures, à la généralisation ici projetée. Se pencher sur l'autotraduction, pratique traduisante parmi d'autres, c'est effectivement considérer les possibles que recouvre la globalité du phénomène traductionnel¹³.

13. *La distinction entre autotraduction et traduction n'est pas, chez Fitch, sans poser problème. Fitch affirme en effet que « no translator distinct from the author of the original [Beckett] could have produced such a second version [les pièces Ping et Immobile] since he would not only need to have access to the sequence of manuscript drafts of the original but what is more important, also to feel authorized to make use of them. » (1988, p. 225, c'est moi qui souligne.) Marginalisant ce faisant l'autotraduction (pratique que je dirai limite, extrême, dans ce qu'elle laisse entrevoir du « faire texte »), Fitch astreint la pluralité des pratiques traduisantes à un même exercice de passivité respectueuse, dont on sait ce que dit un Douglas Robinson (« If you refuse to pervert, you convert. If you refuse to convert you pervert », 1991, p. 200) et ce que fait un Antonin Artaud (« L'Arve et l'Aume. Tentative anti-grammatical contre Lewis Carroll », c'est moi qui souligne).*

Fort de cette justification, j'amorcerai à présent ma démonstration, situant le topos du traduire à l'intersection de trois propositions.

Première proposition : Traduire, c'est dire¹⁴. Traversant le lieu commun qui m'occupe, cette proposition fait correspondre acte traduisant et acte de parole. Je laisserai ici de côté l'équivoque entre pratiques orales et scripturaires ainsi perpétuée pour me pencher sur les préconceptions qui, associées au second acte, caractérisent le premier.

Par la correspondance qu'elle institue, la proposition prend indubitablement valeur de définition. Mais comment fonctionne une définition ? De l'ancienne à la nouvelle rhétorique, de la sémantique à la philosophie du langage, cette question motive diverses réponses. Ne lui attribuant ici qu'un caractère accessoire, je m'en tiendrai à l'analyse sommaire qu'en propose Bernard Dupriez :

Assertion dont le thème est une chose ou un mot et le prédicat une périphrase qui l'explicite, en désignant les sèmes génériques (*classification*), les sèmes spécifiques (*définition stipulative*) ou les sèmes virtuels (*exemple*).¹⁵

Ainsi le thème « traduire » se trouverait-il ici précisé dans un

¹⁴. L'emploi du terme « proposition » renvoie à ce qu'en dit A. J. Ayer : « [...] while it is true that the word "proposition" does not enable us to say anything that we could not, in principle, say without it, it does fulfill an important function; for it makes it possible to express what is valid not merely for a particular sentence s but for any sentence to which s is logically equivalent. » (Ayer, 1990, p. 173). Thématisant « traduire » en recourant à une dislocation (« Traduire, c'est [...] »), je déroge toutefois quelque peu au principe d'objectivité régissant la formulation de toute proposition.

¹⁵. Dupriez (1984), p. 144. Cette définition de Dupriez est également retenue par Halsall (1988, p. 105-107), qui en évalue la portée rhétorique.

« dire » de fonction prédicative. Périphrase tronquée, ce prédicat n'a toutefois de valeur définitoire que dans la mesure où il reçoit un complément d'information : qu'est-ce en effet que « dire »¹⁶ ? Si la question surprend, c'est qu'un tel complément cognitif se situe de fait dans un implicite collectif. Acte physique débouchant sur la production de paroles, acte communicatif par lequel se transmet verbalement une information, le « dire » relève d'une telle évidence qu'il se passe aisément de toute thématisation¹⁷. Aussi cette première proposition subordonne-t-elle implicitement le phénomène traductionnel à une conception spontanée de l'usage de la parole, simple acte locutoire¹⁸. Ce serait donc au-delà de ce « dire » auquel se résume le phénomène qu'il faudrait en situer la spécificité.

Considérant une telle structure propositionnelle, quelles conclusions tirer quant à la disposition du lieu commun dont elle participe ? Essentiellement, que ce lieu s'organise autour d'un critère de tangibilité. L'usage de la parole s'y trouve en effet

¹⁶. Cette définition est en tout point semblable à celle citée par Dupriez, « L'enfer, c'est les autres » (Sartre, Huis clos), qu'il range au nombre des « pseudo-définitions elliptiques, [donnant] à l'idée la force d'une maxime ». (Dupriez parle de pseudo-définition « [...] quand le prédicat n'explique pas les sèmes du thème [...] », p. 144.)

¹⁷. Ces deux acceptions tacites sont de fait au nombre de celles recensées par le Robert (1990, à l'article « Dire ») : « I. émettre (les sons d'un langage) »; « II. Exprimer, communiquer (la pensée, les sentiments, les intentions) par la parole. » ou encore « III. Exprimer par le langage (oral ou écrit). »

¹⁸. J'entends ici par « acte locutoire » les gestes élémentaires que recouvre le simple fait de dire quelque chose. Reprenant dans ses grandes lignes la définition d'Austin précédemment citée (p. vi), je m'en éloigne toutefois sensiblement, ne reprenant ni la distribution componentielle de l'acte locutoire (acte phonétique, phatique et rhétique), ni le système d'où il tire sa valeur (acte locutoire, acte illocutoire, acte perlocutoire).

circonscrit conformément à ce que notre perception immédiate, garant du vraisemblable, nous permet d'appréhender, soit les traces (sonores, visuelles) de l'acte physique et la situation matérielle dans laquelle il s'inscrit (destinateur, destinataire, message... schéma traditionnel de la communication¹⁹). L'acte traduisant y est par ailleurs défini en fonction de ce qu'il présente de plus manifeste, soit ces mêmes attributs locutoires (la production d'un texte, la transmission d'un contenu propositionnel : deux gestes intrinsèques à toute opération traduisante). Comme le laissait présager le passage d'Italo Calvino (où compte comme traduction ce qui s'observe physiquement comme traduction), ce lieu commun relève donc d'une topique du sensible, véritable *topoi konoï*.

Sans pour autant faire état d'une stratégie commune, les quatre réflexions retenues appréhendent le phénomène traductionnel en réévaluant précisément cette délimitation implicite du lieu commun. Il vient d'être établi que la première proposition traversant ce lieu fait correspondre la traduction à un « dire » posé implicitement comme production de paroles ou encore transmission d'information. Or à la lecture des passages cités, l'acte locutoire nécessairement contemporain de l'acte traduisant apparaît d'une toute autre nature. Traduire, c'est en effet suivre une trajectoire (Fitch), accomplir un programme (Brisset), réactiver un combat —

19. Si ces termes revêtent un caractère technique (nous les devons, par traduction interposée, à Roman Jakobson, 1963, p. 214), ils ne font toutefois que se calquer sur le sémantisme transparent du verbe (« dire quelque chose à quelqu'un »), sémantisme si manifeste que l'absence de l'un ou l'autre pôle communicatif donne instinctivement lieu à sa modélisation (la situation propre à l'acte locutoire étant alors, sinon matérialisée, du moins matérialisable).

en l'occurrence intrinsèque à l'oeuvre grecque — (Berman), compléter l'original en l'agrandissant (Derrida). Sondant la structure implicite de la proposition dégagée, ces réflexions se rejoignent donc en situant l'acte de parole propre à la traduction par-delà l'évidence de notre perception immédiate. Celui-ci ne renvoie plus à un simple acte physique (« émettre des paroles ») ou communicatif (« transmettre un message ») directement observable, mais revêt un caractère cognitif aussi complexe (tâche peu simple que d'agrandir, de compléter un original) que problématique (qu'est-ce au juste que « suivre une trajectoire »). Ainsi la simplicité d'un « traduire, c'est dire » donne-t-elle lieu à la complexité d'un « traduire, c'est faire »²⁰.

Deuxième proposition : Traduire, c'est redire. Cette seconde proposition ne vient pas se substituer à la première. Recouvrant certes une nouvelle région du lieu commun, « dire [...] ce qui a été dit », elle ne fait toutefois que dédoubler l'acte locutoire précédemment dégagé, qui de fait « reproduit » une locution antérieure. Ainsi, déjà évacuée du geste qu'imprime l'acte traduisant (« dire »), la spécificité du phénomène traductionnel se voit à présent retranchée de l'objet et du produit de ce geste

²⁰. *Affirmer que cette première proposition s'insère dans une logique du vraisemblable revient certes à lui ôter tout garant de véracité mais nullement à l'infirmier. Mon propos dans cette section est de démontrer, d'une part, que le lieu commun sur la traduction participe de l'opérable en s'alignant sur un principe de tangibilité, d'autre part, qu'une certaine réflexion critique cherche à remettre en cause cette saisie empirique du phénomène traductionnel. Si j'ai précédemment annoncé (et laissé entendre : mon exergue) que ma problématique s'indexera sur ce projet critique, la présente section doit néanmoins se lire comme un simple état des lieux (de fait, état « du » lieu). Aussi se gardera-t-on d'attribuer à la réaction critique qui transpire dans ces lignes (« assimilée », « simple empirisme », « fausses pistes ») valeur de raisonnement.*

locutoire, le « dit » se fondant dans « ce qui a été dit ». Tout comme la précédente, cette proposition repose sur un accord tacite. L'exigence de fidélité intrinsèque à la notion de « reproduction » appelle en effet implicitement celle de tangibilité : ne peut se répéter avec exactitude que ce qui peut s'appréhender concrètement. Penser l'acte traduisant comme reproduction, c'est donc associer à l'objet sur lequel porte cet acte une matérialité sensible.

Troisième proposition : Traduire, c'est dire de langue à langue. Situante l'acte traduisant dans un contexte plurilingue, la dernière proposition délimitant le lieu commun confère à cet objet une réalité linguistique. Comme en attestent les réalisations énonciatives de cette proposition, la notion d'« objet linguistique » n'a rien d'analogique. Segmentable (« un texte ou un fragment de texte », Dupriez, 1984, p. 454), visuellement localisable (« nous lui mettons le texte original sous les yeux », Calvino, 1981, p. 108), ce sur quoi agit la traduction renvoie dans le lieu commun à un objet (textuel) foncièrement tangible, la langue se voyant assimilée aux traces matérielles de son énonciation.

Si constater la matérialité du texte relève de l'évidence, résumer le phénomène textuel à son agencement physique relève, en revanche, d'une véritable réification. Aussi peut-on affirmer que le critère de tangibilité régissant implicitement le lieu commun — à travers la conception du « dire » comme acte locutoire (première proposition), à travers celle de l'acte traduisant comme reproduction d'un tel acte (seconde proposition) — se trouve

marqué explicitement dans la mise en énoncés de la troisième proposition.

Cette confirmation de l'assise implicite du lieu commun projetée par ailleurs la traduction dans un autre espace topique. En effet, contrairement aux deux premières, cette dernière proposition confère une authentique spécificité à l'acte qui m'occupe. Précédemment rattaché aux paradigmes des actes locutoires et du « déjà dit », celui-ci s'effectue désormais « de langue à langue ». Passée sous silence, la notion de langue ici invoquée renvoie toutefois à l'évidence d'une certaine préconception, autre lieu commun décrit en ces termes par de Saussure :

[...] conception superficielle du grand public : il ne voit dans la langue qu'une nomenclature [...],

Pour certaines personnes la langue, ramenée à son principe essentiel, est une nomenclature, c'est-à-dire une liste de termes correspondant à autant de choses.²¹

Aussi ce dédoublement linguistique de l'acte locutoire, dans lequel résiderait la spécificité traduisante, se résume-t-il de fait à une simple mise en regard de « nomenclatures ».

Remontant précédemment la piste implicite menant à une conception locutoire de l'acte traduisant, Fitch, Brisset, Berman et Derrida investissent, dans un commun élan, cette autre disposition sous-jacente du lieu commun que mettent en évidence les deuxième et troisième propositions. Dans un premier temps, l'objet sur lequel agit cet acte échappe, dans le cadre de leurs réflexions, à toute exigence, tacite, de tangibilité. Loin d'ancrer le phénomène

21. de Saussure (1978), p. 34 et 97.

traductionnel dans la matérialité d'un objet ou produit textuel (troisième proposition), ils l'axent en effet sur la genèse de ce produit, dissociant la substance textuelle du geste qui l'engendre (ce « creative process » [Fitch], cette « esthétique » [Brisset] que travaille la traduction), ou, de façon plus radicale, anthropomorphisant la notion de texte même (« la vie de l'oeuvre » [Berman], « propre croissance [de l'original] » [Derrida]), dans le devenir duquel s'inscrit le « moment » de la traduction. Interceptant par le fait même la condition de possibilité qui permet de concevoir l'acte traduisant comme geste de reproduction (deuxième proposition), ils caractérisent celui-ci, dans un second temps, comme geste de déplacement. Traduire, c'est ainsi « carrying [the trajectory marked out by the original creative process] further » (Fitch), accomplir une « dérivation à caractère génératif, embrayée par le texte original » (Brisset), « accentuer le principe ou l'élément que l'original a occulté » (Berman) ou compléter l'original en l'agrandissant (Derrida). Les quatre réflexions retenues se rejoignent donc ici dans une double convergence situant le phénomène traductionnel par-delà l'empirisme tant d'une réification linguistique que d'une mimésis traduisante.

1.3 *État des lieux*

De l'analyse de ces trois propositions, il ressort que les propos de Fitch, Brisset, Berman et Derrida prennent valeur de contre-argument eu égard au lieu commun ici considéré. Insufflant une

dynamique à l'acte locutoire, situant l'acte traduisant par-delà la matérialité de l'objet textuel (c'est-à-dire dans une métatextualité), le caractérisant comme déplacement, ces propos dérogent en effet au principe de tangibilité régissant, et la structure implicite du lieu commun (la nature strictement locutoire de l'acte de « dire », la matérialité de ce sur quoi porte l'acte traduisant) et sa formulation explicite (« Traduire, c'est redire », donc reproduire).

Par ailleurs, cet écart tactique participe d'une divergence stratégique. Aux banalisations successives du « dire », du « dit » et de la langue par lesquelles transite une spécificité affaiblie de l'acte traduisant se substitue en effet une reproblématisation systématique de cet acte, dont les auteurs s'emploient à souligner la complexité. Parallèles, leur cheminement les amènent donc, par deux fois, à traverser, c'est-à-dire transgresser, le lieu en question. C'est en ce sens qu'ils pratiquent ce que j'appellerai une épistémologie de l'évidence, balisant, peut-être à leur insu, mais néanmoins pas à pas, les fausses pistes du lieu commun. Parce que ce lieu, sans nécessairement motiver individuellement chaque réflexion, pourvoit à la cohérence d'une démarche collective, il m'a fallu précédemment en relever la topographie²². Parce que cette démarche suscite la problématique du présent travail, il m'a

²². On notera toutefois qu'Annie Brisset situe explicitement son propos en regard du lieu commun : « Avec une visée polémique aussi nette, qui résulte du heurt de deux conceptions de l'écriture — celle de l'auteur (Carroll) et celle du traducteur (Artaud) — que devient l'opération traduisante ordinairement rivée sur la ligne bleue de la fidélité ? » (1985b, p. 130).

fallu ici en établir le parcours. Aussi ne me reste-t-il à présent qu'à préciser cette problématique.

2. TRADUIRE J. L. AUSTIN : VERS UNE PROBLÉMATIQUE

« Ainsi, dirai-je, si l'on nous reproche notre impertinence insolite, et nos manières de stigmatiser les gens sans en avoir l'air : "Mille regrets, mais le temps presse et la vie est si courte !" »

**J. L. Austin, *La philosophie analytique*,
« Discussion générale »¹**

Cette « dynamique métatextuelle de déplacement » vers laquelle convergent les quatre réflexions retenues va motiver l'essentiel de mon propos. Je détaillerai dans cette seconde partie les moments essentiels de cette motivation. Il s'agira tout d'abord d'isoler la problématique qui m'occupera, d'en affirmer la légitimité puis de préciser les ruptures qu'elle marque vis-à-vis d'un interdiscours traductologique. Il s'agira ensuite d'exposer brièvement les principales étapes du travail entrepris. Il s'agira enfin de justifier le choix du corpus retenu.

2.1. Le texte et son projet

Dans ce qui précède, le lieu commun sur la traduction fonctionne comme un point de repère à partir duquel s'organise, par la négative, la cohérence des propos de Fitch, Brisset, Berman et Derrida. Dans ce qui suit, la convergence de ces propos sera, pour l'essentiel, abordée en fonction non plus du présupposé qu'elle intercepte mais de l'hypothèse qu'elle construit, soit ce que j'ai

¹. 1962, p. 372-373.

appelé précédemment « dynamique métatextuelle de déplacement ». Quelle peut toutefois être la pertinence traductologique d'une telle hypothèse une fois qu'elle se démarque du lieu qui la motive ? De fait, la justification première du présent travail relève moins du phénomène traductionnel que du phénomène textuel. Mettant le premier au service du second, je m'emploierai ici à articuler, à travers l'illustration de cette dynamique, la conception du texte qui la sous-tend, conception que je qualifierai de « projectuelle » — le mot n'ayant pour l'heure qu'une valeur approximative.

Que la convergence des réflexions précédemment retenues fasse coïncider les notions de texte et de projet à travers celle de traduction, cela transparait à trois reprises. « Projet », au sens où l'on parle d'un travail « à l'état de projet », le texte l'est tout d'abord parce que, métatexte, il relève de l'inaccompli : qu'il soit une actualisation *possible* du geste qui le concrétise (Fitch, Brisset), ou qu'il se fonde dans ce geste même (Berman, Derrida), il se déploie en effet dans un devenir, « vie de l'oeuvre » dont la traduction marque diverses étapes. « Projet », au sens où l'on « dévie » d'un projet, le texte l'est encore parce qu'il se voit transformé dans le processus de déplacement intrinsèque à l'acte traduisant (« carrying further », « accentuer », « dériver », etc.) « Projet », au sens où l'on parle des « grandes lignes d'un projet », le texte l'est enfin parce qu'en dépit de cette mutabilité, il préserve une intégrité que l'on pourrait dire algorithmique : c'est en effet sur un programme, une trajectoire, un principe que s'indexe la dynamique de cet acte.

Si je compte mettre à profit cette superposition conceptuelle, visant le phénomène textuel à travers une organisation possible du phénomène traductionnel, je ne saurais toutefois revendiquer la primeur d'une telle démarche. A. W. Schlegel, s'il faut en croire Antoine Berman, la faisait déjà sienne, proposant :

[...] encore que de façon occasionnelle et épisodique, une théorie de la traduction qui est avant tout une théorie du langage poétique.²

Barthes paraît l'esquisser, faisant participer la traduction d'une « traversée du texte » :

[...] analysant la signifiante d'un texte [*La Vérité sur le cas de M. Waldemar*, conte de Poe traduit par Baudelaire], nous nous abstiendrons volontairement de traiter certains problèmes : [...] on ne tiendra pas compte du fait que le travail va porter sur une traduction [...] Cela ne veut pas dire forcément que ces problèmes ne passeront pas dans notre analyse; au contraire, ils passeront, au sens propre du terme : l'analyse est une traversée du texte [...].³

Brisset, enfin, en retrace une certaine filiation (remontant à la théorie du polysystème), parlant et usant par ailleurs de la traduction comme d'une :

[...] discipline annexe de la critique [littéraire] à laquelle elle ouvre un champ d'investigation extrêmement fécond [...] »⁴.

Reprenant à mon compte une telle démarche, j'investis donc mon propos d'un projet, essentiellement textuel, « accessoirement » traductionnel, au sens propre que je me permets ici d'attribuer à ce terme. Ce faisant, je romps avec une traductologie (et l'interdiscours qui l'autorise) dont la réflexion reste à jamais

2. Berman (1984), p. 208.

3. Barthes (1985b), p. 333.

4. Brisset (1985a), p. 191. C'est donc à plus d'un titre que ma réflexion s'embraye sur celle d'Annie Brisset.

tournée vers ses apories intérieures, qu'elle les cultive (Berman entretenant la querelle sourcier-cibliste) ou les dénonce (Brisset contre la « sacro-sainte exigence de fidélité », tout du moins dans l'article initialement cité). On lira dans cette rupture non pas le rejet d'une réflexion théorique sur la traduction mais l'expression de ce que j'estime être sa condition de possibilité, soit une réflexion préalable et authentique, c'est-à-dire toute entière riviée, sur le texte, objet qui la motive⁸.

Par-delà cette première justification, la pertinence de l'étude projetée renvoie au caractère approximatif, tant de cette conception « projectuelle » du texte, que de cette « dynamique métatextuelle de déplacement » à travers laquelle elle se met en place. Dégagées à partir de rapprochements certes détaillés mais souvent métaphoriques (« trajectoire », « programme », « combat »), renvoyant à des analyses certes textuelles (les traductions de Beckett, d'Artaud, de Hölderlin) mais cependant axées, pour la plupart, sur d'autres hypothèses (la nature du bilinguisme textuel, la primauté de la littéralité), elles manquent en effet d'une application concrète qui leur soit spécifique⁹. Dans le cadre du présent travail, je me propose de combler une telle lacune en

⁸. *Mais abordant la textualité par le biais d'une hypothèse traductologique, pourrais-je jamais en retour aborder objectivement la traduction à la lumière des conclusions ainsi tirées ? Prévisible, l'objection se verra plus loin prévenue (voir p. 23-24).*

⁹. *Parce que la visée du travail d'Annie Brisset cadre plus étroitement avec la thèse traductologique précédemment dégagée, son analyse de la traduction d'Artaud pourrait à la rigueur me servir d'exemple; par conséquent, ce serait moins à une absence qu'à une insuffisance de telles applications qu'il s'agirait de remédier. La valeur explicative d'une nouvelle mise en application me semble toutefois l'emporter sur celle d'une simple citation.*

cherchant à expliciter, dans le corps d'un texte, cette conception du phénomène textuel contemporaine d'une hypothèse traductologique, délaissant pour l'heure la tâche plus ambitieuse de la confirmer ou de la théoriser. Je m'inscris par le fait même, seconde rupture, en marge d'une certaine réflexion philosophique sur la traduction et la textualité — de laquelle participe Derrida, Benjamin, et nombre de ceux qui s'en réclament — dont le propos, ne s'ancrant pas dans l'analyse d'un corpus, travaille de l'extérieur le phénomène textuel⁷.

Enfin, l'imbrication de ces deux conceptions mérite que l'on s'y arrête parce qu'il soulève une question qui les transcende. Astreinte, de par l'orientation des articles dont elles se dégagent, à une pratique traduisante dite littéraire, peuvent-elles en effet prétendre à un champ d'application plus vaste ? Ponctuelle, cette problématique revêt de fait une pertinence plus globale puisqu'elle interroge le bien-fondé d'un strict cloisonnement du phénomène textuel, distribué à travers telle ou telle taxinomie. Dans le cadre de l'étude ici esquissée, je tâcherai d'apporter quelque élément de réponse en délimitant ce que j'ai appelé « conception projectuelle du texte » et « dynamique métatextuelle de déplacement » à partir d'un corpus non pas littéraire mais philosophique. Ce faisant, j'opérerai une dernière

⁷. Si, dans l'article retenu, Derrida se penche à plusieurs reprises sur les traductions du texte de Benjamin (1971), ses interventions s'assimilent toutefois plus à des regards dispersés qu'à une réelle analyse textuelle, que l'on conçoive ou non cette dernière dans une optique déconstruisante. C'est bien entendu en marge de cette démarche à la périphérie du texte que je m'inscris, le propos qu'elle amène demeurant à mes yeux un objet d'étude pertinent (de fait, il motive en partie la précédente analyse).

rupture, me démarquant d'une certaine tradition traductologique qui perpétue, de par sa focalisation sur le « fait littéraire », une conception typologique du phénomène textuel pour le moins problématique.

2.2 Plan de travail

Le travail ici entrepris va donc consister à expliciter, à partir d'un corpus philosophique, cette conception du texte saisi comme « projet » qui s'articule à travers une conception du phénomène traductionnel saisi comme « dynamique métatextuelle de déplacement ». Le corpus retenu regroupera trois articles du philosophe britannique J. L. Austin — soit « Pretending », « A Plea for Excuses » et « Three Ways of Spilling Ink » — ainsi que les traductions françaises qu'en proposent Lou Aubert et Anne-Lise Hacker — soit « Feindre », « Plaidoyer pour les excuses » et « Trois manières de renverser de l'encre »[•]. L'explicitation s'organisera en trois étapes, chacune reprenant l'un des termes de cette « dynamique métatextuelle de déplacement ». Ainsi se préciseront successivement les notions de

•. Austin, J. L. *Philosophical Papers*, Oxford, Oxford University Press, 1979, 306 p. « Pretending » (P), p. 253-271; « A Plea for Excuses » (PFE) p. 175-204; « Three Ways of Spilling Ink » (TWSI), p. 272-287.

Austin, J. L. *Écrits philosophiques*, trad. de l'anglais par Lou Aubert et Anne-Lise Hacker, Paris, Éditions du Seuil, Coll. La couleur des idées, 249 p. « Feindre » (F) p. 206-228; « Plaidoyer pour les excuses » (PPE) p. 136-170; « Trois manières de renverser de l'encre » (TMRE) p. 229-246.

Dans ce qui suit, les articles ne seront indiqués que par l'abréviation donnée ici entre parenthèses.

« dynamique » traduisante, de « dynamique métatextuelle » et de « déplacement ». La conception dite « projectuelle » du texte se précisera parallèlement à cette analyse tri-partite. Trois remarques viendront compléter ce plan de travail.

En premier lieu, je n'entends pas ici évaluer une hypothèse rigoureusement formulée, qui s'inscrirait de surcroît dans une quelconque théorie du texte ou de la traduction. Je me propose plus modestement de préciser une conception dispersée de la traduction et du texte, qui, bien qu'esquissée dans ce qui précède, demeure relativement vague. Il s'ensuit que je développerai mon propos en marge de tout cadre théorique et que j'éviterai tout dialogue critique, fût-il traductologique, sémiologique ou herméneutique. Un tel dialogue, dont il s'agit ici de préciser l'objet, ne pourra de fait se tenir que dans le prolongement du travail entrepris.

En second lieu, parce que la conception projectuelle du texte s'indexe point par point sur l'hypothèse traductologique précédemment posée, elle fera ici l'objet d'une description récursive. Au fur et à mesure que se déploiera l'analyse, ce que nous apprendront déplacement, disposition métatextuelle et dynamique traduisante sera donc soumis à des réévaluations successives.

En dernier lieu, préciser la conception projectuelle du texte en fonction d'une dynamique métatextuelle de déplacement, alors que l'une comme l'autre s'avèrent approximatives, n'est-ce pas d'emblée priver l'entreprise de toute fondation épistémologique ? De fait, s'il est vrai que la première transparait à travers la seconde,

celle-ci ne dépend pas moins de celle-là. Tout comme la nature du texte s'inscrit dans les traces que marque le geste traduisant, la traduction, opération textuelle, est nécessairement fonction de l'objet qu'elle travaille. Aussi ces deux conceptions ne pourront-elles ici que s'informer l'une l'autre. Ne pas admettre que l'hypothèse traductologique réclame elle aussi une lecture récursive, c'est refuser de s'engager dans l'inévitabilité d'un cercle que l'on dit herméneutique.

2.3 Philosophical Papers

Quiconque aborde J. L. Austin invoque invariablement le topos d'un certain paradoxe universitaire, la renommée du philosophe oxonien dépassant, on le sait, l'étendue de ses publications. C'est sur ce paradoxe que s'ouvre le principal ouvrage collectif qui lui est consacré, Gilles Lane — et plus récemment Lou Aubert — y fait référence dans l'introduction amenant sa traduction, G. J. Warnock y recourt à son tour dès la première page de sa monographie⁹.

⁹. Voir respectivement Fann (1969), p. ix; Austin (1970), p. 7 (note en bas de page) et Austin (1994), p. 7. Je me contenterai ici de citer Warnock (1989), p. 1 : « Austin died in February 1960, at the age of 48. [...] Though comparatively young, he held at that time, and in fact had held for a good many years, a leading position among philosophers not only in Oxford — where he lived and taught — but in Britain, and to some extent in the English-speaking world as a whole. [...] His immensely high standing among philosophers was certainly not attributable, at any time, to sheer quantity of publication. At the date of his election as White's Professor he had edited H. W. B. Joseph's *Lectures on the Philosophy of Leibniz*, had translated Frege's *Grundlagen der Arithmetik*, and had published only three papers of his own, and of the thirteen articles now included in his *Philosophical Papers* [...] only seven were actually published in his own lifetime. His two books — *Sense and Sensibilia* and *How to Do Things with Words* [...] — both appeared after his death. »

Loin de déroger ici à ce topos qui semble de rigueur, je le travaillerai plus en profondeur. De fait, si les influences d'une réflexion que l'on n'hésite pas à dire austinienne sont allées croissantes, le cercle — déjà restreint — des travaux motivant un tel intérêt s'est lui resserré. Débordant le domaine d'une philosophie analytique, cette réflexion a reçu droit de cité dans des disciplines qu'elle a su motiver (on pense ici à la pragmatique) ou dans de moindres mesures informer : sociolinguistique, théories littéraires, étude théorique de la traduction, etc.¹⁰ Ce faisant, elle s'est toutefois vue réduite, hors du champ philosophique, à l'étude des actes de langage entreprise par Austin dans le cadre des *William James Lectures*, cours magistraux donnés à Harvard en 1955. Ce sont essentiellement les textes de ces cours, réunis dans un ouvrage posthume intitulé *How to Do Things with Words*, qui sont à l'origine d'un tel rayonnement pluridisciplinaire.

M'apprêtant ici à ancrer mon propos dans une lecture renvoyant aux *Philosophical Papers*, je me tourne par conséquent vers la section la moins exploitée du « catalogue » Austin. S'il va me falloir, avant même d'amorcer ce propos, expliquer en quoi un texte

10. Pour juger des résonances interdisciplinaires que connaît aujourd'hui la pensée d'Austin, il n'est qu'à feuilleter les ouvrages synoptiques destinés à l'enseignement universitaire. Je n'en citerai ici que deux, sélectionnés au hasard : *Méthodes du texte : introduction aux études littéraires* (Delcroix, Maurice; Hallyn, Fernand [sous la dir. de], Paris-Genbloux, Éditions Duculot, 1987, p. 65-69, 211, 326 et 327), *An Introduction to Sociolinguistics* (Wardhaugh, Ronald. Oxford-Cambridge, Blackwell, 1992 [2^e ed.], p. 282-287). Pour plus de détails sur le rapport entre réflexion austinienne et pragmatique, je renvoie à l'article de François Récanati « Du positivisme logique à la philosophie du langage ordinaire : naissance de la pragmatique », paru en postface de la traduction de Gilles Lane (*Austin*, c1970 [dépot légal 1991], p. 185-203).

d'Austin peut servir de point d'ancrage au travail entrepris, il me faudra également poser la pertinence des textes retenus, somme toute marginalisés. C'est en reprenant, dans l'ordre qui leur a été assigné, les trois justifications sous-tendant ce travail que je m'acquitterai de cette double légitimation.

Première justification : interroger une conception « projectuelle » du texte. En quoi les textes d'Austin peuvent-ils venir informer une telle conception du texte ? Projet, ils le sont certes de par leur facture même. Refonte posthume de diverses sources manuscrites (*Sense and Sensibilia, How to Do Things with Words, « Three Ways of Spilling Ink »*), recueil regroupant des articles épars (*Philosophical Papers*), ils se travaillent à plusieurs mains (celles de G. J. Warnock, celles de J. O. Urmson). Défiant malgré eux l'unité du sujet scripteur, ils renvoient à une intention, un « projet » philosophique dont l'inaboutissement, textuel il s'entend, n'est pas sans rappeler le cours saussurien ou les *Untersuchungen* d'un Wittgenstein.

Parce que le critère projectuel ici invoqué repose sur l'absence de l'auteur à son texte, je me garderai toutefois d'en user pour justifier le corpus retenu. Faisant glisser la notion de projet du texte à l'auteur, ce critère renvoie en effet à une conception psychologisante de la textualité : reprise scripturaire d'une simple parole, le texte se fait le véhicule d'un « vouloir-dire » de l'auteur. Si je cherche à me distancer d'une telle conception, c'est parce qu'elle s'avère certes controversée (la critique est herméneutique, littéraire, sémiotique, psychanalytique) mais

surtout absente des propos motivant initialement le mien¹¹. De fait, ce n'est pas, chez les auteurs retenus, la verbalisation (lacunaire ou non) d'une intention individuelle qui confère au texte sa dimension « projectuelle » mais les transformations « systémiques » marquant la genèse du texte : transformation s'effectuant, non pas de Sophocle à Hölderlin, mais du système de « l'art grec » à celui de « l'art occidental » chez Berman, non pas de Carroll à Artaud, mais dans le cadre d'une « esthétique » ou encore d'« un processus d'écriture amorcé par [et donc transcendant] » Carroll, simple actualisateur, historiquement situé, de cette esthétique. Ainsi la notion de projet textuel ici considérée se soustrait-elle nécessairement à une tradition philologique privilégiant le projet d'auteur (« La survie des oeuvres, non pas des auteurs. » précise Derrida, 1985, p. 223).

C'est donc dans la présence d'un texte et non dans l'inférence d'un psychisme — d'aucuns diraient l'évanescence — qu'il va me falloir situer ledit projet. Si une telle distinction peut parfois

¹¹. Critique dont les passages suivants devraient donner quelque aperçu, tout particulièrement quant aux problèmes liés au concept même de sujet (et donc d'auteur) :

« Ce qui est à comprendre dans un récit, ce n'est pas d'abord celui qui parle derrière le texte, mais ce dont il est parlé, la chose du texte, à savoir la sorte de monde qui se déploie en quelque sorte en avant du texte. » (volet herméneutique : Ricoeur, 1986, p. 168);

« Le sujet est [...] par excellence une structure dissipative. L'ordre et le gaspillage s'y conjoignent. Le quid de la pureté subjective est nécessairement perturbé par les bruits de fond de nature sociale, intersubjective, historique et langagière. » (volet littéraire : Krysinski, 1989, p. 243);

« L'identification fait le joint entre l'individuel et le collectif; le moi dépend de l'autre, ce qui le réfère aussi bien à l'inconscient, et à l'altérité qu'il introduit dans le sujet, qu'à l'ensemble historique des individus qui constituent le groupe des autres, ce qu'on appelle le corps social [...] » (volet psychanalytique : Clement, 1978, p. 174).

paraître par trop fuyante, elle renvoie cependant à une théorisation du texte et du sujet en-dehors de laquelle m'inscrit nécessairement la visée descriptive du travail ici entrepris. Aussi se gardera-t-on de passer trop rapidement le corps de mon propos, qui devra se détacher de toute intentionnalité austinienne, au fil du rasoir d'Ockham.

Au terme de cette mise au point, reprenons la question qui l'a suscitée : en quoi les textes choisis peuvent-ils venir informer une conception « projectuelle » de la textualité ? Cette question recevra deux réponses, nécessairement approximatives puisqu'il s'agit justement ici de préciser l'idée de « projet textuel ». Tout d'abord, les textes d'Austin, et tout particulièrement ceux réunis dans les *Philosophical Papers*, préparent plus qu'ils n'achèvent une réflexion philosophique. Il n'est, pour s'en convaincre, qu'à considérer l'article « A Plea for Excuses ». Cette visée préparatoire s'y trouve en effet thématisée de la première ligne (« The subject of this paper, *Excuses*, is not to be treated, but only to be introduced, within such limits. », p. 175) à la dernière (« Here I leave and commend the subject to you. », p. 204). S'ouvrant, non pas sur l'inaboutissement d'une entreprise strictement austinienne, mais sur des possibles philosophiques exploitables à loisir, ces textes demandent à être poursuivis, dépassés dans un élan métatextuel. Ils présentent donc ce caractère inaccompli qui m'a précisément servi à circonscrire l'hypothèse d'une disposition projectuelle du texte.

Pour amener la seconde réponse, je citerai à quatre reprises

Henri Meschonnic :

Le moment de la traduction compte autant que la spécificité linguistique-culturelle du rapport en jeu. La traduction, étant l'installation d'un nouveau rapport, ne peut qu'être modernité, néologie [...]

Selon l'historicité du traduire, une traduction est traduction-introduction avant que soit produit, s'il peut l'être, le moment d'une traduction-texte.

L'écoute et la production d'un langage nouveau, par la rencontre historique entre la poétique d'une langue et celle d'une autre, sont le travail d'un traducteur.¹²

Dans le système épistémologique de Meschonnic, « moment de la traduction » et « traduction-texte » désignent un même lieu poétique, lieu où se produit « un langage nouveau », où s'installe « un nouveau rapport » (on pense ici à cet « espace d'échange entre plusieurs discours » dont parle Dominique Mainqueneau). Gravite, à sa périphérie, la « traduction-introduction ». Simple lecture à distance d'un texte renvoyant à un autre espace poétique et discursif, celle-ci s'inscrit cependant dans une métatextualisation puisqu'elle prépare, motive, l'écriture d'une « traduction-texte », tout comme « [l]e traduit aide à traduire ce qui n'est pas encore traduit »¹³.

L'hypothèse que j'avancerai ici situe les *écrits philosophiques* antérieurement à ce « moment de la traduction ». La raison invoquée renvoie non pas à la spécificité de leur écriture — dont l'analyse suivra — mais au contexte philosophique dans laquelle celle-ci

12. Meschonnic (1971), p. 311, 313 et 361. (C'est moi qui souligne.) On se rappellera que par « poétique » Meschonnic entend « la théorie de la valeur et de la signification des textes » (p. 306).

13. Meschonnic (1971), p. 359.

s'effectue. À la toute fin de la rencontre de Royaumont, réunissant en 1958 philosophes analytiques et « continentaux », Austin faisait le constat suivant :

Je pense peu probable que nous arrivions à nous rapprocher complètement de sitôt. Peut-être le temps aidant, réussirons-nous à nous rapprocher peu à peu.¹⁴

Quelque dix ans plus tard, Gilles Lane renchérisait :

Le Français, surtout, éprouvera quelque difficulté à retenir son impatience [à la lecture d'Austin], et demandera bien vite : "Où donc veut-il en venir? S'agit-il d'un texte philosophique?"¹⁵.

Qu'en est-il à l'heure où paraissent les *écrits philosophiques*, traduction affirmant « parachever » l'accès à l'oeuvre d'Austin¹⁶ ? Il est certes indéniable que la philosophie analytique n'est plus aujourd'hui terre inconnue pour une philosophie de tradition européenne : on lui consacre certains ouvrages, elle intéresse certains chercheurs¹⁷. Toutefois, si toute traduction témoigne du degré d'ouverture du système discursif dont elle participe (hypothèse interdiscursive, polysystémique, voire poétique chez Meschonnic), on ne peut que conclure à l'intérêt somme toute

14. *La philosophie analytique (1962)*, « Discussion générale », p. 372.

15. *Austin (1970)*, p. 8.

16. « Voici l'ultime recueil de l'oeuvre du philosophe britannique John Langshaw Austin (1911-1960), qui, après *Quand dire, c'est faire* et *Le langage de la perception*, paracheve l'accès en français à une pensée dont la réputation et l'influence, y compris dans sa langue natale, ne sont pas fondées sur une abondance de publications (...) » (*Austin, 1994*, p. 7, c'est moi qui souligne.)

17. On pense bien évidemment à François Récanati, à Oswald Ducrot. On pense encore à des ouvrages récents, tels celui de Jean-Gérard Rossi (*La philosophie analytique, Paris, Presses universitaires de France, 1989, 128 p.*) ou de Jean-Luc Petit (*L'action dans la philosophie analytique, Paris, Presses universitaires de France, 1991, 359 p.*)

marginal que ce courant analytique suscite dans l'espace philosophique francophone : il aura fallu en effet plus de trente ans pour que nous parvienne une lecture française des *Philosophical Papers*¹⁰ — ce qui est d'autant plus paradoxal compte tenu des résonances paraphilosophiques d'un ouvrage tel que *How to Do Things with Words*. Aussi l'hypothèse selon laquelle cette traduction ne fait qu'introduire ces textes ne paraît pas nécessairement sans fondements. Motivant par le fait même son propre dépassement dans d'autres traductions, elle fonctionnerait comme une charnière métatextuelle, indice d'une disposition projectuelle du texte. On y lirait par ailleurs l'indice d'une mauvaise ponctuation puisqu'elle s'affirme point final d'une entreprise traduisante dont elle ne serait que le point de départ.

Seconde justification : explicitier une certaine conception du texte et de la traduction. Si le corpus retenu s'avère propice à une telle explicitation, c'est essentiellement parce qu'il se compose de « textes-limites ». Par ce terme, j'entends des textes qui, présentant des particularités singulièrement marquées, permettent de porter un regard d'autant plus pénétrant sur toute l'étendue de la textualité. Attribuant à ce genre de textes un tel pouvoir explicatif, je présuppose inévitablement, avec d'autres, que se manifestent à travers leurs particularités certains aspects

10. Dans un même ordre d'idées, on notera qu'aucune des traductions précédentes, produites dans un contexte de mutuelle exclusion, n'a suscité de retraduction. L'ouverture, déjà tenue, sur la philosophie analytique n'est guère allée s'élargissant. On songera, inversement, à la production traduisante qu'a générée, en France, Sein und Zeit, à ce qu'elle nous apprend sur l'« installation » progressive d'un « rapport » heideggerien. Opère ici une « logique poétique » (l'expression est de Meschonnic, 1971, p. 353).

du phénomène textuel qui, parce que moins prononcés ou différemment marqués, s'observent d'ordinaire plus difficilement.

Cette logique du cas extrême régit plus d'un discours théorique sur la textualité. Elle s'exprime sans retenue chez Philippe Sollers, à qui j'emprunte le terme « textes-limites » :

Ce qui est contesté, [...], c'est l'histoire linéaire qui a toujours asservi le texte à une représentation, un sujet, un sens, une vérité; qui réprime sous les catégories théologiques de sens, de sujet et de vérité, l'énorme travail à l'oeuvre dans les textes-limites. [...] Dans tous les textes en question, la théorie de l'écriture est là, immanente, à l'épreuve : mais elle est perçue en général comme délire, fantasma, poésie, hermétisme, déviation individuelle, etc.¹⁹

Elle motive l'organisation même de *Palimpsestes*, ouvrage pour lequel Gérard Genette retient la stratégie suivante :

J'aborderai donc ici, sauf exception, l'hypertextualité par son versant le plus ensoleillé : celui où la dérivation de l'hypotexte à l'hypertexte est à la fois massive (toute une oeuvre B dérivant de toute une oeuvre A) et déclarée d'une manière plus ou moins officielle. Il faudra [...] aller sensiblement plus loin, en commençant par ces pratiques manifestes et en allant vers de moins officielles [...].²⁰

Elle s'inscrit doublement dans le programme traductologique d'Annie Brisset puisqu'elle détermine, et le choix des textes (Artaud traduisant Carroll), et les lieux du texte à considérer :

[...] c'est dans la faille, ou le surplus, qui sépare le texte-source du texte-cible qu'on peut observer comment le sujet traduisant embraye et assigne le sens. Pour cette raison, on peut dire que la différence est un lieu privilégié du procès cognitif et du travail critique.²¹

Limites, les textes d'Austin le sont eu égard au projet qui m'occupe : dégager une certaine conception du texte d'une réflexion

19. Sollers (1968), p. 6-7. (C'est moi qui souligne.)

20. Genette (1982), p. 16.

21. Brisset (1985a), p. 207.

sur la traduction. De fait, parce que l'essentiel de ces textes — et tout particulièrement « *Pretending* », « *A Plea for Excuses* » et « *Three Ways of Spilling Ink* », articles des *Philosophical Papers* qui retiendront mon attention — ancrent la réflexion philosophique dans le détail de l'idiome, ils s'avèrent particulièrement problématiques lorsqu'on les aborde dans une optique traduisante²². Je postulerai ici que cette problématisation marquée de l'acte traduisant, par la réflexion qu'elle suscite et les possibilités qu'elle laisse entrevoir, est susceptible de venir éclairer la double explicitation entreprise.

Parce que cette seconde justification de mon corpus m'amène à préciser ma démarche, je me permettrai de prévenir brièvement une objection méthodologique. Si le raisonnement précédemment invoqué prépare, et prépare seulement, une inférence du cas limite aux cas dits ordinaires, elle ne se fait pas pour autant l'instrument d'une généralisation forcée. De fait, il s'agit moins ici de faire ressortir une caractéristique rigoureusement commune à l'ensemble d'un paradigme (la disposition projectuelle de tout texte) que de saisir, là où sa concrétisation est la plus manifeste, un principe dont l'actualisation varie, qualitativement, quantitativement, d'un

²². Je prête à « *idiome* » l'acception que lui reconnaît Maurice Pergnier : « [...] la langue réalisée dans les actes de parole, attestée comme ensemble de signes utilisés par une communauté linguistique donnée et ayant une existence historique. » (Pergnier, 1993, p. 173). Ce concept vient donc s'imiscer dans la dichotomie saussurienne entre « *langue* » et « *parole* » (de Saussure, 1972, p. 23 à 39, notamment) : l'idiome n'est pas un système de signes — il s'apparente en ceci à la « *parole* » — mais l'actualisation collective, synchronique et sélective des possibilités qu'offre ce système — il se distingue par ce trait de la « *parole* », réalisation certes sélective et synchronique mais nécessairement individuelle.

cas à l'autre. Pour peu qu'elle privilégie la *Familieähnlichkeiten* wittgensteinienne (cette trame définitoire qui se tisse à plusieurs fils, dont aucun n'est continu) au détriment du *genus proximum* aristotélicien, l'étude du cas limite peut servir d'avant-propos à l'étude au cas par cas²³. On notera par ailleurs que motivant le choix de mon corpus, cette démarche motive mon projet même. C'est parce que la traduction est une pratique textuelle que je dirai limite — révélant le « faire texte » dans les déplacements qu'elle opère — qu'elle est susceptible de contribuer à l'explicitation du phénomène textuel.

Troisième justification : installer la réflexion sur la textualité et la traduction en-dehors d'une tradition littéraire, l'ouvrant ce faisant sur une perspective philosophique. Pourquoi, à cet égard, avoir justement retenu parmi les rayonnages fournis de la bibliothèque philosophique ces *Œcrits* d'Austin ? L'argumentation se fait en trois temps.

Tout d'abord, si cet embrayage philosophique est censé produire un mouvement contraire à la dynamique littéraire emportant d'ordinaire la théorisation du texte, c'est parce que l'on admet communément l'existence d'un clivage philosophie-littérature. Ce clivage s'inscrit dans l'espace philosophique :

Although philosophical thought extends the range of art and opens ways to its restructuring, there has always been competition and antagonism between art and philosophy. A contemptuous dependency was expressed in the first confrontation between art and philosophy, that which occurred in Athens. The central issue in that dispute — carried on

²³. Pour une analyse (ludique) du « trait de famille », voir Wittgenstein (1968), sections 65 à 67.

right down to our own time — was whether or not literary art in general, but more specifically drama, could make a truth claim.²⁴

Ce clivage travaille le sémantisme même du mot « littérature » :

[...] tout au long du XVIII^e siècle, science et philosophie naturelle se spécialisent de plus en plus, si bien qu'il devient impossible, à partir d'une date qui se situe entre 1810 et 1820, d'inclure dans la littérature les écrits fonctionnels des sciences qui se diront bientôt positives. [...] Le même phénomène se produit un peu plus tard pour les sciences humaines et les techniques. [...] la décadence de la notion de littérature comme phénoménologie intellectuelle a très tôt donné sa chance à la notion de littérature comme création esthétique.²⁵

Ce clivage se trouve perpétué par certains discours que suscite l'expérience de la traduction :

Le problème est simple : contrairement à la poésie ou au roman, le texte philosophique ne cherche pas à produire des effets sensibles et émotifs, mais l'intelligibilité d'un langage technique.²⁶

La différence avec la traduction littéraire, c'est que le sens philosophique d'un texte est *objectivable* à l'horizon d'une discussion idéalement rationnelle; et c'est là une différence fondamentale. Une traduction littéraire reste toujours entachée, et ennoblie, de la subjectivité "proprement" poétique qui lui a donné le jour [...]²⁷.

Aussi marquée que soit cette mutuelle exclusion paradigmatique dont font traditionnellement l'objet littérature et philosophie, l'éventualité d'une juxtaposition de ces pratiques textuelles n'en est pas pour autant rejetée. On pense alors à une philosophie s'écartant d'une stricte « discursivité » pour accaparer l'espace langagier : parfois Derrida, mais surtout Nietzsche, mais aussi

24. Kuhns (1971), p. 3.

25. Escarpit (1970), p. 267-268.

26. Lefebvre (1986), p. 12.

27. Ladmiral (1981), p. 29.

Heidegger²⁸. Témoin, cette résistance à l'écriture heideggerienne que dénonce Hans-Georg Gadamer :

[Heidegger's; philosophizing, which in the "Kehre" attempted to complete [the] withdrawal from the concept of the transcendental, increasingly encountered such difficulties [sic] with language that many readers of Heidegger came to believe that there was more poetry than philosophical thought to be found in his work.²⁹

Témoin encore, cet ouvrage de Meschonnic contre un *Langage Heidegger* « remplaçant le poème par du poétique », que l'auteur s'emploie justement à rejeter parce qu'on lui reconnaît droit de cité :

Pour la poétique du sujet ordinaire dans un temps ordinaire et un langage ordinaire, le statut fait à la poésie dans le langage Heidegger est un danger mortel. Il faut apprendre à le voir.³⁰

Aussi me fallait-il, pour rester fidèle à l'entreprise de décloisonnement dont participe mon projet, ne pas trop m'éloigner de l'endroit où l'on dit repérer cette faille entre littérature et philosophie. Parce que plus que tout autre, le courant analytique auquel on rattache la réflexion d'Austin semble s'inscrire dans ce paradigme du « vrai », de la « discursivité », de « l'objectivable » que l'on affirme philosophique, il m'a paru judicieux d'y situer mon

²⁸. Cet emploi de « discursivité » est tiré de mon appareil critique : « [...] la traduction contemporaine penche pour la surtraduction, la traduction explicative [...] Signe d'un renouveau de l'exigence langagière, et tout simplement philosophique, dans la pensée française, influence aussi de pensées aussi attentives au langage que celles de Nietzsche et de Heidegger, le risque étant de faire de la poésie, c'est-à-dire des effets de langage au lieu de discursivité. » (Lefebvre, 1986, p. 13).

²⁹. Gadamer (1986), p. 379.

³⁰. Meschonnic (1990), p. 5 (p. 348 pour le fragment précédemment cité).

propos²¹. Je renvoie bien évidemment ici à l'héritage positiviste de la philosophie oxonienne, au caractère foncièrement concret de l'objet motivant sa réflexion, à la rigueur de ses méthodes et de ses exposés²². Dits limites dans le cadre d'une perspective traduisante, les textes retenus le sont donc également en ce qu'ils marquent l'une des extrémités du continuum philosophique.

²¹. Pour un bref aperçu historique des diverses tendances que recouvre l'étiquette « analytique » on pourra consulter, outre la postface à *Quand dire*, c'est faire de François Récanati (Austin, c1970, dépôt légal 1991), la communication de J.O. Urmson intitulée « L'histoire de l'analyse » ainsi que le débat qu'elle a suscité (*La philosophie analytique*, 1962, respectivement p. 12-22 et p. 23-39).

²². Eu égard au premier point, je renverrai tout particulièrement aux deux articles des *Philosophical Papers* qu'Austin consacre au concept de « vérité » (« Truth » et « Unfair to Facts », p. 117-133 et p. 134-174) ainsi qu'à son analyse formelle de la mécanique du « faire semblant » (« Pretending », p. 260-263). Pour ce qui est du second, il suffira de rappeler la réaction des philosophes continentaux, qui, s'accordant pour reconnaître ce caractère tangible, anémaphysique, de l'objet que travaille la philosophie oxonienne, en font la pierre de touche de leurs critiques. Ainsi, M. Poirier prenant parole à Royaumont : « Quelqu'intérêt que présentent la description et l'élucidation du sens des termes et des phrases, quelque passionnante que puisse être l'oeuvre des glossaristes, où tout cela nous mène-t-il, en quoi cela constitue-t-il ou annonce-t-il une philosophie ? » (*La philosophie analytique*, « Discussion générale », 1962, p. 361). Enfin, quant aux méthodes sinon oxoniennes, du moins austiniennes, je citerai ici ce qu'Austin en dit ailleurs, et que ne peut que confirmer une lecture, nécessairement patiente, des articles « A Plea for Excuses », « Pretending » et « Three Ways of Spilling Ink » : « Il faut longtemps pour se faire la main, il faut longtemps pour apprendre à manier ces techniques avec assez de conscience, de modestie, et j'ajouterai de joie. Il faut beaucoup de soin. » (*La philosophie analytique*, « Discussion générale », 1962, p. 376).

3. DYNAMIQUE TRADUISANTE

« If we light on a electron that rotates the wrong way, that is a discovery, a portent to be followed up, not a reason for chucking physics. »

J. L. Austin, « A Plea for Excuses »¹

J'ai initialement dégagé de mon appareil critique une définition « atopique » de la traduction, que j'ai formulée en ces termes : « dynamique métatextuelle de déplacement ». J'ai par la suite caractérisé le travail devant ici m'occuper comme un travail d'explicitation : explicitation de ce que peut signifier, pour un texte donné, une telle définition; explicitation de la conception du texte sur laquelle celle-ci repose. Je me suis enfin employé, dans les pages qui précèdent, à justifier le choix de mon corpus. Je me consacrerai, dans le reste du présent travail, au projet d'explicitation ayant motivé ces étapes préliminaires, projet qui m'amènera à considérer successivement les trois moments constitutifs de ma définition : « dynamique », « métatextualité », « déplacement ».

C'est en déployant ma réflexion à partir, puis à distance, d'un lieu commun sur la traduction que j'ai précédemment organisé ma définition. C'est en me replaçant brièvement dans ce même lieu commun que je chercherai à en expliciter le premier terme, soit ce que j'ai appelé « dynamique » traduisante. Parce que la définition dont participe cette « dynamique » relève d'une réflexion raisonnée

1. 1979, p. 184.

sur le phénomène traductionnel (les pensées de Fitch, Brisset, Berman, Derrida), il m'apparaît en effet nécessaire d'amorcer le travail d'explicitation là où s'énonce ce caractère raisonné, là où la pensée traduisante intercepte l'opinion du traduire.

Ce premier volet de l'explicitation comprendra quatre étapes. Il s'agira tout d'abord de repérer un éventuel problème de traduction sur la piste duquel nous mettraient les traductions d'Aubert et Hacker. Il s'agira ensuite de démontrer comment, dans l'espace que délimite le lieu commun, ce problème ne peut que s'amplifier jusqu'à l'aporie. Il s'agira enfin d'établir comment une conception « dynamique » de la traduction permet, non pas de résoudre ce problème, mais véritablement de l'évacuer. S'ensuivra une première explicitation de ce que peut être le projet du texte, le texte comme projet.

3.1 Repérage d'un fait traduisant

Soit trois articles du philosophe britannique J. L. Austin : « Pretending », qu'Austin consacre à l'action de « faire semblant » ; « A Plea for Excuses », où il déploie une analyse du concept d'excuse ; « Three Ways of Spilling Ink », dans lequel il s'emploie à une étude du concept de responsabilité. Soit les traductions françaises que nous proposent Lou Aubert et Anne-Lise Hacker, optant pour les titres suivants : « Feindre », « Plaidoyer pour les excuses », « Trois manières de renverser de l'encre ». Soit enfin

certains écarts semblant caractériser la pratique traduisante d'Aubert et Hacker, écarts dont rendent compte les tableaux 1 et 2 (voir pages 41 et 42).

Ainsi note-t-on tout d'abord ce que j'appellerai une interception stylistique. En effet, alors que le texte d'Austin ravive la métaphore figée, joue sur plusieurs registres et exploite les structures phonématiques, la traduction évacue la métaphore, nivelle la langue, délaisse le phonème pour la proposition (voir le tableau 1, page 41).

Ainsi note-t-on par ailleurs ce que je désignerai comme un repli linguistique sur l'anglais. Alors que les textes austiniens s'énoncent dans l'univocité d'une langue, leurs traductions pratiquent l'emprunt, rattachent — dans le vis-à-vis des juxtapositions — les structures lexicales du français à celles de l'anglais, thématisent ces dernières dans un paratexte explicatif. Aussi ces traductions s'écrivent-elles à deux langues (voir le tableau 2, page 42).

TABLERAU 1

	MUSTIN	AMBERT ET HACKER
METAPHORES	<p>« [...] — here surely Mr. Bedford carries <u>the philosopher's professional addiction to furniture</u> to a new pitch of positive concern for it » [P, p. 255]²</p> <p>« [...] "voluntarily" and "involuntarily" [...] are <u>fish from very different kettles.</u> » [PFE, p. 191]</p>	<p>« [...] — M. Bedford <u>pousse assurément à un degré de sollicitude indéniablement nouveau le vif penchant professionnel du philosophe pour le mobilier.</u> » [P, p. 209]</p> <p>« [...] "volontairement" et "involontairement" [...] <u>ne sont pas du même ordre.</u> » [PFE, p. 155]</p>
REGISTRES	<p>« [...] if someone is pretending to be angry in some emergency [...] then surely he may <u>hit upon</u> biting the carpet as the very thing to clinch the deception. » [P, p. 255-265]</p> <p>« [...] but it would be unwise to <u>freeze</u> too fast to that one noun [...] » [PFE, p. 175]</p>	<p>« [...] si quelqu'un feint la colère dans une situation d'urgence [...] il pourra alors certainement s'assurer une victoire définitive <u>en allant</u>, dans la supercherie, <u>jusqu'à</u> déchirer le tapis à belles dents. » [P, p. 209-210]</p> <p>« [...] il ne serait pas sage de <u>s'attacher</u> trop rapidement à ce nom [...] » [PFE, p. 136]</p>
ALLITERATIONS	<p>« [...] that goddess <u>fair and free</u> (fairly fair, frailly free), divinest etymology. » [P, p. 260]</p> <p>« [...] and get down instead to the <u>dainty and the dumpy.</u> » [PFE, p. 183]</p>	<p>« [...] cette <u>juste et libre déesse</u> (adorablement juste, délicatement libre) [...] » [P, p. 214]</p> <p>« [...] et passer plutôt à ce qui est <u>drôle et disgracieux.</u> » [PFE, p. 145]</p>

2. Ainsi armchair philosopher de s'affranchir de l'automatisme idiomatique dans la paraphrase « [...] the philosopher's professional addiction to furniture [...] »

TABLEAU 2

	MUSTIN	MORNET ET HACKER
EXTRAIT	<p>« It may even seem that, equipped with a <u>that-clause</u>, <u>pretending</u> achieves emancipation from some of the limitations inherent in <u>pretending-to</u> [...] » [P, p. 269]</p> <p>« The termination <u>-ful</u>, on the other hand, is commonly used in cases where something may be present or may not be present [...] <u>"Thoughtful"</u>, <u>"careful"</u>, <u>"purposeful"</u> alike refer to things we may (but equally may not) be doing when doing X [...] » [TMSI, p. 280]</p>	<p>« Il peut même sembler que, muni d'une proposition <u>-that</u>, <u>pretend</u> s'émancipe de certaines des limitations inhérentes à <u>pretending-to</u> [...] » [P, p. 225]</p> <p>« La désinence <u>-ful</u>, d'autre part, est couramment employée dans les cas où existe la possibilité que quelque chose soit ou non présent [...] <u>Thoughtful</u>, <u>careful</u>, <u>purposeful</u> font référence à des choses que nous pouvons bien (mais également pouvons ne pas) être en train de faire quand nous faisons X [...] » [TMSI, p. 238]</p>
JUXTAPOSITIONS	<p>« "The objection rests on a misconception of what <u>pretence</u> is." » [P, p. 253]</p> <p>« Here we find that <u>"purpose"</u>, <u>"intend"</u>, and <u>"deliberate"</u> exhibit numerous and striking differences. » [TMSI, p. 279]</p>	<p>« "L'objection repose sur une idée fautive de ce qu'est la <u>feinte</u> [<u>pretence</u>]." » [P, p. 207]</p> <p>« Nous découvrons ici qu'"avoir le dessein", "avoir l'intention" et "délibérer" [<u>"purpose"</u>, <u>"intend"</u> and <u>"deliberate"</u>] manifestent bien des différences frappantes. » [TMSI, p. 237]</p>
NOTES DES TRADUCTEURS	<p>« Indeed in English even the accusative case after "pretend", as in, for example, "He pretended sickness", though a venerable construction is by now archaistic. » [P, p. 260]</p> <p>« "Deliberately" is used in the same way (as "deliberation"), as when someone eats his soup deliberately. » [TMSI, p. 282]</p>	<p>« Similaire en français : "il feignait la maladie", mais pas "il prétendait la maladie" [NdT]. » [P, p. 215]</p> <p>« Rappelons que <u>deliberately</u> signifie aussi "posément", ce qui est le cas ici [NdT]. » [TMSI, p. 241]</p>

N'offrant comme unique perspective sur les textes retenus que les exemples venant d'être considérés, je m'empresserai de préciser que ni l'interception, ni le repli ne s'opèrent de façon

rigoureusement systématique. Leur étendue varie d'une traduction à l'autre sans jamais recouvrir la globalité du texte (le repli linguistique est, par exemple, nettement moins marqué dans la traduction de « A Plea for Excuses », alors que l'interception stylistique y est intensifiée). Ainsi la pratique traduisante d'Aubert et Hacker est-elle parfois contemporaine d'une pratique stylistique (voir le tableau 3 ci-dessous).

TABLERAU 3

	MUSTIN	AUBERT ET HACKER
ACTUALISATION STYLISTIQUE	<p>.Jeu sur les structures idiomatiques</p> <p>« To neglect to notice all this is <u>to put in the bathwater without the baby.</u> » [P, p. 267]</p> <p>.Registre</p> <p>« I needed money to play the ponies (on notera ici l'interception), so I <u>dipped into</u> the till. » [FWSI, p. 275]</p> <p>.Antanaclose³</p> <p>« <u>Actually</u>, "really" is, like "<u>actually</u>", really a broken reed in philosophy. » [P, p. 257]</p>	<p>« Manquer de remarquer tous ces faits, c'est <u>mettre l'eau du bain, mais sans le bébé.</u> » [P, p. 224]</p> <p>« J'ai besoin d'argent pour jouer aux courses, aussi ai-je <u>piqué</u> dans la caisse. » [FMRB, p. 232]</p> <p>« <u>En fait</u>, on ne peut plus <u>réellement</u> compter sur "<u>réellement</u>" et "<u>en fait</u>" en philosophie. » [P, p. 211]</p>

Ainsi les lexèmes ou les procédés de découpage morphologique ayant motivé un repli sur l'anglais (l'emprunt *pretending to/pretending that*, l'analyse de la suffixation *-ful*) s'émancipent-

³. « [...] l'*antanaclose* [...] est la figure consistant à reprendre un mot déjà employé en lui donnant une nouvelle signification. » (Klein-Lataud, 1991, p. 87.)

ils parfois de cette tutelle linguistique (voir le tableau 4 ci-dessous).

TABLEAU 4

	MUSTIN	MORNET ET HACKER
EMANCIPATION LINGUISTIQUE	<p>« What is the difference [...] between <u>pretending not to</u> remember her face and <u>pretending that</u> you do not remember it? » [P, p. 269]</p> <p>« Why are the words in one group formed with <u>un-</u> or <u>in-</u>, those in another group formed with <u>-less</u> [...], and those in another group formed with <u>mis-</u> [...] » [PPE, p. 193]</p>	<p>« Quelle est la différence entre [...] "<u>prétendre ne pas</u> vous rappeler son visage" et "<u>prétendre que</u> vous ne vous le rappelez pas" ? » [P, p. 226]</p> <p>« Pourquoi les mots d'un groupe sont-ils formés avec <u>a-</u> ou <u>in-</u>, ceux d'un autre groupe avec <u>mé-</u> [...], ceux d'un autre groupe encore avec <u>mal-</u> [...] » [PPE, p. 156]</p>

Toujours est-il qu'en dépit de telles inégalités, interception stylistique et repli linguistique sont suffisamment marqués à l'échelle de ces trois articles pour qu'on y lise une certaine orientation de la pratique traduisante, ce que j'appellerai des « faits » traduisants.

Ces faits réclament analyse et explication, travail relevant, me semble-t-il, du domaine de la traductologie. Encore faut-il préciser le caractère nécessairement pluriel de la réflexion ainsi suscitée. L'analyse sera fonction du cadre conceptuel à l'horizon duquel se définit la textualité (on analysera différemment l'interception stylistique selon qu'on l'aborde dans une optique strictement tropologique ou dans l'optique pragmatique d'une théorie des actes de langage). L'explication sera à son tour inévitablement fonction du cadre théorique dans l'espace duquel se formulent les questions soulevées (interroge-t-on l'historicité de ce repli linguistique ? Sa portée dans l'interdiscours de la

philosophie ? etc.) OÙ la plurivocité du syntème *Translation Studies* l'emporte sur l'apparente univocité d'une « traductologie ».

Mon propos n'est pas ici de m'engager dans une authentique réflexion traductologique mais, je le rappelle, de dégager, à partir de « faits » traduisants, un problème de traduction me permettant de contraster lieu commun et conception « dynamique » de la traduction. Pour ce faire, il me suffira de retenir un unique fait traduisant, d'en proposer une analyse rudimentaire à l'échelle d'un texte et de sa traduction, et de me pencher sur une et une seule des questions que ce fait soulève. Je limiterai par conséquent la seconde partie de ce premier volet de l'explicitation à une analyse du repli linguistique, tel qu'il se manifeste dans la traduction du texte « *Pretending* ».

3.2 Repérage d'un problème de traduction

Reprenant deux des catégories initialement retenues (emprunts et juxtapositions), je soulignerai dans un premier temps que le repli sur l'anglais repéré à l'échelle des trois textes ne perd rien de son intensité une fois le corpus réduit au couple « *Pretending* » - « *Feindre* ». Le repli s'effectue de façon répétée, et ce tout au long de la traduction (voir le tableau 5 page suivante).

TABLÉAU 5

	AUSTIN	MORRY ET RACKER
DERIVATS	<p>« It may even seem that, equipped with a <u>that-clause</u>, <u>pretending</u> achieves emancipation from some of the limitations inherent in <u>pretending-to</u> [...] » [P, p. 269]</p> <p>« In <u>English</u>, we do not any longer explicitly refer, in the construction used with "<u>Pretend</u>", to that which the pretender is hiding or dissembling [...] » [P, p. 260]</p> <p>« It may be the availability of this handy and flexible construction [<u>pretend that</u>] that has led to the ever increasingly popularity of "<u>pretend</u>", since such neighbouring verbs in the family as "<u>affect</u>", "<u>feign</u>", "<u>dissemble</u>", and the like never acquired a "<u>that</u>" construction. » [P, p. 269]</p>	<p>« Il peut même sembler que, muni d'une proposition-<u>that</u>, <u>pretend</u> s'émancipe de certaines des limitations inhérentes à <u>pretending-to</u> [...] » [P, p. 225]</p> <p>« En <u>anglais</u>, nous ne faisons plus explicitement référence, dans la construction employée avec <u>pretend</u>, à ce que celui qui feint cache ou déguise, et qui en latin est au datif. » [P, p. 215]</p> <p>« C'est peut-être le fait que nous disposons de cette construction pratique et flexible [<u>pretend that</u>] qui a conduit à la popularité toujours croissante de <u>pretend</u> puisque des verbes voisins comme <u>affect</u>, <u>feign</u>, <u>dissemble</u> et d'autres du même genre n'ont jamais eu de construction <u>that</u>. » [P, p. 225]</p>
JUXTAPOSITIONS	<p>« "The objection rests on a misconception of what <u>pretence</u> is." » [P, p. 253]</p> <p>« Moreover it seems possible in this way to account for <u>pretending-to-oneself</u> or <u>let's-pretending</u> [...] » [P, p. 270]</p> <p>« [...] the contrast between "<u>affected</u>" and "<u>pretentious</u>" may help to point the contrast between <u>affecting</u> and <u>pretending</u>. » [P, p. 267]</p>	<p>« "L'objection repose sur une idée fautive de ce qu'est la <u>feinte</u> [<u>pretence</u>]." » [P, p. 207]</p> <p>« De plus, il semble possible de cette manière de rendre compte de <u>pretending-to-oneself</u> (<u>se jouer la comédie</u>) ou <u>let's-pretending</u> (<u>jouer à</u>) [...] » [P, p. 226]</p> <p>« [...] le contraste entre "<u>affecté</u>" [<u>affected</u>] et "<u>prétentieux</u>" [<u>pretentious</u>] peut aider à pointer le contraste entre "<u>affecter</u>" et "<u>faire semblant</u>" [<u>affecting and pretending</u>]. » [P, p. 223]</p>

J'approfondirai ensuite l'analyse en suggérant que ce repli sur les structures sémantiques de l'anglais, s'il se manifeste

concrètement dans les emprunts et les juxtapositions — ainsi que le paratexte, voir ci-après —, s'opère également sous le couvert d'un apparent idiotisme. Dans la dernière section de « *Pretending* », Austin se penche sur les éventuelles divergences de comportement que marquerait l'écart syntaxique distinguant *pretending to* et *pretending that*. Au fil de son argumentation, il considère deux hypothèses. La première associe à la construction *pretending that* la dissimulation d'un état cognitif, associant à *pretending to* celle d'une disposition ou d'une action :

[...] to pretend that you are in love with her is to dissemble your awareness that you are not, to pretend to be in love with her is to dissemble your aversion to her.⁴

La seconde hypothèse vient nuancer la première. Si la dissimulation d'un état cognitif motive souvent un comportement verbal (« [...] [Verbal behaviour] is particularly apt for creating impressions about our cognitive states. », *ibid.*), l'action que marque *pretending that* ne s'affranchirait pas pour autant d'un comportement non verbal : « [...] pretending-that is a preliminary to or even accompanied by behaviour [...] »⁵.

Que devient, dans la traduction, la trame conceptuelle de cette argumentation ? On notera tout d'abord un recours initial à l'emprunt : « Ceci me conduit au dernier point que je voudrais examiner : la construction *pretend that*. », ou encore, « Il peut même sembler que, muni d'une proposition-*that*, *pretend* s'émancipe

4. Austin (1979), P, p. 269.

5. Ibid., p. 270.

de certaines des limitations inhérentes à *pretending-to* [...] »⁶.

On lira ensuite dans le paratexte une esquisse d'explication :

Le vocable *to pretend* fait partie de ce que l'on a coutume d'appeler des "faux amis" : comme le démontre l'analyse d'Austin, un "comportement" est en jeu dans le terme anglais *to pretend*, alors que le français "prétendre" relève plutôt d'un "dire", de plus, l'anglais *pretend* possède un trait "en toute connaissance de cause" qui n'est pas systématique en français [...]⁷.

On remarquera en dernier lieu que les distinctions initialement attachées, dans la traduction, au couple *pretend to/pretend that* viennent se greffer au fil de l'argumentation sur un autre cadre linguistique, l'emprunt se coulant subrepticement dans les formes « prétendre que/prétendre + infinitif » (voir le tableau 6 ci-dessous).

TABLERAU 6

	AUSTIN	AUBERT ET HACKER
ANGLICISATION	<p>« What is the difference [...] between <u>pretending not to remember her face</u> and <u>pretending that you do not remember it?</u> » [P, p. 269]</p> <p>« [...] <u>pretending-that</u> is a preliminary to or even accompanied by behaviour [...] ("<u>Let's pretend we're giraffes and eat the leaves</u>") [...] » [P, p. 270]</p>	<p>« Quelle est la différence entre [...] "<u>prétendre ne pas vous rappeler son visage</u>" et "<u>prétendre que vous ne vous le rappelez pas</u>" ? » [P, p. 226]</p> <p>« [...] "<u>prétendre que</u>" est un préalable à, ou même accompagne, un comportement [...] ("<u>Faisons semblant d'être des girafes et mangeons les feuilles</u>") [...] » [P, p. 227]</p>

Certes le paratexte prépare un tel glissement :

[...] lorsque Austin en vient en dernier lieu à comparer les deux constructions possibles de *pretend to* et *pretend that*, on emploiera prétendre : ni "faire semblant"

6. Aubert et Hacker (1994), F, p. 225.

7. Ibid., p. 206.

ni "feindre" [équivalences ailleurs retenues] n'acceptent la complétive "que".*

Mais il prépare également son inscription dans le repli linguistique traversant la traduction. En effet, parce que *prétendre* ne renverrait qu'à un « dire » (première citation tirée du paratexte), ne peut s'y déployer l'alternative (première hypothèse) et la dialectique (seconde hypothèse) entre comportement verbal et non verbal considérées par Austin que si l'on prête à ce terme le sémantisme de *pretend*. Or c'est une telle anglicisation que pratique la traduction passant, dans un glissement non réfléchi, d'un cadre linguistique à l'autre.

Révélaient une forme plus insidieuse du repli linguistique à l'oeuvre dans « Feindre », ce complément d'analyse revêt une double pertinence. Il confirme tout d'abord l'existence d'un « fait » traduisant, dont il fixe l'étendue par-delà la présence évidente (emprunts, juxtapositions) d'une autre langue dans la traduction. Une analyse fouillée du repli réclamerait à ce propos que l'on reprenne cas par cas ces émancipations linguistiques auxquelles il a été fait allusion dans le tableau 4 (p. 44). Ce complément d'analyse vient par ailleurs préciser la nature des passages motivant le repli linguistique, passages où se déploie l'objet même de l'analyse philosophique (l'action que dénote le verbe *to pretend*) et où ce déploiement investit les structures (*pretend to*, *pretend that*) d'un espace idiomatique donné.

*. Ibid.

C'est à la lumière de cette confirmation et de cette précision que je formulerai la question devant m'occuper. Il vient d'être établi que le texte philosophique considéré examine une action donnée dans le détail de ses réalisations idiomatiques. J'ai par ailleurs montré que sa traduction, abordant cette même action et ces mêmes réalisations, opère un repli linguistique sur l'anglais. Parce que ce repli intercepte l'effort traduisant, il marque un problème de traduction. Se pose alors la question suivante : ce problème est-il intrinsèquement lié à une certaine pratique de la philosophie — problème par conséquent incontournable — ou est-il fonction d'une certaine conception de la traduction — problème en ce sens contingent ? C'est en abordant ce problème de traduction dans une optique topique puis « dynamique » que je considérerai l'alternative.

3.3 Parce que « traduire, c'est dire »

Soit donc ce texte philosophique travaillant le détail de l'idiome. Comment le traduire ? Non pas comment faut-il le traduire — question dont le souci d'univocité me ramènerait à une pédagogie ambiante de la traduction — mais comment pourrait-on le traduire — question qui, s'ouvrant sur les possibles du traduire, installe mon propos dans une traductologie que l'on dirait peut-être spéculative.

Toute réponse s'élaborera nécessairement à l'horizon d'une perspective donnée sur la traduction. Celle que je retiendrai

initialement, la perspective topique, s'organise autour du principal postulat que l'on sait, « Traduire, c'est dire », où « dire » renvoie au caractère élémentaire de l'acte locutoire. C'est en reprenant les deux postulats venant s'indexer sur celui-ci que j'établirai les possibilités de traduction qu'autorise le lieu commun.

Traduire, c'est dire de langue à langue. Précisant l'endroit où opère le dire traduisant, ce second postulat topique installe la traduction dans un autre topos : celui de la langue comme nomenclature, et donc du texte comme succession d'éléments linguistiques. Le dire de la traduction interviendrait par conséquent dans la linéarité linguistique du texte, « macrosigne » dont il s'agirait de reprendre ponctuellement chaque signe. Ainsi au « Comment traduire le texte "Pretending" ? » se substituerait, dans une perspective topique, une succession de « Comment traduire tel ou tel élément ». Ce premier complément d'information me permet donc de reformuler la question initialement posée. Non plus « Comment traduire ce texte ? » mais, par exemple, « Comment traduire *pretend to/pretend that* ».

Traduire, c'est re-dire. Précisant la nature du dire traduisant, ce troisième postulat topique dédouble l'acte locutoire dans un acte mimétique s'effectuant, on le sait, de langue à langue. Ainsi le dire de la traduction reproduit-il, dans une autre langue, ces éléments ponctuels du texte sur lesquels il porte, « Comment traduire *pretend to/pretend that* ? » devenant « Comment reproduire [en français] *pretend to/pretend that* ? ».

Cette nouvelle formulation de la question me permet à présent d'y répondre puisque les possibilités de traduction seront inévitablement fonction des possibilités de reproduction. Or ces possibilités sont à deux reprises neutralisées par le caractère nécessairement *sui generis* de chaque langue. La première neutralisation intervient lorsque l'on tend vers une reproduction exacte : la divergence des champs sémantiques interdit l'équation *pretend* = « prétendre » (voir p. 48, première citation du paratexte), la divergence des articulations syntaxiques (mais aussi sémantiques s'il faut en croire Austin) prévient celle faisant correspondre *pretend* et « feindre » ou « faire semblant » (voir p. 48-49, seconde citation du paratexte). La seconde neutralisation s'oppose par ailleurs toute tentative de reproduction approximative. Parce que le texte austinien déploie son propos philosophique en fonction de cette disposition *sui generis* de l'idiome, une reproduction approximative des éléments textuels désignant l'idiotisme (*pretend to/that*, traduit par « prétendre que/prétendre + infinitif ») fausse en effet la reproduction des éléments textuels leur servant de commentaire philosophique (l'analyse du comportement non verbal porte justement sur cet aspect du sémantisme de *pretend to/that* qu'évacue l'approximation *prétendre que*, voir mon analyse p. 46 à 49).

Que dire en conséquence du problème repéré dans de la traduction d'Aubert et Hacker, et plus précisément de l'alternative le fondant soit dans une philosophie de l'idiome, soit dans une optique traductionnelle donnée ? Abordé dans la perspective topique ici

décrite, ce problème se précise tout d'abord comme une aporie. Parce qu'il ne peut « re-dire », « de langue à langue », le texte dans tous les détails de sa disposition linéaire, le « traduire, c'est dire » ne peut que marquer son impuissance dans un texte s'écrivant dans l'une et l'autre langue.

Considérant l'éventualité d'un fondement philosophique, je concéderai ensuite que cette aporie trouve dans la philosophie austiniennne une condition de possibilité. Parce qu'elle étudie la topographie de champs sémantiques (en l'occurrence celui du « faire semblant »), cette philosophie installe de fait la traduction là où les divergences entre différents espaces linguistiques sont particulièrement marquées. Mais ce n'est qu'en vertu des postulats organisant la conception topique de la traduction que se concrétise l'aporie. Rivant la traduction à des unités langagières (second postulat) sur lesquelles opérer un travail d'équivalence linguistique (troisième postulat), ces postulats rivent l'entreprise traduisante à ce qui dans le texte austinien se soustrait nécessairement à de telles équivalences. Ainsi l'objection préjudicielle, l'intraduisibilité de l'écart *pretend to/pretend that*, est-elle fonction d'une disposition préjudicielle : l'impossibilité de traduire se prépare dans la conception topique du traduire. Ainsi passe-t-on d'un problème de traduction à une problématisation de la traduction, entreprise se retournant contre elle-même dans l'étroitesse du lieu commun.

Parce que la traduction d'Aubert et Hacker s'écrit dans cette double langue caractérisant la démarche aporétique qui vient d'être

décrite, je l'inscrirai dans la finitude de ce lieu. Aussi la réponse ici formulée, qui attribue au problème abordé dans l'optique topique une origine traductionnelle et non philosophique, vaut-elle pour l'analyse du repli linguistique chez Aubert et Hacker.

3.4 Quand « traduire, c'est faire »

Qu'en est-il de ce problème, que le précédent développement condamne à une issue aporétique, pour peu qu'on l'aborde dans une autre optique traduisante ? Telle est la question que je me propose à présent de considérer, examinant la traduction de « Pretending » dans la perspective « atopique » précédemment dégagée.

Cette perspective se déploie à l'horizon d'une conception dynamique de la traduction. Je renvoie ici à l'idée du « traduire, c'est faire » qui orientait le premier axe définitoire de mon analyse. M'appuyant sur cette même analyse, c'est en précisant le contexte puis la nature de cette dynamique que je déterminerai son éventuelle action sur le texte « Pretending ».

Dans la perspective retenue, la notion de dynamique caractérise non seulement le phénomène traductionnel mais aussi le phénomène textuel. Je rappellerai ici que ce que *travaille* la traduction s'organise en fonction de ce que *travaille* le texte. Projetant le faire du traduire par-delà la matérialité du texte, le deuxième axe définitoire de mon analyse — ce que j'ai appelé « métatextualité » —, l'installe en effet dans une genèse du texte. Ainsi est-ce la

démarche créatrice d'un Beckett, le déploiement d'une esthétique chez Carroll ou encore la tension poétique chez Sophocle qui orientent traductions et autotraductions. Parce que la dynamique traduisante renvoie à une dynamique du texte, il semble donc nécessaire d'aborder l'idée de dynamique dans le contexte global et logique de sa réalisation : saisir l'acte du texte avant que de déployer celui de la traduction. Traduire « Pretending » dans la perspective ici retenue, ce serait donc établir initialement ce que fait le texte austinien. Mais comment s'appréhende l'acte d'un texte ?

Je rejeterai d'emblée deux éventuelles réponses. La première, formulée à l'horizon d'une perspective fonctionnelle du langage, me paraît peu satisfaisante du fait de sa généralité. En effet, considérant l'*Alice* de Carroll, quelle conclusion tirer de l'analyse d'un Jakobson — et pis encore d'un Bühler — sinon que ce texte est principalement investi d'une fonction poétique. Or, pour ne reprendre que ce seul exemple, c'est dans le détail et non dans la caractérisation générique d'un déploiement esthétique que se définit l'acte du texte carrollien.

La seconde réponse, que motiverait une théorie des actes de langage, s'avèrerait inversement trop complexe. Elle réclamerait en effet que l'on dégage l'acte du texte à partir d'une multiplicité d'actes propositionnels, actes dont l'hétérogénéité s'inscrit dans des taxinomies aussi diverses que proliférantes.

Je rejeterai par ailleurs l'une comme l'autre parce que, précipitant mon propos dans une théorisation ponctuelle du

phénomène textuel, elles me couperaient de l'entreprise préthéorique ici amorcée.

Aussi m'en tiendrai-je à une analyse plus élémentaire de l'acte du texte, analyse dont l'évidence me ramènera aux réflexions « atopiques » ayant initialement motivé mon propos. Dans les quatre passages retenus, l'idée de texte fait intervenir deux éléments, l'un statique, l'autre dynamique. Ainsi parle-t-on, chez Fitch, d'une trajectoire puis de son inscription dans le texte beckettien ou encore, chez Berman, d'un principe puis de son inhibition dans les tragédies de Sophocle. Or la distinction ainsi opérée vient doublement informer l'idée d'acte textuel. Elle précise, élément statique, ce sur quoi porte cet acte, ce que j'appellerai le projet du texte : projet de création chez Beckett, projet de l'art grec tel que le conçoit Hölderlin. Elle précise, élément dynamique, la nature de cet acte, qui se fait la concrétisation ponctuelle de ce projet. Fort de ces deux précisions, je peux à présent aborder l'acte du texte austinien. Saisir cet acte, ce serait en effet, d'une part saisir le projet, philosophique, qui le motive, d'autre part saisir comment ce projet se trouve actualisé dans le corps du texte.

Soucieux de ne pas renouveler l'énigme rattachée au « faire du texte » dans celle d'un « faire philosophique », je m'empresserai d'évacuer du second tout ésotérisme. De la philosophie Austin disait ceci :

Je crois que la seule façon claire de définir l'objet de la philosophie, c'est de dire qu'elle s'occupe de tous les résidus, de tous les problèmes qui restent encore insolubles, après que l'on a essayé toutes les méthodes éprouvées

ailleurs. Elle est le dépotoir de tous les laissés pour compte des autres sciences, où se retrouve tout ce dont on ne sait pas comment le prendre. [...] Il n'y a pas de frontière [philosophique]. Le champ est libre pour qui veut y aller. La place est au premier occupant. Bonne chance au premier qui trouvera quelque chose.*

Je dirai à mon tour, m'en réclamant, que philosopher ne renvoie pas à un « faire » particulier mais à un ensemble ouvert de thématiques, de perspectives conceptuelles et méthodologiques dont il s'agit — activité ne présentant en soi rien d'exclusivement philosophique — de tirer un discours cohérent. Et la philosophie de se faire l'interdiscours où se confirme, se répudie et se transforme ces thématiques, ces perspectives. Aussi le caractère philosophique du projet se concrétisant dans « Pretending » ne ferait-il qu'inscrire le texte dans l'espace de cet interdiscours.

Je viens de préciser le contexte dynamique — l'acte qu'effectue le texte austinien — dans l'espace duquel interviendrait, conformément à la perspective retenue, l'acte de traduction. Il me faut à présent considérer la nature d'une telle intervention : ce que ferait une traduction de « Pretending ». Ce second volet s'esquisse de fait dans le précédent. C'est effectivement en fonction d'un projet textuel puis de sa concrétisation que se définit la dynamique traduisante. Ainsi les traductions d'Hölderlin de se définir dans l'accentuation du principe qu'elles travaillent ou encore la traduction d'Artaud d'« accomplir » ce « programme » carrollien, objet sur lequel s'embraie l'effort traduisant.

*. La philosophie analytique, « *Performatif-constatif* », 1962, p. 292-293.

On ne saurait toutefois conclure de tout ceci que le « faire » du texte et le « faire » de la traduction se rejoignent dans une même dynamique, semblables actualisations d'un projet textuel. On se souviendra en effet, troisième axe définitoire de mon analyse, que la dynamique traduisante est une dynamique de « déplacement » : Hölderlin accentuant ce principe même que Sophocle réprimait, Beckett poussant plus avant cette trajectoire créatrice que Beckett avait ailleurs tracé. Où l'on se heurte toutefois à l'imprécision de cette notion de déplacement. Afin, sinon de lever, du moins de dissiper quelque peu cette imprécision, j'émettrai brièvement deux hypothèses quant à la nature d'un tel déplacement et quant aux raisons le motivant.

La première hypothèse situe le déplacement inhérent à cette conception de la traduction dans le contraste d'une double actualisation : celle initialement opérée par l'acte du texte, celle qu'effectue par la suite l'acte traduisant. Si ces deux concrétisations du projet textuel divergent, ce serait tout d'abord en raison de la nature même du phénomène traductionnel. La conception considérée le déploie en effet dans une perspective dynamique : acte de traduction succédant à un acte textuel. Or tout acte se définit dans les circonstances à jamais uniques de sa réalisation : où il est question d'un fleuve dans lequel on ne descend qu'une fois. Actualisant un projet en d'autres temps, en d'autres lieux — certes langagiers, culturels, etc., mais aussi philosophiques —, l'acte traduisant ne pourrait donc que marquer

un déplacement par rapport à l'acte textuel. Et l'analyse d'Annie Brisset de préparer ma réflexion :

[L'incontestable transformation d'Artaud] se présente comme l'actualisation par un autre sujet, à un autre moment de l'histoire, d'une esthétique enracinée dans la même modernité.¹⁰

Ces divergences d'une actualisation à l'autre trouveraient une seconde explication dans l'objet que travaille la dynamique traduisante, soit le projet du texte. Tout projet relève effectivement de l'inaccompli : s'y délimite des possibles. Actualisant l'un de ces possibles, la concrétisation ponctuelle du projet par l'acte du texte n'en épuiserait pas pour autant le champ. Ce serait dans la liberté qu'ouvre ce champ que l'acte traduisant tracerait un déplacement. Et Fitch de remarquer, en des termes différents, que divers aspects du projet beckettien s'actualisent au fil des textes produits :

The composition of the second version [of any given play] is thus [...] the realization of possibilities latent during the writing of the latter [i.e. the first version].¹¹

En traduction comme en philosophie : « Le champ est libre pour qui veut y aller. »

Plus radicale, la seconde hypothèse situe le déplacement qu'opère l'acte traduisant non plus dans l'actualisation du projet mais dans la disposition même de celui-ci, dont il modifie ainsi les données. On pensera ici à l'inversion des rapports de force opéré par Hölderlin dans ses traductions de Sophocle :

10. Brisset (1985b), p. 143. (C'est moi qui souligne.)

11. Fitch (1988), p. 93-94.

La traduction de Sophocle va se tenir sous un double signe : à la fois dégager, dans l'oeuvre grecque, ce qui a été "renié" (le feu du ciel) et rapprocher de nous cette oeuvre en la rendant — là ou il le faut — plus *sobre* qu'elle n'est [...]¹².

Les raisons d'un tel déplacement renverraient à l'unicité de la situation dans laquelle s'est défini originairement le projet. Formulé synchroniquement, celui-ci, tout comme sa première concrétisation dans ce que l'on appelle l'original, serait ainsi sujet, une fois projeté dans la succession diachroniques de ses reprises, à diverses mutations : poétiques chez Hölderlin, somatiques chez Artaud. Où l'on parlerait d'un projet « qui vit et se transforme »¹³.

À la lumière de ces précisions sur la dynamique traduisante et de ces hypothèses quant au déplacement la caractérisant, se dégage la stratégie de traduction qu'il s'agissait de définir. Traduire « *Pretending* », dans l'optique traduisante que j'ai appelé « dynamique métatextuelle de déplacement », ce serait ainsi reprendre le projet philosophique qui s'y déploie (après l'avoir dégagé de sa première actualisation dans l'original), pour ensuite le déplacer, éventuellement par réorientation des vecteurs le définissant, inévitablement dans une nouvelle actualisation.

12. *Berman (1985), p. 100.*

13. *Derrida (1985), p. 232.*

3.5 Première conclusion : au sujet d'un problème de traduction

L'objectif immédiat de ce volet de mon explicitation — premier palier justificatif — était de déterminer si une telle traduction perpétuerait ou non l'aporie neutralisant l'entreprise topique de traduction. Je rappellerai brièvement les étapes d'une telle neutralisation. En vertu des postulats qui la fondent, la perspective topique définit la traduction comme une relation d'équivalence portant, non sur un texte, mais sur des unités langagières — les constructions *pretend to*, *pretend that*. Or, déployant son propos philosophique dans l'espace idiomatique, « Pretending » investit des régions linguistiques qui ne se prêtent pas à de telles équivalences. Aussi ce texte se soustrait-il nécessairement à l'entreprise traduisante postulée. Inversement, parce qu'elle bouleverse ces postulats, la conception dynamique de la traduction ici abordée se soustrait à l'aporie que ceux-ci préparent. Ce que travaillerait la traduction dans une telle optique dynamique ce serait en effet le projet philosophique qui s'actualise ponctuellement dans l'analyse de l'écart *pretend to/pretend that* et non les unités lexicales marquant cet écart. S'affranchissant d'une conception du texte où le mot revêt un caractère absolu, cette perspective n'attribue plus à ce dernier qu'une valeur potentielle et intermédiaire : concrétisation possible mais non exclusive du projet du texte.

Ce que ferait la traduction, toujours dans cette même optique, ce serait par ailleurs de proposer une autre actualisation de ce

projet philosophique — par exemple en le concrétisant à partir de la disposition *sui generis* des champs sémantiques du français — et non d'établir des relations d'équivalence entre, par exemple, *pretend to/pretend that* et des lexèmes issus d'un autre espace langagier. S'affranchissant d'une conception mimétique de la traduction, cette perspective y substitue une conception foncièrement dynamique où le faire du traduire n'est plus un re-faire.

Tant parce qu'elle ne travaille pas le texte là où se préparent les inéquivalences entre systèmes linguistiques, que parce qu'elle ne vise pas l'équivalence linguistique, la traduction ainsi considérée évite donc l'issue aporétique sur laquelle se ferme le lieu commun. Où se confirme que cette aporie est fonction non d'une certaine philosophie mais d'une conception, en l'occurrence topique, de la traduction.

Je me garderai d'affirmer que l'entreprise traduisante se soustrait ce faisant à tout problème de traduction. De fait, la saisie du projet structurant « *Pretending* » s'avère à ce point problématique que j'y consacrerai le second volet de mon explicitation. Je n'affirmerai pas plus qu'une telle perspective traduisante évacue la question linguistique : si traduire le texte austinien renvoie à l'actualisation d'un projet philosophique, ce projet demeure inéluctablement tourné vers le détail de l'idiome. Loin d'être écartée, cette question trouve ici une nouvelle formulation : non plus « Comment dire *pretend to/pretend that* (dans l'espace d'une autre langue) ? » mais « Qu'en faire

philosophiquement (toujours dans l'espace d'une autre langue) ». Ainsi n'est-ce que la possibilité de poursuivre l'entreprise traduisante par-delà les limites du lieu commun qui se trouve affirmée dans ce « traduire, c'est philosopher. »

3.6 Seconde conclusion : au sujet d'une dynamique traduisante

Par-delà cet objectif immédiat, ce premier volet de l'explicitation devait venir préciser la notion de « dynamique » traduisante — second palier justificatif. Au fil des repérages opérés (celui d'un fait traduisant, celui d'un problème de traduction) mais surtout de l'analyse effectuée (analyse topique puis « dynamique » de ce problème de traduction) cette notion s'est trouvée explicitée à trois reprises.

La première explicitation m'a amené à préciser les grands traits définitoires précédemment dégagés. Ainsi ai-je sorti la dynamique traduisante de la formule « traduire, c'est faire » pour l'installer dans le contexte de sa réalisation, contexte d'un acte du texte auquel succède un acte de traduction. Ainsi ai-je approfondi la nature métatextuelle de cette dynamique en détaillant, dans ce que j'avais précédemment appelé « genèse du texte », un projet textuel et l'actualisation de ce projet par l'acte du texte. Ainsi ai-je enfin précisé la nature et les raisons de ce « déplacement » caractérisant le « faire » du traduire.

La seconde explicitation m'a permis de contextualiser, schématiquement, cette dynamique traduisante en l'appliquant à un

projet ponctuel de traduction. Je renvoie ici aux diverses étapes qui prépareraient une traduction non plus topique mais dynamique de l'article « *Pretending* ».

La troisième explicitation m'a enfin conduit à concrétiser, dans le détail d'une étude de cas, le caractère foncièrement « atopique » de cette notion de dynamique traduisante, tirée non de l'opérable mais d'une pensée de la traduction. Ainsi ai-je mis à profit l'aporie que définit le lieu commun pour faire ressortir les possibles traduisants qu'ouvre la perspective à laquelle cette notion se rattache.

3.7 Troisième conclusion : au sujet d'un projet du texte

L'objectif global du présent travail — troisième palier justificatif — est d'explicitier la conception du texte sous-tendant ce que j'ai appelé « dynamique métatextuelle de déplacement ». Venant de préciser le premier terme de cette perspective traduisante, j'ai par trois fois amorcé l'explicitation visée.

J'ai tout d'abord justifié l'étagement de mes objectifs en montrant que cette conception dynamique de la traduction renvoyait à une conception dynamique du texte : l'acte traduisant ne fait que succéder à l'acte du texte. Aussi, interrogeant ici une perspective traduisante en vue de dégager une perspective textuelle, ne fais-je qu'inscrire mon propos dans la logique de cette filiation.

J'ai par ailleurs opéré certaines distinctions me permettant d'isoler les moments constitutifs de cette conception du texte.

Celle-ci s'organise effectivement en fonction d'une structure tripartite où interviennent le projet du texte, l'acte du texte — actualisation ponctuelle de ce projet —, et l'objet ou le produit textuel — traces matérielles dans lesquelles s'inscrit cette actualisation.

J'ai enfin, et par le fait même, préparé les prochains volets de l'explicitation. Il s'agira effectivement dans ce qui suit de cerner de façon plus détaillée, d'une part, la notion de projet du texte, d'autre part, celles d'actes textuel et traduisant.

4. DYNAMIQUE METATEXTUELLE

« La philosophie est-elle une île ou un promontoire ? Je veux dire simplement que j'ai souvent l'impression qu'on se meut sur une étroite bande de terre linguistique, qu'on s'efforce de ne pas aller au-delà, mais qu'on sait tout de même qu'il y a des choses au-delà. »

Jean Whal

« Si je cherchais une image de ce genre, je crois que je dirais qu'elle ressemble plutôt à la surface du soleil. "A pretty fair mess". »

J. L. Austin, *La philosophie analytique*,
« Performatif-constatif »¹

Si l'analyse qui précède m'a permis de préciser cette idée de « dynamique » traduisante initialement dégagée de mon appareil critique, elle ne prétend toutefois aucunement au caractère absolu d'une définition. Je rappellerai que visant en ces pages une explicitation, je n'ai d'autre ambition que de resserrer, par des rapprochements successifs et récursifs, ma compréhension d'une certaine conception des phénomènes traductionnel et textuel. Aussi fragmentaires que soient les précisions apportées, elles serviront donc mon dessein pour peu qu'elles en appellent de nouvelles. Ainsi, après avoir établi qu'une traduction dynamique du texte « Pretending » travaillerait le projet philosophique qui s'y concrétise, consacrerai-je le second volet de mon explicitation à une analyse détaillée de ce projet, qu'il s'agira de dégager de la linéarité du texte.

1. 1962, p. 291 et 292.

4.1 Vers un projet philosophique : analyse propositionnelle

Philosophique, le projet en question organise l'inscription du texte dans un certain interdiscours : ce que ce texte effectue dans l'espace discursif de la philosophie. J'en ai précédemment traité. Interrogeant en ces pages le projet motivant cet acte philosophique, je structurerai mon propos autour d'une question relativement évidente : Quelle est la pertinence philosophique du texte « Pretending » ?

Parce qu'elle interroge la globalité du texte, une telle question présuppose que l'on en maîtrise l'organisation. Aussi amorcerai-je mon analyse en sondant la structure de « Pretending », article dans lequel je distinguerai quatre moments successifs.

Dans un premier temps, soit des pages 253 à 257, s'y élabore un raisonnement visant à évaluer l'universalité d'une proposition attribuée à Errol Bedford². Considérant la différence entre « faire semblant » et « faire véritablement », Bedford affirme en effet la chose suivante : « There is necessarily involved in pretence, or shamming, the notion of a limit which must not be overstepped [...] »³; affirmation qui se précise dans l'exemple qui la concrétise :

If a man who is behaving as if he were angry goes so far as to smash the furniture or commit an assault, he has passed the limit; he is not pretending [...] ⁴.

2. *Proceedings of the Aristotelian Society, 1956-1957.*

3. *Bedford in Austin (1979, P), p. 253.*

4. *Ibid.*

Se dégage de cette réflexion une proposition universelle caractérisant le critère différentiel permettant de distinguer « faire semblant » de « faire véritablement » comme un critère comportemental. C'est cette ambition universelle du propos de Bedford que contre par deux fois l'analyse austinienne. Première objection : ce critère n'est pas toujours porteur d'une valeur différentielle. On pensera ici, dans la foulée d'Austin, à la colère intériorisée, qui ne se traduit par aucun comportement particulier. Seconde objection : l'opposition que prépare ce critère différentiel ne s'établit pas nécessairement entre « faire semblant » et « faire véritablement ». Où l'humour austinien m'interdit ici la platitude d'un synopsis :

On a festive occasion you are ordered, for a forfeit, to pretend to be a hyena: going down on all fours, you make a few essays at hideous laughter and finally bite my calf, taking, with a touch of realism possibly exceeding your hopes, a fair-sized piece right out of it. [...] The limit overstepped [...] is not a boundary between pretending to be a hyena and really being a hyena, but between pretending to be a hyena and behaving like an uncivilized tough [...].⁸

Succède à cette double critique invalidant l'application universelle de la proposition un examen de ses applications particulières, deuxième moment du texte accaparant les pages 257 à 264. Le raisonnement qui s'y déploie comprend trois étapes. Première étape du raisonnement : où l'on convient que pour un certain type d'actions, essentiellement physiques, « faire semblant »

⁸. Austin (1979, P), p. 256. Où le comique de situation ordonnant l'humour austinien se fond, chez Aubert et Hacker, dans l'absurde : « [...] et finalement, vous vous en prenez à belles dents à mon veau [...] » (p. 210). L'hésitation dont rend compte la note des traducteurs (« Le mot calf peut signifier "mollet" et "veau"! ») précipite la mondanité de la situation, embrayeur humoristique, dans l'incongruité d'un cadre inexplicablement champêtre.

peut *parfois* se distinguer de « faire véritablement » en fonction du critère comportemental dégagé par Bedford. Ainsi cet autre exemple austinien :

Let us take the case where someone is to "pretend to take a bite out of your calf". If he goes far enough he *will* have *really* done the thing he was only to pretend to do: and if he does not go so far, he *cannot* have really done *that* thing. Here, then, we seem to have a case on Mr Bedford's pattern.⁶

Seconde étape du raisonnement : où l'on remarque qu'une telle concession ne saurait s'étendre à *tous* les cas où « faire semblant » appelle une action physique. Ainsi ce contre-exemple austinien, et le développement dont il fait subséquemment l'objet :

That chap over there, he's all right I suppose, he's cleaning the window, eh ? Ah, *him*, he's *pretending* to be cleaning the window right enough, cleaning'em a treat too: but I seen him taking note of the valuables through'em all the time.⁷

[...] we must allow that he is indeed actually cleaning the windows, from start to finish and throughout the whole time he is pretending to be cleaning them.⁸

Troisième et dernière étape du raisonnement : où l'on revient sur la pertinence précédemment concédée aux propos de Bedford. Patiente et réursive, l'analyse réclame ici que l'on s'y étende. Dans un premier temps, une dichotomie contrastant l'action de faire semblant avec l'action ainsi dissimulée (faire semblant de laver les vitres/relever le contenu de l'appartement) se substitue à la dichotomie retenue par Bedford, qui opposait l'action de faire semblant à l'action lui servant de modèle (faire semblant de laver les vitres/laver véritablement les vitres). Cette substitution

6. Ibid., p. 258.

7. Ibid., p. 259.

8. Ibid., p. 262.

permet de rendre compte tant de l'exemple s'accordant avec la proposition de Bedford (« to pretend to take a bite out of your calf ») que de celui s'y soustrayant (exemple du prétendu laveur de carreaux). Ce qui caractérise l'action de faire semblant dans un cas comme dans l'autre, c'est en effet une dissimulation (dissimulation du fait que ne je vous mords pas le mollet, dissimulation du fait que je relève le contenu de l'appartement). Ainsi cette substitution de dichotomie prépare-t-elle une substitution de critère définitoire :

The essence of the situation in pretending is (not so much that my public behaviour must be non-genuine behaviour, as rather) that my public behaviour is meant to disguise some reality, often some real behaviour.⁹

Dans un second temps, cette substitution permet d'établir que si le premier critère s'avère parfois pertinent (les cas de figure assimilables au premier exemple), c'est en fait parce qu'il dérive de ce second critère, plus intrinsèquement lié à l'action de « faire semblant ». Relevant d'une dissimulation, l'action de faire semblant (« faire semblant de lui mordre le mollet », premier exemple) ne peut en effet coïncider ni avec l'action dissimulée (soit « ne pas lui mordre le mollet ») — « [...] in which case there would be no disguise [...] » — ni avec l'action contraire à l'action dissimulée (soit « lui mordre le mollet ») — « [...] in which case there will be nothing to be being disguised. »¹⁰ Or il

9. Ibid., p. 262-263.

10. Ibid., p. 263. Reprenant point par point l'argumentation d'Austin, mon synopsis se rapproche ici de la paraphrase. Il me permet toutefois de rendre compte de ce moment crucial de l'argumentation tout en évitant la technicité, rare mais potentiellement aliénante, du propos austinien.

se trouve que, dans le premier exemple, cette action contraire (action se rattachant à la dichotomie austinienne) coïncide avec l'action servant de modèle à l'action de faire semblant (action se rattachant à la dichotomie de Bedford)¹¹. D'où l'applicabilité de l'explication — tronquée — avancée par Bedford.

S'ensuit, troisième moment du texte (p. 264-269), une réflexion sur les autres critères pouvant intervenir dans l'action de « faire semblant ». Se détachant du propos de Bedford, cette réflexion considère notamment l'effort de dissimulation, qui doit être authentique; le sujet déployant cet effort, dont la présence doit être évidente; le caractère improvisé d'un tel effort : « To pretend to be a bear is one thing, to roam the mountain valleys inside a bearskin rather another. »¹²

L'article s'achève sur une ultime analyse de l'action de faire semblant, quatrième moment du texte (p. 269-271) consacré aux constructions idiomatiques *pretending to/pretending that*. Il s'agit ici, principalement, de déterminer ce qui semble permettre à l'action dénotée par *pretend that* de s'affranchir, parfois, des

11. Ce qui n'est pas le cas pour le deuxième exemple, celui du prétendu laveur de carreaux :

- | | |
|---|--|
| -Action de « faire semblant » : | <i>Faire semblant de laver les vitres;</i> |
| -Action dissimulée : | <i>Relever le contenu de l'appartement;</i> |
| -Action contraire
à l'action dissimulée : | <i>Ne pas relever le contenu de l'appartement;</i> |
| -Action servant de modèle à
l'action de faire semblant : | <i>Laver les vitres.</i> |

12. Ibid., p. 268.

critères précédemment dégagés. Je renvoie aux pages 46 à 48, où je reprends les grandes lignes de cette dernière analyse.

Vient ici d'être proposé un découpage propositionnel du texte « Pretending ». Découpage effectué non pas proposition par proposition mais par répartition de ces propositions dans une structure logique comprenant quatre groupes propositionnels, quatre moments du texte. Élargissant l'organisation de ce découpage, j'ajouterai en conclusion que ces moments couvrent deux périodes. Au fil de la première, s'opère une critique de la proposition de Bedford, examinée dans ses applications universelles (premier moment du texte), puis particulières (second moment du texte). Au fil de la seconde, se précise l'action de faire semblant, abordée en fonction des critères qui la régissent (troisième moment du texte) puis par le biais de certaines réalisations linguistiques (quatrième moment du texte).

Ne peut-on, au terme de cette analyse préliminaire, proposer d'ores et déjà une réponse à la question l'ayant motivée ? La pertinence philosophique de « Pretending » ne réside-t-elle pas en effet dans ce que le texte contribue à la réflexion amorcée par Errol Bedford ? Ainsi, s'embrayant sur le propos d'un autre philosophe, l'article révélerait-il par le fait même sa filiation philosophique.

L'évidence d'une telle réponse motive une méfiance que j'affirmerai justifiée. S'embrayant certes sur le propos d'un autre philosophe, « Pretending » opère de fait un double débrayage. D'une part le texte se greffe sur un élément purement accessoire de la

réflexion de Bedford, consacrée non à l'action de faire semblant mais au concept de colère. Et Austin de remarquer à ce propos :

With [Bedford's] thesis I am not concerned, but only with some remarks that he makes, quite incidentally, about pretending (and I realize it is hard on him to pick these out for intensive criticism.¹³

D'autre part, seules les deux premières sections de l'article, ce que j'ai appelé la première période du texte, se rapportent au propos de Bedford.

Parce qu'elle ne s'inscrit pas dans le vis-à-vis intertextuel que définit cet autre texte philosophique, mais aussi parce qu'elle s'inscrit en marge des grandes thématiques abordées par la philosophie, l'analyse du « faire semblant » ici résumée n'apparaît donc pas manifestement philosophique. Aussi, loin d'achever ma réflexion, le précédent découpage propositionnel ne fait-il que la préparer : Quelle est donc la pertinence philosophique de cette analyse abordant l'action de faire semblant, ses critères définitoires, ses réalisations linguistiques, etc. ?

4.2 Vers un projet philosophique : analyse d'une justification sérielle

Il se trouve que le tout dernier paragraphe de « Pretending » s'amorce sur une question relativement semblable : « What, finally, is the importance of all this about pretending ? »¹⁴ Aussi, me

13. Ibid., p. 253.

14. Ibid., p. 271.

proposant ici d'y répondre, commencerai-je par interroger, en toute logique mais non en toute simplicité, ce lieu où semble s'annoncer la visée philosophique du texte.

S'y énoncent explicitement deux justifications. Justification tout d'abord linguistique, puisqu'il y va, dans « Pretending », du bon usage d'une langue philosophique : « In the first place, it does seem that philosophers, who are fond of invoking pretending, have exaggerated its scope and distorted its meaning. »¹⁵ Justification ensuite thématique, puisque se joue à travers l'analyse du « faire semblant », une analyse de l'action :

In the second place, in the long-term project of classifying and clarifying all possible ways and varieties of *not exactly doing things, which has to be carried out if we are ever to understand properly what doing things is*, the clarification of pretending, and the assignment of it to its proper place within the family of related concepts, must find some place, if only a humble one.¹⁶

S'y esquisse par ailleurs une troisième justification, qui retiendra ici l'essentiel de mon attention. Si je parle d'esquisse, c'est d'une part parce que cette justification se donne dans la marge d'un renvoi en bas de page, d'autre part parce qu'elle s'élabore implicitement. J'en reprendrai ici les trois éléments devant me permettre de la dégager :

-Question : « What, finally, is the importance of all this about pretending ? »

-Réponse : « I will answer this shortly, although I am not sure importance is important¹: truth is. »

¹⁵. Ibid. Où l'on distinguera l'usage de pretending, déclaré fréquent en philosophie, de sa thématisation philosophique.

¹⁶. Ibid. C'est moi qui souligne.

-Note : « ¹⁷I dreamt a line that would make a motto for a sober philosophy: *Neither a be-all nor an end-all be.* »¹⁷

Dans un premier temps, la question renvoie à la pertinence d'une réflexion sur le « faire semblant ». De par le contexte de sa formulation, elle renvoie plus précisément à la pertinence philosophique de cette réflexion. Dans un second temps, la réponse amorcée cherche à modifier le critère retenu pour établir une telle pertinence : non pas l'importance mais la véracité. Pourquoi cette substitution de critères philosophiques ? Où l'on doit se tourner, dans un troisième temps, vers la note en bas de page.

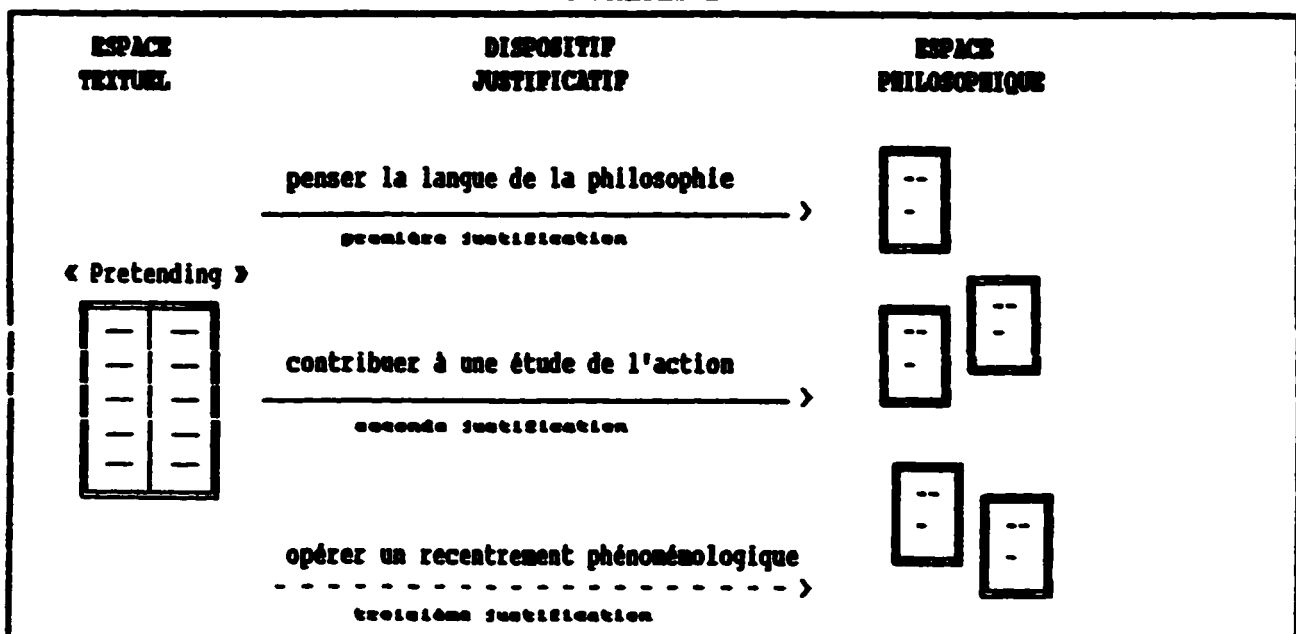
S'y contrastent en effet une philosophie modérée (« a sober philosophy ») et une philosophie de l'absolu (« a be-all », « an end-all be »). Ainsi l'éventuel rejet de l'importance comme critère de pertinence philosophique s'expliquerait-il, dans ce glissement paratextuel, par un rejet de l'universalisation comme mot d'ordre philosophique. Ce qui se trouverait éventuellement rejeté, ce serait donc une conception méthodologique de la philosophie : pratique globalisante (« a be-all ») se définissant dans l'« importance » des conclusions universelles qu'elles tirent (« an end-all be »). Se trouverait en retour valorisée une conception de la philosophie que je dirai, au sens non technique du terme, phénoménologique : philosophie toute entière rivée aux phénomènes qu'elle travaille, dont elle cherche à saisir la « vérité » tant dans le contexte restreint de leur spécificité (« neither a be-all ») que dans celui de leur complexité (« nor an end-all be »).

17. Ibid.

Restituant le dialogue implicite entre question, réponse et note en bas de page, cette lecture situerait la pertinence philosophique de « Pretending » non plus dans un souci de précision langagière (première justification) ou dans une filiation thématique donnée (soit une théorie de l'action, seconde justification) mais dans un cadre justificatif plus général. S'y déploierait une certaine vision de la philosophie, qui, décentrée dans une perspective globalisante, demanderait à être recentrée sur les phénomènes dont elle traite.

Abordant « Pretending » non plus dans sa globalité propositionnelle mais dans les limites d'un unique paragraphe, stratégiquement choisi puisque s'y justifie l'analyse du « faire semblant », je viens donc de dégager le dispositif justificatif suivant (où le pointillé marque le caractère hypothétique de la troisième justification) :

SCHEMA 1



Je qualifierai toutefois d'insatisfaisante la réponse ainsi apportée à la question qui m'occupait, et ce pour trois raisons. La pertinence philosophique tirée de ce paragraphe m'apparaît tout d'abord quelque peu dispersée. M'employant ici à délimiter un projet philosophique cohésif, je me trouve en effet, au terme de cette lecture, lancé sur trois pistes distinctes : l'action, la langue de la philosophie, son rapport aux phénomènes qu'elle étudie. Cette même pertinence philosophique s'avère ensuite en partie hypothétique puisque l'une des justifications dégagées marque un triple retrait par rapport au texte : elle se déploie dans la marge d'un renvoi, elle se prépare dans une langue incertaine — voire onirique : « I'm not sure », « I dreamt » —, elle demande une lecture implicite. Enfin, et surtout, la réponse dégagée de ce dispositif justificatif n'épuise aucunement la question posée. Certes l'analyse du « faire semblant » participe d'une analyse visant l'action marginale (« ways and varieties of not actually doing things »), mais pourquoi cette analyse intéresse-t-elle nécessairement (« [it] must be carried out ») une étude de l'action ordinaire ? Certes peut-on reconnaître, quelle que soit la réponse apportée à cette question, que l'analyse du « faire semblant » s'insère dans l'étude globale de toutes les actions, mais quel est l'enjeu fondant philosophiquement cette étude plus générale ? Certes, « Pretending » semble effectuer un nettoyage linguistique, mais dépoussiérer la langue de la philosophie est-ce véritablement philosopher ? C'est en considérant

une à une ces trois questions que je me propose de combler les lacunes du dispositif ici dégagé.

4.3 Vers un projet philosophique : analyse d'un réseau justificatif

Analysant précédemment un fait traduisant, j'ai noté comment celui-ci se répercutait à l'échelle du texte. Repéré initialement dans des unités lexicales (l'écart *pretend to/pretend that*), ce geste de traduction s'est en effet précisé comme un véritable mouvement de recul par rapport au texte — et non comme une simple succession d'anglicismes — en raison de la diversité et de l'étendue de ses manifestations (emprunts, juxtapositions, paratexte, glissements idiomatiques). Ainsi, décrivant ce geste comme un repli linguistique, suis-je passé des traces ponctuelles de sa réalisation à la globalité textuelle de sa signification.

C'est dans le prolongement d'un tel élargissement textuel que je situerai à présent mon propos. En effet, je chercherai ici à préciser le dispositif justificatif précédemment analysé à la lumière des justifications traversant un autre article d'Austin, « A Plea for Excuses ». Déployant la pertinence philosophique de « Pretending » à l'horizon de l'intertexte austinien, je procéderai en trois temps, reprenant successivement chacune des trois questions qui viennent d'être posées. Avant que d'entreprendre un tel déploiement, j'exposerai toutefois brièvement le parallélisme qui caractérise ces deux articles.

Parallélisme. On se rappellera que la réflexion à l'oeuvre dans « Pretending » décrit l'action de faire semblant comme une action marginale. Fondée dans un principe de dissimulation, celle-ci ne peut en effet se résumer à une simple et unique action : « faire semblant de laver les vitres » ce n'est jamais exactement, purement et simplement, « laver les vitres ». Or c'est d'une même marginalité que participe l'action de s'excuser, objet du deuxième article ici considéré. S'inscrivant dans le contexte suivant :

« In general, the situation is one where someone is *accused* of having done something [...] wrong, inept, unwelcome, or in some other of the numerous possible ways untoward. Thereupon he, or someone on his behalf, will try to defend his conduct or to get him out of it. »¹⁸,

l'action de s'excuser indique effectivement un « ne pas faire exactement », comme en attestent les descriptions reprises ci-dessous :

« [...] it is not fair just to say X did it. »;

« [...] it isn't fair to say baldly he *did* A [...] »;

« [...] it isn't fair to say he did simply A [...] »¹⁹.

Ce premier recouplement installe donc les thématiques des deux articles dans un même paradigme, celui de l'action marginale. J'opérerai à présent un second recouplement, signalant que la question : « Why, if this is what "excuses" are, should we trouble to investigate them ? »²⁰ amène dans « A Plea for Excuses » la réponse qui suit :

18. Austin (1979, PFE), p. 175.

19. Ibid., p. 176.

20. Ibid., p. 177.

In ethics we study, I suppose, the good and the bad, the right and the wrong, and this must be for the most part in some connexion with conduct or the doing of actions. Yet before we consider what actions are good or bad, right or wrong, it is proper to consider first what is meant by, and what not, and what is included under, and what not, the expression "doing an action" or "doing something". »²¹

Ainsi est-ce dans une réflexion sur l'action en général que cet article, traitant de l'action de s'excuser, trouve sa motivation. Or telle était justement la conclusion tirée du texte « Pretending » eu égard à l'action de faire semblant. Travaillant un même objet, les deux articles partagent donc également une même visée. Venant d'établir un tel parallélisme, je passerai à présent à la première des trois questions qui doivent ici m'occuper.

Quelle est la pertinence philosophique d'une étude de l'action ordinaire s'amorçant dans une analyse de l'action marginale ? Cette question s'inscrit dans le prolongement de la seconde justification dégagée de « Pretending », qui rattache l'analyse du « faire semblant » (action marginale) à une étude de l'action en général. Mais elle se pose également à la lecture de l'article « A Plea for Excuses ». Poussant plus avant le parallélisme entre les deux textes, je dirai en effet qu'ils soulèvent une même problématique. « Pourquoi interroger l'action marginale de faire semblant en vue de déterminer la nature de l'action ordinaire ? » s'apparente de fait à la question suivante : « L'action de s'excuser fonde-t-elle légitimement, nécessairement, une réflexion philosophique visant l'action en général ». C'est en solutionnant la seconde énigme que je résoudrai la première.

²¹. Ibid., p. 178. C'est moi qui souligne.

De l'article « A Plea for Excuses », je tirerai dans un premier temps les passages suivants :

Further we need to realize that even the "simplest" named actions are not so simple [...]

[...] it emerges that not every slip-up occurs in connexion with everything that could be called an "action", that not every excuse is pat with every verb [...] and this provides us with one means of introducing some classification into the vast miscellany of "actions".²²

Où l'on apprend que l'action est un phénomène aussi complexe (« even the "simplest" named actions are not so simple ») qu'hétérogène (« the miscellany of "actions" »). Je citerai dans un second temps un troisième passage, dont je tirerai deux remarques :

First to examine excuses is to examine cases where there has been some abnormality or failure: and as so often, the abnormal will throw light on the normal, will help us penetrate the blinding veil of ease and obviousness that hides the mechanisms of the natural successful act.²³

Je noterai tout d'abord qu'en dépit de ce qui vient d'être affirmé, l'action — mais aussi tout phénomène (« and as so often ») — revêt une apparente simplicité (« the blinding veil of ease and obviousness »). Je noterai ensuite que c'est dans l'action marginale — ou, en des termes plus généraux, dans le cas limite — que se déjouent ces apparences, et donc que se manifestent complexité et hétérogénéité. Et ce dernier passage d'explicitement un tel dévoilement :

It rapidly becomes plain that the breakdowns signaled by the various excuses are of radically different kinds, affecting

22. Ibid., p. 179 et p. 180.

23. Ibid., p. 179-180.

different parts or stages of the machinery, which the excuses consequently pick out and sort out for us.²⁴

Fort de ces remarques, je peux à présent déployer en deux temps la réponse ici visée. Premièrement, c'est parce qu'elle situe la réflexion là où se laisse appréhender l'action que l'étude de l'excuse — qui rend compte d'une action marginale — revêt une pertinence philosophique : elle rend possible une étude éclairée de l'action en général. Deuxièmement, présentant un caractère déviant analogue, l'action de faire semblant est inévitablement investie d'une semblable pertinence. Se dédoublant dans une action dissimulatrice et une action dissimulée, le « faire semblant » révèle en effet dans le contraste de ce clivage que l'action ne saurait se résumer aux mouvements par lesquels elle s'exteriorise : s'y appliquent et s'y déjouent des normes régissant la présence de l'agent, la motivation de l'action, le style de sa réalisation, etc. C'est en ce sens que ce :

[...] long-term project of classifying and clarifying all possible ways and varieties of *not exactly doing things* [...] has to be carried out if we are ever to understand properly what doing things is [...]²⁵.

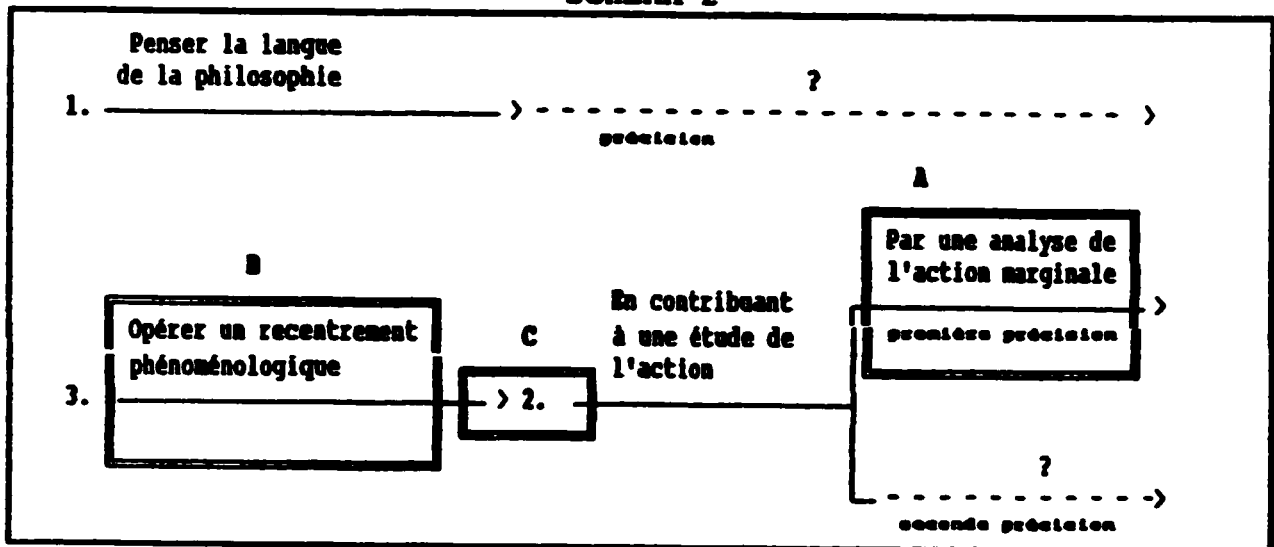
Se précise donc ici la pertinence philosophique de la seconde justification tirée de « Pretending », justification selon laquelle l'action, marginale, de faire semblant s'insère logiquement dans une étude philosophique de l'action ordinaire. Mais se précise par le fait même le dispositif justificatif dans lequel cette justification s'insère.

24. Ibid., p. 180.

25. Austin (1979, P), p. 271.

Légitimant, à l'horizon d'une étude de l'action, une réflexion sur l'action de s'excuser et sur celle de faire semblant, cette justification s'avère tributaire d'une conception de la philosophie que j'ai précédemment appelée « phénoménologique ». L'étude de l'action qui se prépare dans l'intertexte austiniien est en effet fonction, non pas d'une méthode philosophique soumettant le phénomène considéré à un effort d'universalisation, mais de la nature même du phénomène étudié : phénomène en retrait, qu'on ne peut donc aborder de front; phénomène se dévoilant dans sa périphérie (l'action marginale), région sur laquelle il faut donc focaliser l'attention philosophique. Ceci m'amène à modifier en deux endroits le dispositif justificatif repéré dans « Pretending », modifications dont rend compte le schéma suivant (où le pointillé indique les questions encore sans réponse) :

SCHEMA 2



Dans un premier temps, le recentrement phénoménologique qui s'esquisse en un point isolé du paratexte de « Pretending »

(troisième justification) investit, dans « A Plea for Excuses », diverses régions de l'espace textuel. S'il ne s'énonce pas dans la linéarité d'une citation ponctuelle, il traverse toutefois de part en part celles ici retenues. Aussi s'affranchit-il par le fait même de sa caractérisation hypothétique pour venir s'insérer au même titre que les deux autres justifications dans le dispositif justificatif sous-tendant « Pretending » (encadré B, schéma 2).

Dans un second temps, ce même recentrement phénoménologique de la philosophie hiérarchise le dispositif en question puisqu'il motive la seconde justification (penser l'action de faire semblant en vue de contribuer à une étude de l'action). C'est en effet parce que le cas limite permet l'ouverture sur le phénomène qu'il oriente la démarche philosophique (encadré C, schéma 2). Où l'on passe donc, par le biais de l'intertexte austinien, d'une justification « en série » à une justification « en réseau ».

Quelle est la pertinence philosophique d'une réflexion sur l'action ? Tout comme la précédente, cette question se rattache à la seconde justification dégagée dans « Pretending », l'élevant toutefois à un certain palier de généralité. En effet, après avoir établi en quoi une réflexion sur l'action marginale de faire semblant participait légitimement d'une réflexion sur l'action ordinaire, je me propose ici d'interroger la légitimité philosophique de cette dernière réflexion. C'est de nouveau dans le dispositif justificatif de l'article « A Plea for Excuses » que s'élaborera ma réponse.

On se souviendra effectivement que le passage de l'action marginale à l'action ordinaire s'y effectue dans le contexte d'une réflexion éthique :

In ethics we study, I suppose, the good and the bad, the right and the wrong, and this must be for the most part in some connexion with conduct or the doing of actions.²⁶

La réflexion sur l'action ordinaire dans laquelle se fonde l'étude de l'action marginale renvoie donc à son tour à une autre préoccupation, préoccupation de tradition clairement philosophique. Aussi reformulerai-je comme suit la question précédemment posée : Que vient contribuer à un questionnement éthique l'analyse de l'action que prépare l'étude de l'action marginale ? Ma réponse passera par trois étapes.

Je dégagerai tout d'abord du deuxième article un élément crucial jusqu'à présent laissé dans l'ombre des citations, première étape de ma démonstration. En effet, s'il est vrai que l'étude de l'excuse, comme celle du « faire semblant », se justifie dans une réflexion sur l'action, il n'a pas été précisé que cette dernière considère les descriptions linguistiques de l'action :

Yet before we consider what actions are good or bad, right or wrong, it is proper to consider first what is meant by, and what not, and what is included under, and what not, the expression "doing an action" or "doing something".²⁷

Se lit dans cette focalisation un premier élément de réponse puisque la réflexion éthique que déploie la philosophie n'aborde pas ordinairement l'action par ce biais linguistique :

26. Austin (1979, PFE), p. 178. C'est moi qui souligne.

27. Ibid. C'est moi qui souligne.

These are expressions too little examined on their own account and merits, just as the general notion of "saying something" is still too lightly passed over in logic.²⁸

Une lecture rapide situerait dans cette même focalisation toute la pertinence d'une réflexion éthique axée sur une analyse de l'action. Pertinence donc strictement terminologique, puisqu'il s'agirait d'établir un lexique de l'action en vue de penser l'éthique, que viendrait étayer la réflexion qui suit : « First, words are our tools, and, as a minimum, we should use clean tools: we should know what we mean and what we do not [...] »²⁹

Je m'appliquerai toutefois à une lecture plus patiente.

Ainsi soulignerai-je, seconde étape de ma démonstration, la véritable rupture référentielle que prépare cet automatisme langagier caractéristique d'une certaine tradition philosophique. Cette rupture relève tout d'abord d'une généralisation. Interceptant la fonction foncièrement déictique de l'expression philosophique « accomplir une action », simple joker linguistique dont l'extension recouvre une pluralité de phénomènes (c'est-à-dire d'actions) mais dont la référence est à chaque fois singulière, la tradition philosophique lui attribue en effet une fonction générique, une extension homogène, un référent unique :

The beginning of sense, not to say wisdom, is to realize that "doing an action", as used in philosophy, is a highly abstract expression — it is a stand-in used in the place of any (or almost any?) verb with a personal subject, in the same sort of way that "thing" is a stand-in for any (or when we remember, almost any) noun substantive, and "quality" a stand-in for the adjective. [...]

²⁸. Ibid., p. 178.

²⁹. Ibid., p. 179.

[...] we [nous, philosophes] fall for the myth of the verb. We treat the expression "doing an action" no longer as a stand-in for a verb with a personal subject [...] but as a self-explanatory, ground-level description, one which brings adequately into the open the essential features of everything that comes, by simple inspection, under it.³⁰

S'ensuit la généralisation suivante : « All "actions" are, as actions (meaning what ?), equal, composing a quarrel with striking a match, winning a war with sneezing [...] »³¹. Cette rupture référentielle relève ensuite d'une simplification puisque ce à quoi réfère l'expression « accomplir une action » se voit non seulement standardisé mais aussi ramené au dénominateur commun le plus élémentaire qui soit. Où se note le contraste entre cette « ground-level description » et la remarque suivante, précédemment citée : « [...] we need to realize that even the "simplest" named actions are not so simple [...] »³².

Parce qu'elle ne se penche pas sur l'expression philosophique « accomplir une action », la tradition philosophique ici considérée se coupe donc par deux fois du monde dont elle doit rendre compte. C'est cette coupure référentielle que cherche à prévenir, dans « A Plea for Excuses » comme dans « Pretending », une réflexion éthique mettant à contribution une analyse philosophico-linguistique de l'action.

Poursuivant ma lecture, je remarquerai, troisième étape de ma démonstration, que cette rupture référentielle se traduit par une rupture épistémologique. La généralisation et la simplification

30. Ibid., p. 178 et 178-179.

31. Ibid., p. 179

32. Ibid.

dont je viens de traiter préparent en effet une conceptualisation faussée de ce que nous appelons « comportement ». Les passages suivants rendent compte d'une telle progression :

There is indeed a vague and comforting idea in the background that, after all, in the last analysis, doing an action must come down to the making of physical movements with parts of the body [...];

So we come easily to think of our behaviour over any time, and of a life as a whole, as consisting in doing now action A, next action B, then action C and so on, just as elsewhere we come to think of the world as consisting of this, that and the other substance or material thing, each with its properties. [...]³³.

S'ensuit une problématisation du comportement interrogeant non pas l'« agir », phénomène ramené à un physicalisme élémentaire et par le fait même évacué de la réflexion éthique, mais une axiologie abstraite, généralisable à souhait : la bonté, la justice, la liberté.

Or on se souviendra que l'étude de l'« agir » et de son langage présente, dans « A Plea for Excuses », une authentique pertinence éthique :

These are expressions too little examined on their own account and merits, just as the general notion of "saying something" is still too lightly passed over in logic.³⁴

Et l'analyse du « faire semblant » comme celle de l'excuse d'articuler cette pertinence, dévoilant le comportement non dans quelque valeur idéale mais dans le réseau des normes régissant l'action.

33. Ibid., p. 178 et 179.

34. Ibid., p. 179

Inversement, et en toute logique, l'approche axiologique de l'éthique se voit décalée par rapport à cette réflexion centrée sur l'action. Elle intervient subséquentement :

Yet before we consider what actions are good or bad, right or wrong, it is proper to consider first what is meant by, and what not, and what is included under, and what not, the expression "doing an action" or "doing something".³⁵

Elle travaille l'action de l'extérieur :

As "truth" is not a name for a characteristic of assertions, so "freedom" is not a name for a characteristic of actions, but the name of a dimension in which actions are assessed.³⁶

Parce qu'elle installe la réflexion éthique dans ce paradigme axiologique, à la suite d'une rupture référentielle prévenant toute étude de l'action, la tradition philosophique s'interdirait donc toute connaissance véritable de ce que l'on nomme comportement. Rupture par conséquent épistémologique, que se propose d'éviter la réflexion sur l'action à l'oeuvre dans l'intertexte austinien. Parce qu'elle motive l'analyse de l'étude marginale, cette réflexion, qui rétablit le lien linguistique à l'action, tire effectivement sa propre pertinence philosophique d'une réorganisation de l'éthique :

In this sort of way, the philosophical study of conduct can get off to a a positive fresh start. But, by the way, and more negatively, a number of traditional cruces or mistakes in this field can be resolved or removed.³⁷

Précisant ici encore la seconde justification précédemment isolée dans « Pretending » (qui légitime l'étude du « faire semblant » à

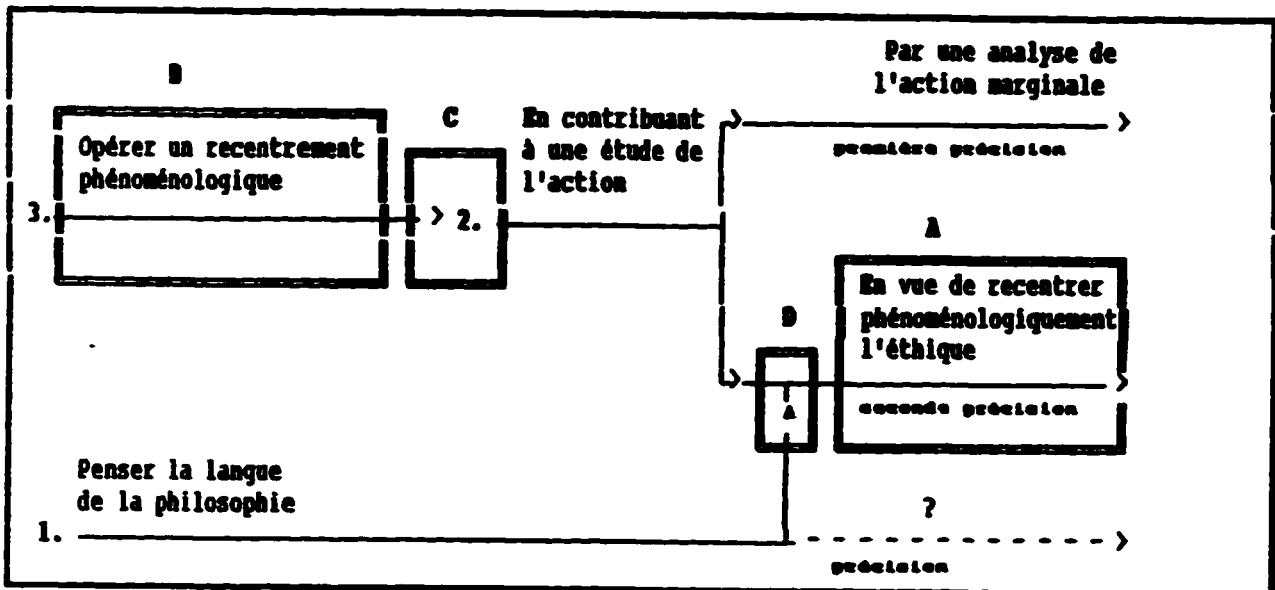
35. Ibid., p. 178.

36. Ibid., p. 180.

37. Ibid.

l'horizon d'une réflexion sur l'action), l'ouverture opérée dans l'intertexte austinien m'amène incidemment à revoir de nouveau l'ensemble du dispositif justificatif structurant ce premier article.

SCHEMA 3



En effet, j'ai précédemment remarqué que la première précision apportée à la seconde justification venait corroborer l'hypothèse d'un « recentrement » phénoménologique à l'oeuvre dans « Pretending », troisième justification de cet article. Or cette hypothèse reçoit ici une confirmation complémentaire (encadré B, schéma 3). C'est en effet dans un « décentrement » phénoménologique opéré par la tradition philosophique que la réflexion sur l'action puise sa pertinence. Neutralisant dans sa langue l'hétérogénéité et la complexité de l'action, forgeant ainsi l'objet générique de sa réflexion, préparant dans ce geste la généralité d'une problématique à l'écart du phénomène, cette tradition se fond

manifestement dans une philosophie phénoménologiquement décentrée car globalisante.

J'ai par ailleurs précédemment noté que, précisant une justification isolée, l'analyse tirée de « A Plea for Excuses » permettait de disposer en réseau les justifications autonomes tirées de « Pretending ». Or cette disposition en réseau se trouve ici par deux fois réaffirmée. On la constate une première fois puisque la première justification participe intrinsèquement de la seconde (encadré D, schéma 3) : c'est en pensant la langue de la philosophie que l'on pense l'action. On la constate une seconde fois puisque, de nouveau, la troisième justification motive la seconde (encadré C, schéma 3) : c'est parce que l'étude de l'action permet de recentrer la réflexion éthique sur le phénomène visé qu'elle se trouve entreprise. Autant le recentrement phénoménologique était en retrait dans le dispositif justificatif initialement dégagé, autant polarise-t-il le réseau justificatif ici déployé.

Quelle est la pertinence philosophique d'une réflexion sur la langue de la philosophie ? Telle est l'ultime question qu'il me faut ici considérer. On se rappellera effectivement que la première des deux justifications explicitement avancées dans « Pretending » renvoyait à l'usage tant abusif qu'aberrant de l'expression *to pretend* en philosophie : « [...] it does seem that philosophers [...] have exaggerated its scope and distorted its meaning. »³⁸ Ayant précédemment souligné la validité méthodologique de cette

³⁸. Austin, (1979, P), p. 271.

justification (p. 86), je chercherai de nouveau à en situer la pertinence philosophique par-delà ce simple effort d'assainissement terminologique, travail qui réclamera deux étapes.

Je me contenterai, dans un premier temps, de pousser l'analyse précédente à ses aboutissants logiques. Ayant établi, d'une part, que l'étude de l'action s'amorce par une analyse des descriptions linguistiques qu'en fait la philosophie, d'autre part, que cette même étude s'indexe sur un recentrement phénoménologique de l'éthique, il ne me reste qu'à tirer la conclusion du syllogisme : la réflexion sur la langue de la philosophie déployée dans « Pretending » tire sa pertinence de la perspective philosophique motivant un tel recentrement.

C'est effectivement dans la langue d'une certaine tradition philosophique que l'éthique se décentre du phénomène qu'est l'action. Cherchant à éviter le non-lieu épistémologique ainsi perpétué, le recentrement à l'oeuvre dans l'intertexte austinien abordera donc le langage philosophique de l'action, et notamment, pour les raisons stratégiques précédemment énoncées, celui couvrant l'action marginale, dont celle de faire semblant.

À ce premier développement, j'en ajouterai un second, qui viendra compléter ma démonstration. En effet, seul le volet critique de ma réponse a ici été développé. Ainsi ai-je précisé ce que cherche à déjouer une analyse des expressions « faire semblant », « s'excuser », « accomplir une action », à savoir des ruptures référentielle et épistémologique, un décentrement phénoménologique. Reste toutefois à préciser comment cette analyse évite ruptures et décentrement.

C'est de nouveau vers la structure justificative de l'article « A Plea for Excuses » que je me tournerai. De fait, le souci linguistico-philosophique dégagé dans « Pretending » s'y précise, non pas simplement par la négative, réflexion sur et contre la langue philosophique telle qu'elle existe, mais aussi dans une visée positive : réflexion sur et pour une langue susceptible d'orienter et d'amorcer l'effort philosophique, langue qui s'avère ordinaire parce qu'elle relève de l'idiome. Je reprendrai ici brièvement les deux moments instruisant sa légitimation philosophique.

Censée préparer un recentrement phénoménologique, cette langue, que l'on dit langage, s'inscrit paradoxalement dans une relation faussée entre les sphères linguistique et référentielle. À distance des phénomènes, la langue, quelle qu'elle soit, ne recouvre en effet qu'imparfaitement le monde :

[...] words are not (except in their own little corner) facts or things: we need therefore to prise them off the world, to hold them apart from and against it, so that we can realize their inadequacies and arbitrariness, and can relook at the world without blinkers³⁹,

préparant malgré ce décalage une illusion référentielle dont il convient de se méfier : « [...] we must forearm ourselves against the traps that language sets up. »⁴⁰.

Et ce langage, dit ordinaire, de participer d'un tel décalage. En effet, quelque pertinence que revête l'approche intuitive du monde le caractérisant, celle-ci s'avère élémentaire :

³⁹. Austin (1979, PFE), p. 182. C'est moi qui souligne.

⁴⁰. Ibid., p. 181-182.

[...] [it] has been concentrated primarily upon the practical business of life [...] And again that experience has been derived only from the sources available to ordinary men throughout most of civilized history: it has not been fed from the resources of the microscope and its successors [...];

voire fantaisiste : « [...] superstition and error and fantasy of all kinds do become incorporated in ordinary language [...] »⁴¹.

Si en dépit de cette inadéquation du langage au monde, le langage ordinaire se fait la pierre de touche d'un recentrement philosophique, c'est toutefois, deuxième moment de la justification, parce que dans le jeu linguistiquement brouillé du rapport au monde, l'idiome prépare la relation la moins aléatoire, la plus authentique qui soit :

[...] more hopefully, our common stock of words embodies all the distinctions men have found worth drawing, and the connexions they have found worth marking, in the lifetimes of many generations: they surely are likely to be more numerous, more sound, since they have stood up to the long test of the survival of the fittest, and more subtle, at least in all ordinary and reasonably practical matters, than any you or I [vous, moi, philosophes] are likely to think up in our arm-chairs of an afternoon—the most favoured alternative method.⁴²

Où je soulignerai le caractère préparatoire de cette relation, car si le recentrement phénoménologique de la philosophie peut, et devrait, s'amorcer dans l'espace linguistique que définit l'idiome, il ne saurait pleinement s'y déployer :

[...] ordinary language is not the last word: in principle it can everywhere be supplemented and improved upon and superseded. Only remember, it is the first word.⁴³

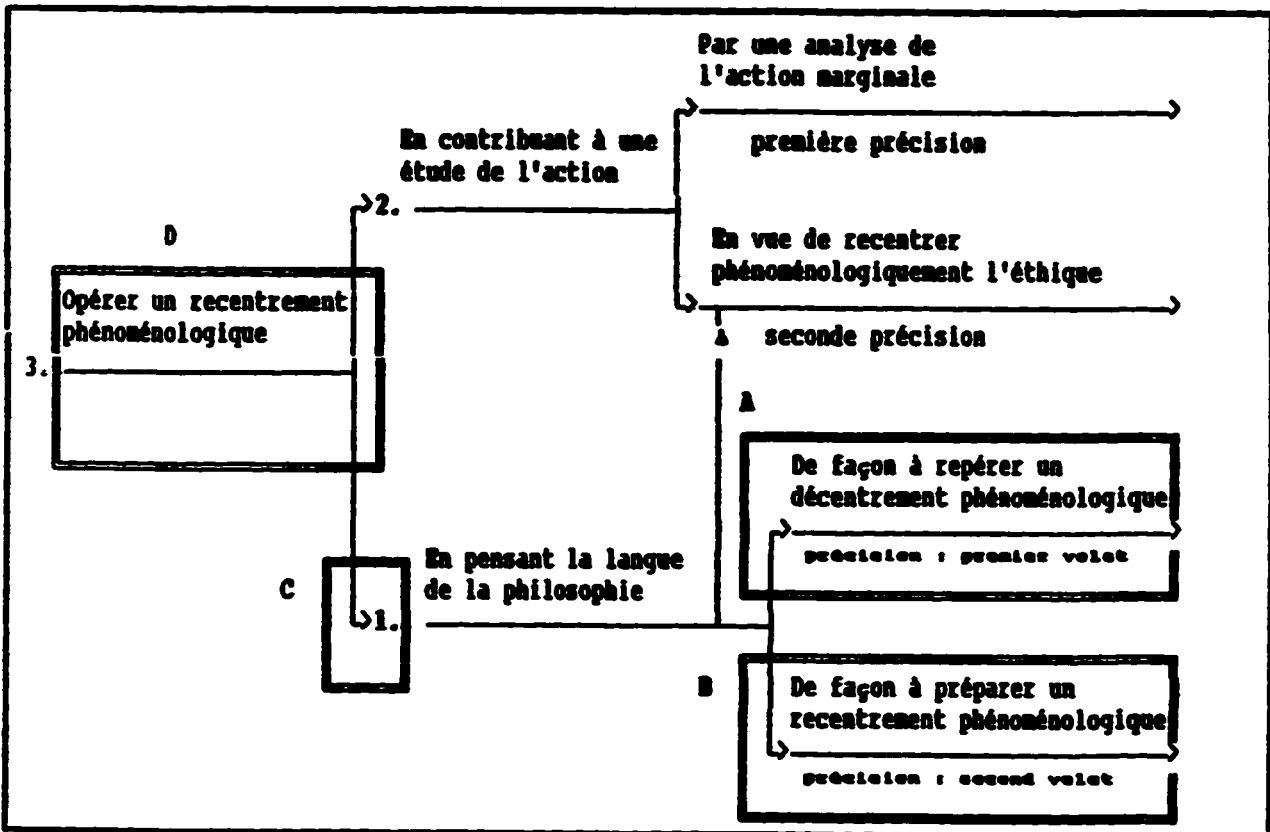
41. Ibid., p. 185 pour ces deux passages.

42. Ibid., p. 182.

43. Ibid., p. 185.

Ferme sur cette citation le second volet de ma démonstration, j'en reprendrai les grandes lignes dans le tableau suivant :

SCHEMA 4



La réflexion sur la langue de la philosophie dans laquelle se fonde partiellement l'article « Pretending » revêt une première pertinence parce qu'elle focalise l'attention philosophique là où s'opère un décentrement de la philosophie. Repérage, donc, d'une cassure phénoménologique (encadré A, schéma 4). Elle revêt par ailleurs une seconde pertinence parce qu'elle déplace cette même attention philosophique dans un espace langagier où peut se préparer un recentrement philosophique. Résolution par conséquent de ce clivage phénoménologique (encadré B, schéma 4).

Parallèlement, se révèle, une fois de plus, la disposition en réseau des justifications relevées dans « Pretending ». Par deux fois la première justification, qu'il me fallait ici préciser, vient en effet s'indexer sur la troisième (encadré C, schéma 4) — cette dernière, initialement hypothétique, se trouvant par le fait même confirmée (encadré D, schéma 4). Ainsi est-ce tout d'abord dans un geste philosophique contraire à une globalisation linguistique de l'action et du « faire semblant » que s'élabore la réflexion sur la langue philosophique. Ainsi cette réflexion se concrétise-t-elle par ailleurs, et dans la langue où se révèle avec le plus d'authenticité le phénomène, et par une démarche linguistique susceptible d'en faire ressortir la complexité et l'hétérogénéité : démarche récursive dont le premier mot ne saurait être le dernier. « Neither a be-all nor an end-all be ».

4.4 Première conclusion : au sujet d'un projet philosophique

Ce second volet de mon explicitation devait répondre à trois objectifs. Ainsi me suis-je proposé, dans un premier temps, de délimiter le projet philosophique motivant l'article « Pretending », ce que celui-ci cherchait à effectuer dans le contexte de la philosophie. À cet égard, quelle conclusion tirer du réseau justificatif ici dégagé de l'intertexte austinien ?

S'organisant autour de trois justifications, ce réseau investit tout d'abord des régions clairement délimitées de l'espace philosophique : éthique et théorie de l'action. Sans que soit ici

précisée la teneur du projet, s'y délimite toutefois son champ d'action.

La justification principale, dont dérive les deux autres, fait ensuite de « Pretending » le lieu où s'affrontent deux conceptions de la philosophie : l'une globalisante, qu'il s'agit de dénoncer; l'autre phénoménologique — dans une acception non technique du terme —, qu'il s'agit de déployer. Ainsi le projet philosophique à l'oeuvre dans ce texte se définit-il principalement comme un projet critique visant une refonte de la philosophie. Projet donc d'envergure.

Concrétisant pour sa part cette refonte, la seconde justification prépare un recentrement éthique sur le phénomène de l'action, qu'il s'agit de saisir non plus dans une abstraction globalisante mais par une étude patiente et minutieuse, susceptible de rendre compte de la complexité et de la diversité de cette « vast miscellany of "actions" ». Aussi cette étude qui ne peut s'effectuer qu'au cas par cas précise-t-elle le projet philosophique sous-tendant « Pretending » comme un projet foncièrement casuistique.

Enfin, la dernière justification fait transiter ce recentrement par une analyse des structures idiomatiques décrivant l'action. Elle confère ainsi au projet une nette orientation linguistique⁴⁴.

Le projet philosophique s'étant concrétisé au fil de ces pages présente donc la structure tripartite suivante : projet critique où

⁴⁴. Où l'on se gardera de glisser dans cette orientation l'objet même de la démarche austinienne. La philosophie dont il retourne ici n'est pas une philosophie du langage, mais une philosophie par le langage.

se joue une conception phénoménologique de la philosophie, projet casuistique recentrant la philosophie sur un monde pluriel et complexe, projet linguistique recentrant la langue sur cette complexité et cette pluralité.

4.5 Seconde conclusion : au sujet d'une dynamique métatextuelle

Outre la délimitation d'un projet philosophique, ce volet visait une explicitation de ce que j'ai appelé dynamique métatextuelle, second moment constitutif de la perspective traduisante motivant le présent travail. J'ai précédemment établi que ne travaillant pas l'objet textuel mais le projet qui le fonde, l'acte de traduction s'élabore, dans une telle perspective, par-delà la linéarité du texte. Dynamique dite en ce sens métatextuelle, que vient concrétiser les deux analyses (sections 4.2 et 4.3) structurant la démonstration qui précède.

La première, m'ayant permis de tirer d'un paragraphe de « Pretending » une « série » de justifications, déjoue l'immédiateté du texte puisqu'elle en investit les sous-jacences. Si les justifications linguistique et thématique (étude de l'action) se lisent à sa surface, la justification phénoménologique ne se dégage en effet que par une analyse de sa disposition implicite.

Cette orientation métatextuelle de la réflexion préparant le geste de traduction se fait encore plus manifeste tout au long de la seconde analyse. Dans un premier temps, cette réflexion

n'investit plus l'espace clairement délimité d'un texte unique mais interroge l'étendue d'un intertexte.

Dans un second temps, si cette réflexion s'embraie sur des éléments ponctuels tirés de cet intertexte (les justifications explicitement données dans « A Plea for Excuses », celles dégagées de « Pretending »), c'est toutefois dans les correspondances non linéaires liant ces éléments qu'elle s'effectue : la pertinence d'une réflexion sur l'action marginale inscrite dans les lignes de « A Plea for Excuses » (« as so often, the abnormal will throw light on the normal », p. 179) ne prend toute sa pertinence philosophique que dans le vis-à-vis de la justification phénoménologique tirée de « Pretending », justification qu'elle actualise en adaptant l'approche philosophique à la structure même du phénomène (on se souviendra que l'action ordinaire se révèle dans sa périphérie). Inversement, cette même justification phénoménologique n'est pas corroborée dans la linéarité d'une citation tirée de « A Plea for Excuses » mais dans la sous-jacence et la succession de telles actualisations.

Dans un dernier temps, la conclusion même de cette seconde analyse vient confirmer le déploiement métatextuel de la réflexion la traversant. Le réseau justificatif qu'illustre le dernier schéma (p. 95) ne correspond effectivement en rien au dispositif justificatif inscrit dans la linéarité de « Pretending » (premier schéma, p. 76) : la justification phénoménologique ne revêt plus un caractère hypothétique, les justifications linguistique et

thématique, précédemment autonomes, s'indexent sur cette même justification, pourtant en retrait dans « *Pretending* ».

J'ajouterai que s'il m'a fallu ici réduire l'intertexte austinien à un deuxième article, une analyse plus patiente et plus ambitieuse m'aurait amené à en considérer d'autres régions : notamment « *Three Ways of Spilling Ink* », qui s'inscrit dans le prolongement de « *A Plea for Excuses* »; mais aussi « *The Meaning of a Word* », où se précise une autre rupture référentielle; mais encore *How to Do Things with Words*, où le recentrement phénoménologique s'effectue à l'encontre d'une logique positiviste⁴⁵.

4.6 Troisième conclusion : au sujet d'un projet du texte

Par-delà la perspective traduisante ainsi précisée, c'est, en dernier lieu et avant tout, l'explicitation d'une certaine conception du texte qui se joue dans ce travail. En quoi ce second volet axé sur une dynamique métatextuelle permet-il de mieux saisir une telle conception ?

L'évidence de la question prépare celle de la réponse. Venant de préciser le projet philosophique structurant « *Pretending* », j'ai par le fait même concrétisé l'idée de projet textuel structurant cette conception. Ainsi ai-je dégagé les principes ordonnant un certain acte textuel, soit ce que « *Pretending* » accomplit dans l'espace philosophique dont il participe. Non pas ce que ce texte

⁴⁵. « *The Meaning of a Word* », (1979), p. 55-75; *How to Do Things with Words* (1962).

énonce linéairement (objet textuel), pas plus les phases successives de ce qu'il effectue (acte du texte), mais les vecteurs orientant ce « faire » du texte.

Au terme de ce second volet, se prépare toutefois une objection. Si le projet du texte, j'en ai précédemment traité, ne saurait se fondre dans un vouloir-dire de l'auteur, pourquoi le délimiter là justement où s'énoncent des justifications, une intention ? J'étayerai cette objection par cette mise en garde de Iouri Lotman, me permettant un rapprochement passager entre sa conception du texte artistique et l'idée du texte comme projet qui retient ici mon attention :

L'idée n'est pas contenue dans quelques citations, même judicieusement choisies, mais s'exprime dans toute la structure artistique. Le chercheur qui ne le comprend pas et cherche l'idée dans les citations isolées ressemble à un homme qui, ayant appris qu'une maison possédait un plan, se mettrait à défoncer les murs, à la recherche de l'endroit où ce plan est caché. Un plan n'est pas caché dans un mur, mais réalisé dans les proportions de l'édifice — sa réalisation.⁴⁶

Certes on peut affirmer, dans une foulée ricoeurienne, que le texte est à jamais coupé du sujet scripteur⁴⁷. Lisant « Pretending », j'interroge un texte et non son auteur, le vouloir-dire de celui-ci se faisant, dans un mouvement anthropomorphisant, l'intention de celui-là. Le fait que le réseau justificatif venant d'être dégagé

46. Lotman (1973), p. 40.

47. Ricoeur (1986), p. 156 : « [...] l'intention ou la visée du texte n'est pas, à titre primordial, l'intention présumée de l'auteur, le vécu de l'écrivain dans lequel on pourrait se transporter, mais ce que veut le texte, ce qu'il veut dire pour qui obéit à son injonction. Ce que veut le texte, c'est nous mettre dans son sens, c'est-à-dire — selon une autre acception du mot « sens » — dans la même direction »

se met en place non dans la linéarité de propositions, apparente transcription d'une parole austinienne, mais dans les sous-jacences d'un intertexte pourrait à cet égard servir d'argument. Mais si ce projet, cette intention sont véritablement textuels ne devraient-ils pas se manifester en d'autres endroits du texte ? C'est ce qu'il s'agira d'établir dans le dernier volet de ce travail, où interrogeant deux actualisations différentes de ce projet, ma réflexion débordera le cadre restreint de ces simples paragraphes justificatifs.

5. DYNAMIQUE ET DÉPLACEMENT

« "What is truth?" said jesting Pilate, and would not stay for an answer. Pilate was in advance of his time. For "truth" itself is an abstract noun, a camel, that is, of a logical construction, which cannot get past the eye even of a grammarian. We approach it cap and categories in hand: we ask ourselves whether Truth is a substance (the Truth, the Body of Knowledge), or a quality (something like the colour red, inhering in truths), or a relation ("correspondence"). But philosophers should take something more nearly their own size to strain at. What needs discussing rather is the use, or certain uses, of the word "true". *In vino*, possibly, "*veritas*", but in a sober symposium "*verum*". »

J. L. Austin, « Truth »¹

Après avoir situé l'acte de traduction à l'horizon d'un « faire » plutôt que d'un « dire », après l'avoir ouvert sur le projet du texte plutôt que sur les simples traces de sa concrétisation, la perspective traduisante ici retenue le déploie en dernier lieu dans un geste de déplacement. Je viens, dans ce qui précède, de préciser les fondements dynamique et métatextuel de cette perspective. Aussi ne me reste-t-il, dernier volet de mon explicitation, qu'à concrétiser ce geste de déplacement dans lequel elle s'achève. Cette ultime concrétisation s'effectuera en deux temps. Je montrerai tout d'abord comment le projet philosophique qui vient d'être dégagé s'actualise en divers endroits du texte « Pretending ». J'examinerai par la suite comment ce projet se transforme dans la nouvelle actualisation qu'opère un acte de traduction. Déplacement qualifié par conséquent de « traduisant ».

1. (1979), p. 117.

5.1 Actualisation d'un projet philosophique : l'acte du texte

On se souviendra qu'analysant précédemment une conception dite « projectuelle » du texte, j'ai distingué deux éléments, soit le projet du texte et l'acte, textuel, par lequel il se concrétise. Le premier, textualité en puissance, s'apparente à un dispositif vectoriel puisque s'y précisent globalement les possibles du texte : l'espace qu'il peut investir, les directions qu'il peut prendre, les intensités qu'il peut marquer. Le second, textualité en action, concrétise dans un geste ponctuel l'un de ces possibles.

À partir d'éléments concrets — phrases et paragraphes justificatifs extraits des articles « Pretending » et « A Plea for Excuses » —, je viens de dégager cet élément abstrait que j'appelle projet du texte : projet en l'occurrence philosophique, qui s'organise autour de trois vecteurs. Reprenant ces phrases et paragraphes, je me propose à présent de saisir cet autre élément : l'acte du texte, actualisation ponctuelle de ce projet. C'est en considérant comment se concrétise l'enjeu philosophique que définit chacun des vecteurs repérés que j'effectuerai ce passage du projet philosophique à sa réalisation. Afin de bien montrer que l'actualisation du projet philosophique ne s'opère pas dans quelque passage isolé mais dans la globalité du texte, qui s'en fait la trace, j'aborderai celui-ci dans une perspective tant supraphrastique (structures propositionnelles) qu'infraphrastique (structures isosémiques). Où il importe de distinguer le « dire »

(les éléments phrastiques construisant l'objet textuel) du « faire » (l'acte textuel se déployant à travers ces éléments).

« Pretending » : un projet critique. L'analyse précédente m'a amené à décrire le projet philosophique duquel participerait « Pretending » comme un projet foncièrement critique : projet contre une philosophie qui, trop soucieuse d'universaliser son propos, se couperait du monde, des phénomènes. Considérant tout d'abord la première période dégagée de mon découpage propositionnel de « Pretending » (voir mon analyse, p. 67 à 73), force m'est de constater que par-delà la critique thématique qui s'y énonce, c'est cette métacritique de la philosophie qui s'y concrétise. Certes la proposition examinée, tirée des propos d'Errol Bedford, ne traite que de l'action de faire semblant. Mais c'est toutefois la généralisation opérée par cette proposition, dont peut rendre compte la négation universelle suivante, qui motive l'examen critique : si « je fais semblant de x » alors « je ne peux véritablement faire/être x ». Certes le critère comportemental à rejeter ne vise que la seule action de faire semblant. Mais c'est la simplification dont il relève qui prépare un tel rejet : « ne pas faire véritablement » n'est qu'un critère dérivé, tirant sa pertinence partielle d'un principe de dissimulation. Aussi Bedford s'inscrit-il par le fait même dans le paradigme d'une philosophie globalisante : il généralise l'action de faire semblant comme d'autres généralisent l'expression déictique « accomplir une action », il simplifie sa description comme d'autres ramènent les actions qu'ils généralisent au modèle le plus élémentaire qui soit.

S'actualise donc, dans la critique ponctuelle d'un raisonnement philosophique à l'écart du « faire semblant », la critique d'une philosophie à l'écart des phénomènes.

Délaissant la structure propositionnelle de « Pretending », je remarquerai ensuite que ce premier vecteur ordonnant l'ensemble du projet philosophique oriente par ailleurs la structure isosémique de l'article. D'une part, on note, dans des passages visant de près ou de loin la philosophie, la réitération d'un trait sémantique que je dirai globalement critique (voir le tableau 7 ci-dessous).

TABEAU 7

ISOSÉMIE CRITIQUE
<p>« Mr. Bedford carries the philosopher's professional <u>addiction</u> to furniture to a new pitch of positive concern for it. » (P, p. 255)</p>
<p>« We (nous, philosophes) must not allow ourselves to be too much <u>obsessed</u> with the opposition [...] between pretending and really being [...] » (P, p. 257)</p>
<p>« Defending this rule (celle tirée des propos de Bedford), we (philosophes hypothétiques prenant le parti de Bedford) are <u>tempted</u> to try some special <u>dodge</u> [...] » (P, p. 261)</p>
<p>« When some simple contrast between "pretence" and "reality" comes up in discussion (discussions bien entendu philosophiques) it is <u>all too often uncertain</u> which of the things here listed is being contrasted with which. » (P, p. 261)</p>
<p>« It is quite <u>misleading</u> to handle pretending in the way it is so often handled (en philosophie) [...] » (P, p. 267)</p>
<p>« [...] philosophers, who are fond of pretending, have <u>exaggerated</u> its scope and <u>distorted</u> its meaning [...] » (P, p. 271)</p>
<p>« I dreamt a line that would make a motto for a sober philosophy: <i>Neither a <u>be-all</u> nor an <u>end-all</u> be.</i> » (P, p. 271)</p>

D'autre part, un examen plus approfondi de cette structure révèle qu'elle se précise dans une triple isosémie critique : critique d'une philosophie qui généralise, critique d'une philosophie se

complaisant dans l'évidence, critique d'une philosophie qui corrompt (voir le tableau 8, ci-dessous). Où l'on retrouve, respectivement, généralisation, simplification, décentrement phénoménologique. Ainsi, loin de réitérer un simple sème critique, le texte austинien déploie-t-il trois sèmes dont la réunion désigne cette conception globalisante de la philosophie que cherche à contrer le projet philosophique.

TABLEAU 8

ISOMERIES CRITIQUES	
<p>CRITIQUE D'UNE PHILOSOPHIE QUI GENERALISE</p>	<p>« (...) philosophers, who are fond of pretending, have <u>exaggerated</u> its scope and distorted its meaning (...) » (P, p. 271)</p> <p>« I dreamt a line that would make a motto for a sober philosophy: Neither a <u>be-all</u> nor an <u>end-all be.</u> » (P, p. 271)</p> <p>« We must not allow ourselves to be too much <u>obsessed</u> with the opposition (...) » (P, p. 257)</p>
<p>CRITIQUE D'UNE PHILOSOPHIE SE COMPLAISANT DANS L'EVIDENCE</p>	<p>« Mr. Bedford carries <u>the philosopher's professional addiction</u> to furniture to a new pitch of positive concern for it » (P, p. 255)</p> <p>« So set out these formulae lose, I realize some of their <u>attractiveness</u>: but arguments like Mr. Bedford's show that they can <u>attract</u>; he as actually (...) <u>fallen</u> principally for (3) [pretending ⊃ not really being], which is not by any means the most <u>tempting</u> (...) » (P, p. 257)</p> <p>« Defending this rule, we are <u>tempted</u> to try some special dodge (...) » (P, p. 261)</p>
<p>CRITIQUE D'UNE PHILOSOPHIE QUI CORROMPT</p>	<p>« (...) philosophers, who are fond of pretending, have exaggerated its scope and <u>distorted</u> its meaning (...) » (P, p. 271)</p> <p>« Defending this rule, we are tempted to try some <u>special dodge</u> (...) » (P, p. 261)</p> <p>« It is quite <u>misleading</u> to handle pretending in the way it is so often handled (...) » (P, p. 267)</p>

« Pretending » : un projet casuistique. Ce projet prépare par ailleurs un recentrement de la philosophie que rendrait possible

une approche au cas par cas des phénomènes. Tout comme le premier, ce second vecteur, fort général, intervient concrètement dans l'organisation propositionnelle de « Pretending ».

Il intervient dans la première période du texte, où l'on note que l'universalité caractérisant l'analyse de Bedford se trouve interceptée à deux reprises. Dans un premier temps, le paradigme global de l'action de faire semblant se resserre en effet sur celui plus restreint des actions physiques que couvre le « faire semblant », second paradigme au sein duquel s'opère par la suite de nouveaux resserrements. Il n'est ici qu'à donner les points de repère ordonnant l'argumentation pour constater cette progression vers le cas particulier (voir le tableau 9 ci-dessous).

TABLERAU 9

	PARADIGME GLOBAL DU « FAIRE SEMBLANT »
PREMIER RESSERREMENT PARADIGMATIQUE	<p>1. Question : « We have primarily to consider whether Mr. Bedford is right in what he says we should say [...] If the man takes the bite, he cannot be "pretending" [...] (paradigme global) » (P, p. 255)</p> <p>2. Contre-exemple : « I think it must on reflection be agreed that in whichever of the ways the man behaves it is open to us to say either "He is angry" or "He is only pretending to be angry", and that either statement can be in fact true, depending on the (other) circumstances of the case at least in addition to these features of his behaviour. » (P, p. 255)</p> <p>3. Resserrement : « Let us take the case [paradigme physique] where someone is to "pretend to take a bite out of your calf". [...] Here [...] we seem to have a case on Mr. Bedford's pattern. » (P, p. 256)</p>
	PARADIGME PHYSIQUE DU « FAIRE SEMBLANT »
SECOND RESSERREMENT PARADIGMATIQUE	<p>4. Question : « Is it however the case that at least when we are pretending to do or to be doing a physical action we are universally debarred from actually doing that action itself ? » (P, p. 259)</p> <p>5. Contre-exemple et resserrement : « Here [exemple du laveur de carreaux] surely no dodge will help us; we must allow that he is indeed actually cleaning the windows [...] But it is still a pretence [...] » (P, p. 262)</p>

Dans un second temps, l'analyse du mécanisme régissant l'action de faire semblant passe d'une simple dichotomie aux prétentions universelles (« faire semblant »/« faire réellement ») à un jeu plus complexe d'oppositions où se distinguent au moins quatre actions (l'action de faire semblant, l'action dissimulée, l'action servant de modèle à l'action de faire semblant, l'action contraire à l'action dissimulée.)² On notera donc dans cette nouvelle progression la marque d'une stratégie rendant compte de la multiplicité des cas de figure à envisager. Incidemment, on notera que cette stratégie prévient non pas la généralisation (la règle sur laquelle débouche l'analyse s'avère de fait plus générale que celle proposée par Bedford) mais l'empressement d'une généralisation simpliste.

Ce même vecteur intervient de surcroît dans la seconde période du texte puisque s'y particularise à deux reprises la généralisation patiemment amorcée dans la première période. D'une part, le critère de dissimulation sur lequel elle repose n'intervient que dans une région donnée de la mécanique de l'action de faire semblant. S'ensuit une analyse de certains critères couvrant d'autres régions. D'autre part, cette seconde analyse, qui étend la première à d'autres aspects du « faire semblant », n'est en rien catégorique. Pour ne reprendre que celles-là, les remarques quant à la nécessité d'une similitude entre l'action de faire semblant et l'action lui servant de modèle ne prétendent aucunement couvrir

². Je me borne ici à reprendre les éléments m'ayant précédemment servi à résumer l'essentiel de l'analyse austinienne. Ce jeu d'oppositions s'avère de fait encore plus détaillé (voir pages 260 et 261 de l'article).

tous les scénarios possibles³. Traversant un à un les différents moments du texte, l'orientation casuistique du projet philosophique se concrétise donc d'un bout à l'autre de la structure propositionnelle de « Pretending ».

Cette conclusion vaut par ailleurs pour les réseaux isosémiques qui s'y déploient puisqu'on y relève la réitération d'une modalisation hypothétique (voir le tableau 10 ci-dessous).

TABEAU 10

ISOSÉMIE DE LA PRUDENCE
« (Mr. Bedford) has actually, <u>if I am not mistaken</u> , fallen principally [...] » (P, p. 257)
« A <u>possible</u> answer is this. » (P, p. 264)
« It <u>may</u> be the availability of this handy and flexible construction that has led to the ever increasing popularity of "pretend" [...] » (P, p. 269)
« It <u>may</u> even seem that, equipped with a that-clause, pretending achieves emancipation from some of the limitations inherent in pretending-to [...] » (P, p. 269)
« However, <u>it is not easy to be certain</u> that there is in fact a systematic difference between pretending-to and pretending-that » (P, p. 269)
« One <u>feels inclined to say</u> : with pretending-that the stress is on the suppression or concealment of knowledge or memory [...] » (P, p. 269)
« Moreover it <u>seems possible</u> in this way [...] » (P, p. 270)
« <u>Perhaps all that should be said</u> [...] » (P, p. 270)
« I will answer this shortly, although <u>I am not sure</u> importance is important [...] » (P, p. 271)
« I <u>dreamt</u> a line that would make a motto for a sober philosophy [...] » (P, p. 271)

On ne peut en effet manquer de lire dans la prudence de cette langue philosophique le mot d'ordre d'une conception casuistique de la philosophie :

». Ibid., p. 264.

Il faut longtemps pour se faire la main, il faut longtemps pour apprendre à manier ces techniques avec assez de conscience, de modestie, et j'ajouterai de joie. Il faut beaucoup de soin.⁴

Où l'on notera par ailleurs que c'est dans cette isosémie de la prudence que s'énonce la visée critique du projet philosophique :

« I dreamt a line that would make a motto for a sober philosophy: *Neither a be-all nor an end-all be.* »⁵ Loin de se replier dans l'incertitude d'un onirisme (ma première interprétation), cette visée critique s'affirme de fait dans une langue dont la circonspection nous détourne déjà de cet « absolutisme » philosophique, de cette philosophie globalisante qu'il s'agit justement de prévenir. Ici encore, le projet du texte s'actualise donc jusque dans le détail infraphrastique de « Pretending ».

« Pretending » : un projet linguistique. J'ai précédemment qualifié de linguistique le dernier vecteur orientant le projet philosophique qui se révèle dans l'intertexte austinien. Linguistique, il l'est tout d'abord parce qu'il s'éloigne d'une langue philosophique préparant les cassures référentielles que l'on sait. Linguistique, il l'est encore parce qu'il renvoie à un recentrement phénoménologique s'embranchant sur l'idiome. Devant être amené, dans la seconde partie de ce dernier volet, à démontrer comment ce souci linguistique se concrétise en-deça de la simple disposition phrastique de « Pretending », je me contenterai ici d'exposer sa concrétisation dans le suivi propositionnel du texte.

⁴. La philosophie analytique (1962), « Discussion générale », p. 376. C'est moi qui souligne.

⁵. Austin (1979), P, p. 271.

L'orientation linguistique du projet se lit tout d'abord dans la confusion linguistique minant la réflexion de Bedford. En effet, les propos de ce dernier, de par leur manque de concision, se montrent équivoques :

Mr. Bedford's language seems to me on the whole to mean positively that we must say ["the man is really angry"] *because and in the sense that* behaviour of this extreme sort constitutes being really angry [...];

If, however, he only means, what he also says, that the extreme behaviour is decisive *evidence* that the man is really angry, that is not only a very different and slightly (if only slightly) more plausible thesis, but also one too weak to serve his arguments [...].*

Par ailleurs, le mot retenu pour désigner le second terme de la dichotomie de Bedford (« Pretended or real ? » *ibid.*, p. 254, c'est moi qui souligne) opère l'une des ces cassures référentielles qu'il s'agit justement de prévenir : « Actually, "really" is, like "actually", really a broken reed in philosophy. »⁷

Enfin, l'usage philosophique de « Pretending » ainsi perpétué par Bedford (usage distinguant « faire semblant » de « faire réellement ») dévie de l'usage courant (dans lequel l'action de faire semblant se distingue de l'action dissimulée) :

Thus when we speak of someone's angry behaviour being only a pretence, one thing which this pretended anger is commonly being constricted at least in our mind is [...] his real emotion, feeling, attitude, or what you will, which, whatever it is, is precisely not "real anger".*

Or c'est dans la distinction intrinsèque à cet usage que se prépare une description authentique du « faire semblant ». S'ensuit en

*. *Ibid.*, p. 254 et 255.

7. *Ibid.*, p. 257.

*. *Ibid.*, p. 260.

toute logique la conclusion suivante : « [...] it does seem that philosophers, who are fond of invoking pretending, have exaggerated its scope and distorted its meaning. »⁹ Où l'égarement philosophique est fonction d'une aberration linguistique.

L'orientation linguistique du projet philosophique se repère ensuite dans l'analyse du « faire semblant » venant se substituer à celle de Bedford. Effectivement, cette nouvelle analyse s'indexe tout au long du texte sur des structures tirées de l'idiome. Ce sont tout d'abord les constructions « *pretending to* + verbe à l'infinitif » et « *pretending to be* + verbe à la forme progressive » qui préparent la focalisation sur l'action physique. C'est ensuite, je l'ai précédemment noté, la distinction que marque l'usage courant qui informe la logique de l'analyse, centrée sur un critère de dissimulation. Ce sont enfin les constructions « *pretend to* » et « *pretend that* » qui motivent, dans la seconde période du texte, une nouvelle phase de cette analyse. Ainsi constate-t-on que ce projet linguistique, tout comme le projet critique et le projet casuistique, se concrétise à l'échelle globale du texte, dont il investit périodiquement la structure propositionnelle.

5.2 Actualisation d'un projet philosophique : l'acte traduisant

Le repérage « projectuel » qui vient d'être effectué m'a permis de dégager, non pas les grandes lignes d'un projet textuel, non pas les propositions s'inscrivant ligne à ligne dans la matérialité

⁹. Ibid., p. 271.

d'un produit textuel, mais l'acte d'un texte, ce qu'effectue « Pretending ». Ainsi ai-je montré comment ce texte actualise, dans le détail d'une argumentation ou d'un réseau sémique, les principes relativement généraux ordonnant le projet philosophique : où l'on passe du rejet d'une philosophie globalisante à la critique d'une analyse généralisée et simplifiée de l'action de faire semblant, d'un impératif casuistique à une étude au cas par cas de cette même action. Ainsi puis-je affirmer que par-delà ce qui se dit sur le « faire semblant » se joue, acte du texte, un recentrement phénoménologique de la philosophie, aussi ponctuel fût-il : où l'on passe de propositions rendant compte d'un usage quotidien de « pretending » à une démarche préparant un rapprochement entre la réflexion philosophique et l'objet de cette réflexion.

Devant clore la présente analyse sur une explicitation de la notion de déplacement traduisant, je me propose de contraster l'actualisation précédemment dégagée avec celle que déploierait une traduction de « Pretending ». Ainsi s'agira-t-il d'enchaîner à l'analyse de l'acte du texte l'analyse d'un acte traduisant. « Feindre » étant, à ma connaissance, l'unique traduction de « Pretending », se présente l'alternative suivante : soit analyser l'acte sous-tendant une nouvelle traduction, qu'il me faudrait proposer; soit analyser l'acte sous-tendant celle d'Aubert et Hacker. La première possibilité est à rejeter principalement parce que le cadre restreint de ma démonstration m'interdit d'entreprendre ici un travail de cette ampleur : il faut du temps pour traduire Austin, il faut beaucoup de soin. La seconde

projetterait toutefois mon propos dans une apparente contradiction. Ayant suggéré, dans le premier volet de l'explicitation, que la traduction d'Aubert et Hacker participe d'une perspective topique de la traduction, j'en ferais ici l'objet dans lequel concrétiser une perspective contraire. Parce que de fait cette contradiction n'est qu'apparente, c'est ce second versant de l'alternative que j'emprunterai. Parce que ce caractère apparent ne devient véritablement manifeste qu'après avoir dégagé l'acte traduisant structurant « Feindre », j'en différerai « l'examen critique. Où il s'agira donc, sinon d'être soigné, du moins d'être patient.

Loin d'évacuer de ma démonstration cette précédente caractérisation topique de la traduction d'Aubert et Hacker, je m'en servirai comme d'un point de départ. Je dois ici examiner la relation qui s'établit entre « Feindre » et le projet philosophique, en vue de la comparer à celle liant ce même projet à l'actualisation qu'en propose « Pretending ». La stratégie la plus évidente serait de focaliser cet examen de « Feindre » sur les régions textuelles m'ayant permis de dégager la première actualisation : le suivi propositionnel, les réseaux isosémiques. Toutefois, sachant que « Feindre » s'insère dans une tradition topique du traduire qui, je cite mon analyse précédente, « [rive la traduction à des unités langagières (second postulat) sur lesquelles opérer un travail d'équivalence linguistique (troisième postulat) » (p. 53), je peux d'ores et déjà avancer que la distribution propositionnelle et sémique de la traduction reprendra pour l'essentiel celles de « Pretending ». S'y déploierait par

conséquent une actualisation relativement similaire du projet philosophique. Actualisation semblable et non identique car j'ai en effet noté à la surface du texte « Feindre » certains écarts, ce que j'ai appelé précédemment des faits traduisants : un repli linguistique (dont j'ai proposé une analyse), une interception stylistique (que je me suis contentée de relever). Si ces écarts marquent l'interruption d'un geste topique de traduction, interrompent-ils ce faisant l'actualisation du projet philosophique qu'effectuerait ce geste ? C'est dans la réponse que j'apporterai à cette question que sera analysé l'acte traduisant sous-tendant « Feindre ».

Premier fait traduisant : le repli linguistique. Interrogeant à la surface du texte la traduction d'Aubert et Hacker, j'ai précédemment noté une dépendance linguistique par rapport à l'anglais : emprunts, juxtapositions, notes de traduction, anglicismes dont les tableaux 2 et 5 (pages 42 et 46) ont donné quelque aperçu. Que dire de ce « repli linguistique » si l'on interroge à présent cette même traduction à l'horizon du projet philosophique que l'on sait ? J'aborderai cette question en considérant une région précise de ce repli, lieu où se prépare l'examen des constructions *pretend to/pretend that*.

Reprenant brièvement mon analyse de surface, je rappellerai que cet examen philosophique est directement fonction des possibilités qu'offre l'idiome. Le repérage de la double construction admise par le verbe *to pretend* motive en effet une réflexion sur l'éventuelle diversité des objets dissimulés dans l'action de faire semblant :

pretend that autorisant la dissimulation d'un état cognitif, *pretend to* celle d'une action. S'ensuivent, entre autres, d'éventuelles distinctions quant à la nature verbale ou physique du « faire semblant » (je renvoie ici au texte « *Pretending* », p. 269 à 271, pour plus de précisions). Je rappellerai ensuite le « problème de traduction » dont rend explicitement compte l'introduction de Lou Aubert : le verbe « prétendre », notamment parce qu'il privilégie un « dire », ne rend pas le verbe *to pretend*, qui marque un comportement; « faire semblant » ou « feindre », équivalents linguistiques retenus, n'admettent pas les constructions syntaxiques qu'autorise *to pretend*. Je rappellerai enfin le double repli linguistique repéré dans la traduction : on y trouve soit l'emprunt direct de *pretend to/pretend that*, soit une anglicisation marquée par « prétendre + infinitif »/« prétendre que ». S'enraie, dans un cas comme dans l'autre, la mécanique topique de traduction puisqu'il n'y a pas équivalence linguistique.

Entreprenant ici une lecture « projectuelle » et non plus simplement linéaire, je reprendrai à présent l'analyse de ce qui se lit dans « *Pretending* » et de ce qui se traduit dans « Feindre » à l'horizon du projet textuel que j'ai dégagé. Ainsi remarquerai-je tout d'abord que s'actualise dans ce passage de « *Pretending* » la visée linguistique du projet philosophique. Projet contre une langue philosophique coupée des phénomènes : passage qui, précisant la mécanique dissimulatrice du « faire semblant », s'inscrit en faux contre un usage philosophique évacuant du verbe *to pretend* cet élément de dissimulation. Projet pour un recentrement

phénoménologique de la philosophie par le biais du langage ordinaire : passage où la réflexion s'amorce — sans pour autant s'achever — dans les matrices de l'idiome. Je remarquerai ensuite que s'interrompt et s'inverse dans « Feindre » cette actualisation linguistique du projet. D'une part, la réflexion philosophique s'y coupe de toute attache idiomatique : elle s'amorce soit dans l'altérité d'un autre espace langagier (l'emprunt *pretend to/pretend that*), soit dans le faux-semblant d'un langage ordinaire qu'elle aliène (l'anglicisation de « prétendre »). D'autre part, de par son instabilité, la langue philosophique s'y décentre du phénomène considéré : on fait dire à « prétendre » ce qui n'apparaît que dans le double jeu de *pretend to/pretend that*¹⁰. Renversement donc d'un projet philosophique visant, à travers chacun de ses vecteurs, le recentrement phénoménologique de la philosophie.

Ainsi ce lieu où je lisais précédemment un repli linguistique marque-t-il dans cette seconde analyse un déplacement traduisant. S'y modifie en effet l'orientation linguistique du projet philosophique dont « Pretending » se fait l'actualisation. Ajoutant à ceci deux remarques, je préciserai tout d'abord que cette

10. Il ne s'agit pas ici de faire la partie belle à quelque whorfisme élémentaire en postulant que le phénomène du « faire semblant » diffère nécessairement et fondamentalement selon qu'on l'aborde par le biais du français ou par celui de l'anglais. Il s'agit, dans une perspective austinienne, de donner à la philosophie les moyens linguistiques d'appréhender le phénomène. Or ces moyens diffèrent inévitablement d'une langue à l'autre. Ce ne serait qu'après s'être assuré dans le détail de l'idiome que l'on traite bel et bien du « faire-semblant » et non d'une construction d'emblée philosophique, en l'occurrence et paradoxalement austinienne, que pourrait de fait s'effectuer l'examen d'un tel postulat.

modification se réalise, avec une intensité variable, dans d'autres lieux du repli linguistique, dont je ne retiendrai ici que quelques-uns.

Elle intervient manifestement dans le passage suivant :

En anglais, nous ne faisons plus explicitement référence, dans la construction employée avec Pretend, à ce que celui qui feint cache ou déguise, et qui en latin est au datif.¹¹

Elle s'effectue de façon moins marquée dans cet autre passage :

[...] il est clair que la différence entre, disons, pretending to sit ["faire semblant de s'asseoir"] et pretending to be sitting ["faire semblant d'être assis", plus couramment que "faire semblant de s'asseoir"] n'est pas autre chose, au moins dans certains cas, que la différence entre he sits ["il s'assoit"] et he is sitting ["il est assis"] [...]¹².

En effet, si la réflexion philosophique se trouve ici ramenée, dans la parenthèse d'une juxtaposition, sur un sol idiomatique, elle se voit cependant focalisée sur des éléments moins pertinents : la forme progressive n'est pas marquée dans le système aspectuel du français comme elle l'est dans celui de l'anglais. Ce qui s'esquisse ici dans le sillage de l'autre langue ne participe donc pas du recentrement linguistique ordonnant le projet philosophique, recentrement sur ce qui se dit ordinairement des phénomènes. Cette modification de l'orientation linguistique du projet s'annonce enfin par le renvoi suivant, où la réflexion ne renoue avec l'idiome que dans la marge paratextuelle d'une note de traduction : « Similaire en français : "il feignait la maladie", mais pas "*il prétendait la maladie" [NdT]. »¹³

11. Austin (1994), F, p. 215. C'est moi qui souligne.

12. Ibid., p. 220. C'est moi qui souligne.

13. Ibid., p. 215.

Je préciserai, par une seconde remarque, qu'une modification similaire du projet philosophique s'observe à la périphérie du repli linguistique. En effet, on notera, en certains endroits, que là où « Feindre » s'émancipe de cette tutelle linguistique, l'article s'émancipe par le fait-même du principe casuistique orientant le projet. Ainsi, alors que s'effectue dans « Pretending » une distinction méticuleuse, et sans relâche, entre *to pretend* et les verbes apparentés, avec lesquels il faut se garder de le confondre, on assiste dans « Feindre » à une dissémination linguistique de l'action examinée, tantôt « feinte », tantôt « faire semblant », parfois « imitation » : « Quand surgit dans une discussion une opposition simple entre "feinte" et "réalité", on ne sait que trop rarement [...] laquelle s'oppose à laquelle. »; « Dans une fête, on vous donne un gage : imiter la hyène. »; « Au cours d'une fête, on vous demande de faire semblant d'être une hyène. »¹⁴

Or toute feinte ne relève pas du « faire semblant ». Or faire semblant, ce n'est pas imiter : « [...] mere imitation does not imply dissembling anything. »¹⁵ Ce sont précisément de telles généralisations empressées que doit déjouer une philosophie du cas par cas.

Second fait traduisant : l'interception stylistique. Examinant, toujours à la surface du texte, la traduction de « Pretending »,

14. Ibid., p. 216, 210 et 221.

15. Austin (1979), P, p. 265. Et le passage suivant de préciser, eu égard, notamment, à l'opposition « faire semblant »/« imiter » : « And these are only some of the simplest things from which pretending has to be distinguished [...] » (Ibid., 267.)

j'ai par ailleurs noté précédemment un mouvement de recul face à des effets dits stylistiques. Ainsi le texte d'Aubert et Hacker d'éviter, sinon systématiquement, du moins fort fréquemment, métaphores, allitérations, changements de registre (voir le tableau 1, p. 42). Questionnant non plus la linéarité du texte « Feindre » mais sa relation à un projet philosophique, je reviendrai par deux fois sur cette interception stylistique.

Ma première intervention, globale, m'amène à considérer la profusion et la diversité de ces effets de style dans la perspective qu'ouvre le principal vecteur projectuel précédemment dégagé. Celui-ci, j'en ai traité, investit le projet philosophique d'une visée profondément contestataire car profondément novatrice. Il s'agit en effet de repenser et surtout, tâche plus méticuleuse, plus patiente, de refaire la philosophie. Or c'est justement cette incursion du projet austinien dans les régions trop étendues d'une philosophie globalisante que reprend en écho l'incursion répétée de ces effets de style dans une textualité philosophique que l'on voudrait traditionnellement propositionnelle. S'effectuant dans le suivi logique de « Pretending », cette refocalisation critique de la philosophie s'annonce de fait dans la surenchère stylistique qui caractérise le texte. Aussi le « style » de l'article n'est-il pas surajouté à la réflexion qui s'y déploie. Faisant saillie à l'horizon d'une certaine tradition, inscrivant dans l'écriture de la philosophie le nouveau philosophique à l'oeuvre dans l'intertexte austinien, les effets de style confèrent au texte une force illocutoire : ils en affirment la singularité. Ainsi le

projet philosophique s'actualise-t-il également dans ce déploiement stylistique. Interceptant celui-ci, la traduction d'Aubert et Hacker ne peut qu'intercepter celui-là.

Reconnaissant la généralité du propos qui précède, j'interviendrai dans un second temps de façon plus ponctuelle. Ainsi isolerai-je un unique paradigme stylistique — le jeu sur les constructions idiomatiques (voir le tableau 11 ci-dessous) — dans lequel je considérerai un unique effet de style — « [...] here surely Mr. Bedford [...] ». Il s'agira tout d'abord de préciser la portée stylistique de l'effet retenu. Il s'agira ensuite d'établir en quoi il participe du projet philosophique puis de tirer les conclusions qui s'imposent eu égard à la traduction d'Aubert et Hacker.

TABLEAU 11

MATRICES IDIOMATIQUES	AUSTIN	AUBERT ET HACKER
<p>ARMCHAIR PHILOSOPHER</p>	<p>« [...] here surely Mr. Bedford <u>carries the philosopher's professional addiction to furniture to a new pitch of positive concern for it.</u> » [P, p. 255]</p>	<p>« [...] M. Bedford <u>pousse ici assurément à un degré de sollicitude indéniablement nouveau le vif penchant professionnel du philosophe pour le mobilier.</u> » [P, p. 209]</p>
<p>TO THROW AWAY THE BABY WITH THE BATH-WATER</p>	<p>« To neglect to notice all this is <u>to put in the bathwater without the baby.</u> » [P, p. 267]</p>	<p>« Manquer de remarquer tous ces faits, <u>c'est mettre l'eau du bain, mais sans le bébé.</u> » [P, p. 224]</p>
<p>THE BE-ALL AND END-ALL</p>	<p>« I dreamt a line that would make a motto for a sober philosophy: <u>Neither a be-all nor an end-all be.</u> » [P, p. 271]</p>	<p>« J'ai rêvé d'un vers qui serait le leitmotiv du philosophe sobre : <u>"Ne pas être une fin en soi".</u> » [P, p. 228]</p>
<p>TO SAY WHAT ONE MEANS TO MEAN WHAT ONE SAYS</p>	<p>« If, however, he (Bedford) only means, what he also says [...] » [P, p. 255]</p>	<p>« Cependant, s'il veut seulement dire, ce qu'il dit aussi [...] » [P, p. 209]</p>

If the man takes the bite, he cannot "be pretending" — here surely Mr. Bedford carries the philosopher's professional addiction to furniture to a new pitch of positive concern for it.¹⁶

L'article « Pretending » s'ouvre, abstraction faite du premier paragraphe, sur une citation de Bedford. Y est exposée la thèse selon laquelle « faire semblant » revient à ne pas réellement accomplir une certaine séquence d'actions. S'enchaîne à cette citation une illustration de la thèse en question : un homme, feignant la colère, s'attaque au mobilier. Tel est le contexte immédiat du passage ici retenu. La première phrase résume l'illustration, la seconde critique la thèse dont elle se fait l'exemple. Où se situe l'effet de style ?

Figure jouant sur des structures sémantiques, celui-ci se précise lorsqu'on considère les relations logiques liant illustration et critique de la thèse. Je prendrai donc comme point de départ de mon analyse stylistique la question suivante : « Quelle est la critique formulée dans l'assertion "[...] [Bedford] carries the philosopher's professional addiction to furniture to a new pitch of positive concern for it" ».

Pour répondre à cette question, j'emprunterai le chemin de traverse textuelle qu'est l'isotopie. L'illustration de la thèse d'Errol Bedford se trouve effectivement traversée par une double isosémie : itération d'éléments sémiques renvoyant au sémème « mobilier » (*carpet, adjacent furniture, bric-a-brac*) ainsi qu'au sémème « agression » (*assault, bite, damage*). Cette double isosémie

16. Ibid., p. 255 (*Austin paraphrasant Bedford*).

de l'illustration ouvre un premier plan de signification à l'horizon duquel s'interprète la critique formulée, que je diviserai en deux syntagmes. C'est au mobilier faisant les frais d'une colère hypothétique que renvoie le lexème *furniture* dans « the philosopher's professional addiction to furniture ». C'est à l'agression ainsi perpétrée que fait écho le lexème *concern* dans ce « new pitch of positive concern for [furniture] ». Ce double embrayage isosémique de la critique sur l'illustration permet donc d'affirmer que l'on reproche à Bedford d'attacher une trop grande importance (*concern*) aux marques que laisseraient sur le mobilier (*furniture*) les écarts de comportement de l'homme prétendument ou véritablement en colère. Formulée en des termes plus généraux, cette critique consiste à rejeter l'actualisation d'un certain comportement comme critère distinguant « faire semblant » de « faire réellement ».

Si ces isosémies permettent d'établir un lien certain entre critique et illustration, elles ne rendent toutefois que partiellement compte de la portée de la première. De fait, ni l'isosémie de l'agression, ni celle du mobilier n'expliquent en quoi le philosophe, en général, témoigne d'un engouement professionnel pour le mobilier (« the philosopher's professional addiction to furniture ») ni en quoi, dans l'exemple cité, ce même engouement serait plus prononcé que d'ordinaire (« a new pitch of positive concern »). Pour combler cette lacune interprétative, il faut se détourner des réseaux isosémiques traversant l'illustration et considérer un autre plan de signification. Ce plan, également

délimité par les lexèmes *furniture* et *concern*, c'est celui que recouvre la métaphore figée « *armchair philosopher* », métaphore renvoyant à une philosophie se pratiquant plus volontiers sur l'accoudoir d'un fauteuil que sur le terrain du monde.

Ainsi le lexème *furniture* dans « *the philosopher's professional addiction to furniture* » renvoie-t-il aussi, par synecdoque, à ce fauteuil philosophique, comparant de la métaphore¹⁷. Ainsi le lexème *concern* dans cet euphémisme « *new pitch of positive concern for furniture* » reprend-il également l'affection du philosophe pour cet endroit où la philosophie se tourne vainement sur elle-même, comparé de la métaphore. Il s'agit ici d'un autre plan de signification car la première interprétation de la critique, qui s'attachait à un point bien précis de l'argumentation de Bedford, se trouve dans cette seconde lecture subordonnée à une critique plus globale visant la philosophie pratiquée par Bedford.

Dressant un rapide bilan stylistique, je dirai tout d'abord que le passage retenu joue syllephtiquement sur les lexèmes *furniture* et *concern* de façon à indexer la critique tant sur l'illustration de la thèse de Bedford (premier plan de signification) que sur une pratique philosophique (second plan de signification)¹⁸. Je dirai ensuite que ce passage ravive la métaphore figée *armchair philosopher*, qu'elle soustrait à une lecture automatique et dont

17. *Synecdoque* : « [...] figure qui opère sur l'extension d'un terme, c'est-à-dire qu'elle exprime le tout pour la partie, la partie pour le tout, l'espèce pour le genre, le genre pour l'espèce [...] » (Klein-Lataud, 1991, p. 66).

18. Je rappellerai ici, citant de nouveau Christine Klein-Lataud, que « [...] la syllepse consiste à utiliser le même mot dans deux sens à la fois. » (Klein-Lataud, 1991, p. 85).

elle fait ressortir les structures sémantiques. La traduction, parce qu'elle ne resitue pas idiomatiquement ces jeux langagiers (le français n'a jamais confiné le philosophe dans son fauteuil) neutralise inévitablement ce travail sylleptique et métaphorique.

Venant de préciser le déploiement stylistique de ce passage, il me faut à présent préciser sa relation au projet philosophique qu'actualise le texte « Pretending ». On remarquera dans un premier temps que le jeu sylleptique et la refonte métaphorique, mais aussi les autres bouleversements de structures idiomatiques repris dans le tableau précédent, interviennent invariablement là où s'énonce la critique d'une certaine philosophie. Philosophie à l'écart des phénomènes (le philosophe en son fauteuil), philosophie à la périphérie de leur complexité (« To neglect to notice all this is to put in the bathwater without the baby »), philosophie trop ambitieuse pour être honnête (« [...] a be-all [...] an end-all be »). On notera ensuite que la mise en valeur stylistique (brouillage du code idiomatique) et que la rupture interprétative (saisie non plus horizontale, linéaire, mais verticale du sens) font de ces critiques des points saillants de la lecture. Et ce en dépit des zones périphériques du texte auxquelles les accule une progression minutieuse de l'argumentation. Or ce qui se trouve ainsi souligné par l'effet de style, c'est le premier principe ordonnant l'ensemble du projet philosophique, soit la critique d'une philosophie globalisante. Aussi l'effet de style stratégiquement réitéré tout au long du texte vient-il renforcer l'actualisation de ce principe, dont il participe inévitablement. C'est cette

actualisation qu'intercepte par le fait-même la traduction d'Aubert et Hacker.

On constatera dans un second temps que l'effet retenu s'insère dans un paradigme stylistique où se transforment les structures de l'idiome. Or c'est ici l'orientation linguistique du projet philosophique qui transparait. Bousculant le mobilier de nos habitudes langagières, la remétaphorisation d'*armchair philosopher* force en effet le regard sur ce qui sert de pierre de touche au projet philosophique, soit un langage jugé communément trop banal pour être digne d'intérêt. Sans aller jusqu'à lire dans cette convergence une authentique démonstration par l'exemple de la méthodologie linguistique préparant le recentrement phénoménologique, je dirai qu'à l'échelle du texte — texte saturé de références aux matrices idiomatiques de l'anglais — elle délimite un cadre heuristique, facilitant l'accès, voire l'adhésion, à une philosophie dite du langage ordinaire. Nouvelle actualisation par conséquent du projet philosophique, actualisation une nouvelle fois interceptée, à une exception près (« Manquer de remarquer tous ces faits, c'est mettre l'eau du bain, mais sans le bébé. » *F*, p. 224), dans « Feindre ».

5.3 Première conclusion : au sujet d'un acte traduisant

Dans ce dernier volet de mon analyse, je me suis proposé, objectif le plus immédiat, d'établir ce que le texte « Feindre » faisait du projet philosophique précédemment dégagé. Ma

démonstration s'est effectuée en deux temps. J'ai tout d'abord précisé, par un double repérage, comment ce projet s'actualisait point par point dans le suivi propositionnel et la cohésion sémique de l'article « Pretending ». Description donc d'un acte du texte. Présupposant qu'un même repérage dévoilerait une actualisation similaire dans « Feindre », j'ai ensuite interrogé d'autres régions de la traduction. Or s'opère dans ces régions, que marquent repli linguistique et interception stylistique, non plus la concrétisation du projet mais sa neutralisation. Description donc d'un acte traduisant qui, dispersé dans ces mouvements contraires, se retourne contre lui-même.

Acte traduisant, acte du texte : les termes retenus appellent d'eux-mêmes la justification jusqu'ici différée. Ayant précédemment inscrit « Feindre » dans le paradigme topique du « traduire, c'est dire », je l'inscris à présent dans celui du « traduire, c'est faire ». Or l'un et l'autre, si l'on reprend les arguments précédemment développés, reposent sur des postulats contraires. Comment puis-je par conséquent légitimer ce passage de l'un à l'autre sans contredire mon propos ? C'est en levant l'équivoque liée au terme « inscription » que j'évacuerai cette apparente contradiction.

Il s'agissait d'établir, dans le premier volet de mon explicitation, si l'éventuel problème de traduction repéré dans « Feindre » était ou non fonction d'une certaine conception de la traduction. Et de fait mon analyse de suggérer, et l'introduction de Lou Aubert de confirmer, que tel est bien le cas : c'est parce

que la stratégie traduisante retenue par les traducteurs « s'inscrit » dans une conception topique du traduire que l'on note un repli vers l'anglais là justement où le travail linéaire d'équivalence linguistique est impossible. Où l'inscription renvoie donc à la motivation, réfléchie ou non, du sujet traduisant.

Délaissant ce « Pourquoi traduit-on ceci comme cela ? », le dernier volet de l'explicitation considère une toute autre question, soit « Que fait-on, dans la perspective "atopique" que l'on sait, lorsqu'on traduit ceci comme cela ». Il ne s'agit plus d'expliquer la traduction en fonction d'une stratégie traduisante mais de l'installer dans un certain cadre explicatif afin d'observer ce qu'elle y effectue, comment elle s'y « inscrit ». Où l'inscription renvoie ici à ce que fait effectivement le texte, indépendamment, et de la motivation des traducteurs, et de la perspective traduisante informant celle-ci.

Si ces précisions préviennent récursivement la contradiction précédemment envisagée, elles n'en soulèvent pas moins une question d'importance. Comment se fait-il en effet qu'une traduction motivée par un souci linéaire de mimétisme linguistique travaille de fait un projet textuel ? Comment l'emprunt puis l'anglicisation de *pretend that*, suscités par l'impossibilité de toute équivalence, échappent-ils aux limites de cette visée topique pour se répercuter sur l'actualisation du projet philosophique, qu'ils neutralisent ? J'apporterai deux réponses possibles au fil des prochains volets de ma conclusion.

5.4 Seconde conclusion : au sujet d'un déplacement traduisant

Ce premier objectif s'indexait de fait sur un second. L'analyse ponctuelle de cet acte de traduction devait ainsi servir à concrétiser un déplacement traduisant, troisième terme de l'énoncé qui m'occupe (« dynamique métatextuelle de déplacement »).

Je rappellerai brièvement que dans le premier volet de l'explicitation, cette notion de déplacement traduisant se précise, hypothétiquement, de trois façons. Elle s'inscrit tout d'abord dans une conception tripartite du phénomène textuel (le texte comme projet, le texte comme acte intervenant sur ce projet, le texte comme produit de cet acte) dont elle caractérise l'élément dynamique, l'acte du texte ou plus précisément de la traduction. Signalant ainsi le déplacement qu'effectue l'acte de traduction, le déplacement traduisant signale ensuite, soit l'écart entre deux actualisations ponctuelles du projet textuel, soit les modifications que subit le projet au fil de ses actualisations. Ce déplacement apparaît enfin inévitable, d'une part, parce que chaque acte par lequel se concrétise le projet textuel est fonction d'une situation unique et, d'autre part, parce que le projet lui-même se définit à l'horizon d'un certain contexte, qui diffère au fil des focalisations successives dont il fait l'objet.

À travers la description des actes à l'oeuvre dans « Pretending » et « Feindre », c'est de fait la description d'un tel déplacement traduisant qui se prépare. On note en effet d'un texte à l'autre, certes des endroits où diverge l'actualisation du projet

philosophique, mais surtout des endroits où la logique interne de celui-ci se modifie point par point : dans le premier texte la cohésion d'un repérage linguistique au cas par cas, dans le second la dissémination d'un lexique généralisé (réorientation du vecteur casuistique); d'une part une réflexion philosophique motivée et transitant par l'idiome, de l'autre une argumentation qui s'en affranchit (réorientation du vecteur linguistique); d'un côté une philosophie qui par le fait-même cherche à renouer avec le phénomène, de l'autre une philosophie qui conséquemment s'en démarque (réorientation du critère phénoménologique). Ponctuels, ces déplacements n'épuisent pas le « faire » de la traduction : on aurait noté en d'autres endroits de « Feindre » (suivi propositionnel, réseaux sémiques) une actualisation du projet philosophique parallèle à celle observée dans « Pretending ». Ils révèlent toutefois la tension traversant cette dynamique traduisante. Alors que la concrétisation du projet philosophique investit, dans « Pretending », la globalité de l'espace textuel — espace mis à contribution jusque dans sa disposition stylistique —, elle hésite, s'interrompt, s'inverse au fil de la traduction, dont elle ne revendique que certaines régions. C'est plus dans l'antagonisme de cette progression textuelle que dans les interceptions périodiques repérées que se révèle l'acte traduisant, le déplacement qu'il opère.

À la lumière de cette seconde conclusion, je reprendrai la question précédemment posée. Comment cette traduction entreprise, semble-t-il, dans une perspective topique déplace-t-elle de fait le

projet d'un texte ? De l'analyse de « Pretending », il ressort tout d'abord que l'actualisation d'un projet textuel peut investir la linéarité du texte en de multiples endroits. Tout entière rivée sur cette linéarité, une traduction topique travaille donc inévitablement les lieux du texte dans lesquels s'actualise le projet qui le fonde. Se contentant toutefois de dédoubler cette linéarité, cette même traduction ne se donne pas les moyens d'y lire l'inscription ponctuelle d'un tel projet. Sans conséquence en certains lieux (l'organisation propositionnelle), cette visée mimétique intercepte en d'autres l'actualisation qu'ils signalent : où il s'agit de proposer un équivalent linguistique de *pretend that* et non d'indexer la réflexion philosophique sur une matrice véritablement idiomatique. S'ensuivent inévitablement des ruptures projectuelles, telles celles notées dans « Feindre ». La réponse ici esquissée situe donc l'explication visée dans un simple automatisme traduisant : l'incidence de cette traduction sur la disposition foncièrement « atopique » du texte serait le corollaire de l'organisation topique de l'acte traduisant. Où l'on notera toutefois que la conception topique du traduire n'en apparaît pas pour autant moins polémique. Déclenchant un tel automatisme, la traduction topique pratique inévitablement un protectionnisme discursif : l'interception du projet du texte prévient son redéploiement, quel qu'il soit, dans un nouvel espace discursif. Et « Feindre » de participer, de fait, de ce non engagement traduisant qui supprime le rapport au texte : où l'on nous montre une philosophie qui ne peut se faire que dans l'autre langue.

5.5 Troisième conclusion : au sujet d'un projet du texte

Comme ce fut le cas tout au long de ce travail, l'explicitation d'une conception dynamique de la traduction devait, dans ce dernier volet, préparer celle d'une conception dite projectuelle du texte. Cette dernière s'est trouvée ici précisée dans chacun de ses éléments. Dans un premier temps, l'analyse ponctuelle du texte « Pretending » m'a permis de concrétiser la notion d'acte textuel : s'effectue en effet dans l'argumentation et l'écriture même de ce texte l'inscription de principes phénoménologique, casuistique, linguistique. Dans un second temps, cette même analyse a fait clairement ressortir que la disposition linéaire du texte, sa matérialité, n'est que le produit textuel de l'acte qui s'y concrétise : la structure propositionnelle de « Pretending », dégagée isolément dans le second volet de l'explicitation (p. 68 à 74), ne prend toute sa signification que lorsqu'on l'indexe sur le projet philosophique qui s'y trouve actualisé. Dans un dernier temps, c'est la notion même de projet textuel qui s'est faite ici plus explicite. Passant de principes directeurs fort généraux (le projet philosophique) au détail d'une argumentation thématique (son actualisation dans « Pretending »), j'ai renforcé par ce contraste le caractère foncièrement abstrait de ce que j'appelle projet textuel : le projet du texte n'est pas une parole pleinement déployée qui précéderait le moment de la textualisation, mais la direction qu'emprunte le propos déployé par le texte.

S'esquisse incidemment, dans l'étroitesse de ce rapport entre conception du texte et conception de la traduction, une seconde réponse à la question qui m'occupait précédemment. Si « Feindre », produit d'une stratégie topique de traduction, se laisse interpréter à l'horizon d'une tout autre perspective traduisante, c'est parce que cette traduction est aussi texte, et parce que cette perspective est avant tout textuelle. Ainsi observe-t-on dans « Feindre », tout comme dans « Pretending », un « faire » par-delà un « dire », un acte du texte, fût-il de surcroît traduisant. Ainsi lit-on dans cet acte l'actualisation d'un projet textuel, projet dont « Feindre » ne marque certes que la reprise, aussi contrariée fût-elle, mais dont « Pretending » ne marquait pour sa part que l'amorce. Textes donc de part et d'autre. Textes dont semble rendre compte la conception projectuelle ici considérée.

6. EN GUISE DE DERNIER MOT

« On dit souvent en anglais : "be your age". On pourrait ajouter : "be your size". Il faut avoir l'âge et la taille qu'on a. Nous sommes petits, nous commençons petitement. »

J. L. Austin, *La philosophie analytique*,
« Discussion générale »¹

6.1 Excuse et plaidoirie

M'appêtant à conclure le présent travail, je laisse indéniablement dans l'ombre un certain nombre de questions, esquivant par le fait même les problèmes qu'elles pourraient éventuellement soulever. Je n'en mentionnerai ici que quelques-unes :

Légitimer une réflexion sur la traduction en montrant qu'elle sape les fondements non d'une certaine perspective théorique mais tout simplement d'un lieu commun n'est-ce pas verser dans la facilité ?

Que faut-il entendre par « acte » du texte ? Une simple analogie ? Une nouvelle région d'une théorie de l'action ?

Substituer aux idées de « principe », « programme » ou « trajectoire » textuel celle d'un « projet » du texte, n'est-ce pas perpétuer une approximation métaphorique de la textualité ?

« [...] le projet du texte ne saurait se fondre [...] dans un vouloir-dire de l'auteur. » Comment s'opère cette césure entre texte et sujet scripteur ?

Reconnaître la pertinence de telles interrogations, c'est inévitablement souligner la caractère approximatif du travail ici entrepris. « Souligner » et non « admettre » car de fait je ne peux que pleinement assumer cette progression lacunaire de mon propos :

1. 1962, p. 355.

il ne s'agissait pas ici d'épuiser mon sujet mais de le cerner. Entreprise donc approximative, qui m'a amené à préciser, fût-ce de façon imparfaite, une certaine conception de la traduction et du texte traversant l'interdiscours traductologique.

Ces précisions apportées au fil de mon analyse sont de deux sortes. Les premières, systématiques, m'ont permis d'ordonner la double perspective motivant mon propos. Ainsi ai-je repéré dans quatre réflexions ponctuelles sur la traduction certaines convergences. Ainsi ai-je organisé ces convergences dans une double structure tripartite : dynamique, métatextualité, déplacement (perspective traduisante); projet du texte, acte du texte et produit textuel (perspective textuelle). Les secondes, exemples concrets, m'ont permis d'illustrer dans le corps d'un texte chacune de ces structures, chacun des éléments les constituant.

Au terme de la rencontre de Royauumont, Austin fit la remarque suivante quant à l'intitulé de son article « A Plea for Excuses » :

[...] article fort justement intitulé [...] puisque mon credo se ramène en gros à m'excuser de ne pas faire ce qu'il n'entre nullement en mon propos de faire.²

Je ne peux que reprendre ici à mon compte un tel credo. Ce n'est effectivement que dans le prolongement de ces précisions que pourront être considérées, objet d'un autre travail, les questions précédemment formulées. Où il ne s'agissait ici que d'avoir le premier mot.

2. Ibid., p. 375.

6.2 Sur d'autres façons de faire couler de l'encre

Approximative, l'étude à laquelle je me suis employé a reçu précédemment trois justifications. Je les reprendrai brièvement afin de préciser comment, éventuellement, poursuivre le travail amorcé en ces pages.

La motivation première de ce travail était de tirer d'une réflexion sur la traduction de quoi préparer une réflexion sur le phénomène textuel. L'analyse de la conception « projectuelle » du texte ainsi dégagée pourrait être prolongée dans trois directions. Premièrement, parce que cette conception ne s'est concrétisée que dans le contexte d'un « texte limite » (voir p. 31 à 34), elle réclamerait que soient étudiés d'autres foyers textuels. Où l'on pourrait ainsi examiner le bien-fondé d'une réflexion s'ancrant dans l'analyse du cas limite. Deuxièmement, parce qu'elle exige que l'on s'interroge tant sur la relation de l'auteur à son texte que sur un mécanisme de lecture récursif (saisir le projet du texte pour ensuite saisir l'acte du texte), cette même conception pourrait se préciser à l'horizon de certaines perspectives herméneutiques. Je pense tout particulièrement ici à la réflexion de Paul Ricoeur, à la notion de « monde du texte » qui s'y déploie, à la distinction entre explication et interprétation qui s'y opère, à l'analyse discursive du clivage texte/auteur qu'on y trouve³. Troisièmement, l'organisation tripartite de cette conception du texte pourrait se théoriser à l'horizon d'une réflexion sémiotique

³. Ricoeur (1986).

susceptible d'éclairer la trichotomie projet du texte - acte du texte - produit textuel. On songera ici aux notions de « géno-texte » et de « phéno-texte » chez Julia Kristeva, au concept de « signifiante » qui les fonde⁴.

La seconde justification de ce travail résidait dans l'explicitation, fondée dans un corpus, d'une certaine idée de la traduction disséminée à travers diverses réflexions traductologiques. Explorant les possibles traduisants qu'ouvre cette « dynamique métatextuelle de déplacement », on pourrait se proposer d'entreprendre une retraduction de « Pretending » dans le cadre de laquelle le projet philosophique serait actualisé à partir des potentiels idiomatiques du français. Où il s'agirait de proposer une analyse plus fouillée de ce projet, puis d'en sonder la pertinence philosophique dans l'espace d'une autre langue. Pourquoi dit-on de fait « Fais semblant de manger ta soupe » mais rarement « Fais comme si tu mangeais ta soupe » ? Quel type d'action marquent les expressions « faire celui/celle qui », « se faire passer pour » ? Que nous apprennent ces usages sur l'action de faire semblant, sur l'action en général, sur les règles ordonnant notre comportement ?

Enfin, le travail ici entrepris devait permettre d'installer une réflexion sur la textualité en d'autres lieux de l'espace textuel, lieux en l'occurrence philosophiques. Or les éléments qu'a fait ressortir cette contextualisation philosophique de mon propos méritent à mon sens une analyse plus détaillée. Où il s'agirait en

⁴. Kristeva (1969).

dernier lieu de préciser en quoi un texte philosophique ne se résume pas à une organisation propositionnelle, comment une marque de littérarité (l'effet de style) peut de fait participer d'un propos philosophique.

Préparant ainsi d'éventuelles reprises de la parole accaparée au fil de ces pages, je concluerai sur cette phrase, dans laquelle se joue la reprise de la parole que l'on sait :

« Here I leave and commend the subject to you. »⁹

⁹. Austin (1979, PFE), p. 204.

BIBLIOGRAPHIE

La philosophie analytique, Paris, Les Éditions de Minuit, Cahiers de Royaumont, 1962, 382 p.

Angenot, Marc. *Interdiscursivité et discours social*, Prépublication du Centre interuniversitaire et de sociocritique des textes, Montréal, 1982, Bulletin CQFD, n° 2, 8 p.

Angenot, Marc. *1889 : un état du discours social*, Montréal, Balzac-Le Préambule, coll. L'Univers des discours, 1989, 1 167 p.

Aristote, *La rhétorique*, Livre II, traduction de Médéric Dufour, Paris, Les Belles-lettres, 1932, 144 p.

Arrojo, Rosemary. « Postmodernism, the Emergence of Translation Studies and the Empowerment of the Translator » (résumé de communication) in le *Bulletin* de l'Association canadienne de traductologie, Université du Québec à Montréal, 8^e Congrès annuel de l'Association canadienne de traductologie, juin 1995, p. 8.

Artaud, Antonin. « L'Arve et l'aume. Tentative anti-grammaticale contre Lewis Carroll » (traduction du 6^e chapitre de *Through the Looking-Glass*) in *Oeuvres complètes*, Paris, Gallimard, vol. IX, 1956, p. 156-173.

Austin, J. L. *How to Do Things with Words*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1962, 167 p.

Austin, J. L. *Sense and Sensibilia*, New York, Oxford University Press, 1964, 144 p.

Austin, J. L. *Quand dire, c'est faire*, trad. de l'anglais par Gilles Lane, Paris, Éditions du Seuil, Coll. Points (série essai), c1970 (dépôt légal 1991), 203 p.

Austin, J. L. *Philosophical Papers*, Oxford, Oxford University Press, 1979, 3^e éd., 306 p.

Austin, J. L. *Écrits philosophiques*, traduit de l'anglais par Lou Aubert et Anne-Lise Hacker, Paris, Éditions du Seuil, Coll. La couleur des idées, 1994, 249 p.

Ayer, A. J. *Language, Truth and Logic*, London, Penguin Books, 1990, 206 p.

Barthes, Roland. « L'ancienne rhétorique », *L'aventure sémiologique*, Paris, Éditions du Seuil, Coll. Points (série essai), 1985(a), p. 85-164.

- Barthes, Roland. « Analyse textuelle d'un conte d'Edgar Poe », *L'aventure sémiologique*, Paris, Éditions du Seuil, Coll. Points (série essai), 1985(b), p. 329-359.
- Benjamin, Walter. « La tâche du traducteur » in *Mythe et violence*, trad. de l'allemand par Maurice de Gandillac, Paris, Les Lettres Nouvelles, 1971, p. 261-275.
- Berman, Antoine. *L'épreuve de l'étranger : culture et traduction dans l'Allemagne romantique*, Éditions Gallimard, Coll. NRF, 1984, 312 p.
- Berman, Antoine. « La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain », *Les tours de babel : essais sur la traduction*, Mauvezin, Éditions Trans-Europ-Repress, 1985, p. 31-150.
- Brisset, Annie. « La traduction comme transformation para-doxale », *Texte : traduction/textualité*, n° 4, 1985(a), p. 191-207.
- Brisset, Annie. « Antonin Artaud de l'autre côté du miroir : analyse d'une traduction paradoxale » in *RSSI*, vol. 5, n° 2, 1985(b), p. 129-144.
- Calvino, Italo. *Si par une nuit d'hiver un voyageur*, traduit de l'italien par Danièle Sallenave et François Wahl, Paris, Éditions du Seuil, Coll. Points (série roman), 1981, 277 p.
- Clement, Catherine. « Le moi et la "déconstruction" du sujet » dans *Encyclopaedia Universalis* (à l'article « moi »), Paris, Encyclopaedia Universalis France, vol. II, 1978, p. 172-175.
- Derrida, Jacques. « Des Tours de Babel » in Graham, Joseph F. (ed.) *Difference in Translation*, Ithaca, Cornell University Press, 1985, 253 p.
- Dupriez, Bernard. *Gradus : Les procédés littéraires (dictionnaire)*, Paris, Christian Bourgois Éditeur, Coll. 10/18, 1984, 543 p.
- Edelsky, Carole. « Who's got the floor? » in *Language in Society*, vol. 10, 1981, p. 383-421.
- Escarpit, Robert. « La définition du terme "littérature" » in Escarpit, Robert (sous la dir. de). *La littérature et le social; éléments pour une sociologie de la littérature*, Paris, Flammarion, 1970, p. 259-272.
- Fann, K. T. (ed.) *Symposium on J. L. Austin*, London, Routledge & Kegan Paul, Coll. International Library of Philosophy and Scientific Method, 1969, 486 p.

Fitch, Brian T. *Beckett and Babel: An Investigation into the Status of the Bilingual Work*, Toronto, University of Toronto Press, 1988, 242 p.

Folkart, Barbara. « Modes of Writing: Translation as Replication or Invention? », *Romance Languages Annual*, 1993, vol. v, xv-xxii.

Gadamer, Hans-Georg. « Text and Interpretation », trad. de l'allemand par Dennis J. Schmidt, in Wachterhauser, Brice R. (ed.) *Hermeneutics and Modern Philosophy*, Albany, State University of New York Press, 1986, p. 377-396.

Genette, Gérard. *Palimpsestes : La littérature au second degré*, Paris, Éditions du Seuil, Coll. Poétique, 1982, 472 p.

Heidegger, Martin. *Être et temps*. trad. de l'allemand par Emmanuel Martineau, Authentica, Paris, 1985, 323 p.

Grice, H. P. « Logic and Conversation » in Cole, Peter; Morgan, Jerry L. (ed.) *Syntax and Semantics*, New York, Academic Press, vol. 3, 1975, p. 41-58.

Jakobson, Roman. *Essais de linguistique générale*, trad. de l'anglais par Nicolas Ruwet, Paris, Éditions de Minuit, Coll. Arguments, 1963, 260 p.

Jefferson, Gail; Sacks, Harvey; Schegloff, Emanuel. « A Simplest Systematics for the Organization of Turn-Taking for Conversation » in *Language*, 1974, Vol. 50, n° 4, p. 696-735.

Klein-Lataud, Christine. *Précis des figures de style*, Toronto, Éditions du GREF, coll. Traduire, Écrire, Lire, 1991, 144 p.

Kristeva, Julia. *Séméiotiké : recherches pour une sémanalyse*, Paris, Éditions du Seuil, coll. Points (série essai), 1969, 319 p.

Krysinski, Wladimir. « "subjectum comparationis" : les incidences du sujet dans le discours » dans Angenot, Marc et al. *Théorie littéraire : Problèmes et perspectives*, Paris, Presses universitaires de France, 1989, p. 233-248.

Kuhns, Richard. *Literature and Philosophy: Structures of Experience*, London, Routledge & Kegan Paul, 1971, 274 p.

Ladmiral, Jean-René. « Éléments de traduction philosophique », *Langue française*, n° 51, septembre 1981, p. 19-34.

Ladmiral, Jean René. « La traduction prolifère ? — sur le statut des textes qu'on traduit » in *Meta*, vol. XXXV, n° 1, 1990, p. 106-118.

Lefebvre, Charles Olivier. « La traduction en philosophie est-elle possible a priori ? », *Qui Vive International*, Paris, n° 4, 1986, p. 12-13.

Lotman, Iouri. *La structure du texte artistique*, Paris, Gallimard, 1973, 415 p.

Maingueneau, Dominique. *Genèses du discours*, Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur, 1984, 210 p.

Meschonnic, Henri. *Pour la poétique II : Épistémologie de l'écriture. Poétique de la traduction*. Paris, Gallimard, 1973, 457 p.

Meschonnic, Henri. *Le langage Heidegger*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. Écriture, 1990, 398 p.

Mounin, Georges. *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Éditions Gallimard, Coll. Tel, 1963, 297 p.

Pergnier, Maurice. *Les fondements sociolinguistiques de la traduction*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1993, 282 p.

Pottier, Bernard (sous la dir. de). *Le Langage*, Paris, Denoël, coll. Les dictionnaires du savoir moderne, 1973, 544 p.

Rastier, François. « Systématique des isotopies » in Greimas, A. J. (éd.). *Essais de sémantique poétique*, Paris, Larousse, 1972, p. 80-106.

Récanati, François. « Du positivisme logique à la philosophie du langage ordinaire : naissance de la pragmatique » in Austin, J. L. *Quand dire, c'est faire*, trad. de l'anglais par Gilles Lane, Paris, Éditions du Seuil, Coll. Points (série essai), c1970 (dépôt légal 1991), 185-203.

Ricoeur, Paul. *Du texte à l'action : Essais d'herméneutique II*, Paris, Éditions du Seuil, Coll. Esprit, 1986, 414 p.

Robert, Paul. *Le Petit Robert 1 : Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaires le Robert, 1990, 2 173 p.

Robinson, Douglas. *The Translator's Turn*, Batimore/London, The John Hopkins University Press, 1991, 318 p.

De Saussure, Ferdinand. *Cours de linguistique générale*, éd. critique préparée par Tullio de Mauro, Paris, Payot, 1972, 509 p.

Sollers, Philippe. *L'écriture et l'expérience des limites*, Paris, Éditions du Seuil, Coll. Points (série Littérature), 1968, 191 p.

Tatilon, Claude. « L'intention traduisante » (communication), Université du Québec à Montréal, 8^e Congrès annuel de l'Association canadienne de traductologie, 4 juin 1995, 12 p.

Warnock, G. J. J. *L. Austin*, London, Routledge, Coll. The Arguments of the Philosophers, 1989, 167 p.

Wittgenstein, Ludwig. *Philosophical Investigations*, trad. de l'allemand par G. E. M. Anscombe, New York, Macmillan, 1968, 250 p.

TABLE DES MATIÈRES

ABSTRACT/RÉSUMÉ	i
AVANT-PROPOS : DE L'USAGE DE LA PAROLE EN TRADUCTOLOGIE	iv
I. Prise de parole et droit de parole	v
II. Discours et interdiscours	viii
III. Traductologie : ce qui s'y dit	x
1. TRADUIRE : LE DIRE ET LE FAIRE	1
1.1 <i>Topos et traduction</i>	2
1.2 <i>Dynamique, métatextualité, déplacement</i>	5
1.3 <i>Etat des lieux</i>	14
2. TRADUIRE J. L. AUSTIN : VERS UNE PROBLÉMATIQUE	17
2.1 <i>Le texte et son projet</i>	17
2.2 <i>Plan de travail</i>	22
2.3 <i>Philosophical Papers</i>	24
3. DYNAMIQUE TRADUISANTE	38
3.1 <i>Repérage d'un fait traduisant</i>	39
3.2 <i>Repérage d'un problème de traduction</i>	45
3.3 <i>Parce que « traduire, c'est dire »</i>	50
3.4 <i>Quand « traduire, c'est faire »</i>	54
3.5 <i>Première conclusion : au sujet d'un problème de traduction</i>	61
3.6 <i>Seconde conclusion : au sujet d'une dynamique traduisante</i>	63
3.7 <i>Troisième conclusion : au sujet d'un projet du texte</i>	64

4. DYNAMIQUE METATEXTUELLE	66
4.1 <i>Vers un projet philosophique : analyse propositionnelle</i>	67
4.2 <i>Vers un projet philosophique : analyse d'une justification sérielle</i>	73
4.3 <i>Vers un projet philosophique : analyse d'un réseau justificatif</i>	78
4.4 <i>Première conclusion : au sujet d'un projet philosophique</i>	96
4.5 <i>Seconde conclusion : au sujet d'une dynamique métatextuelle</i>	98
4.6 <i>Troisième conclusion : au sujet d'un projet du texte</i>	100
5. DYNAMIQUE ET DÉPLACEMENT	103
5.1 <i>Actualisation d'un projet philosophique : l'acte du texte</i>	104
5.2 <i>Actualisation d'un projet philosophique : l'acte traduisant</i>	113
5.3 <i>Première conclusion : au sujet d'un acte traduisant</i>	127
5.4 <i>Seconde conclusion : au sujet d'un déplacement traduisant</i>	130
5.5 <i>Troisième conclusion : au sujet d'un projet du texte</i>	133
6. EN GUISE DE DERNIER MOT	135
6.1 <i>Excuse et plaidoirie</i>	135
6.2 <i>Sur d'autres façons de faire couler de l'encre</i>	137
BIBLIOGRAPHIE	140